

Etude ethno-marketing sur les pratiques
de télécommunications internationales
de trois communautés
ENQUETE REALISEE POUR FRANCE TELECOM

**RAPPORT DE LA PHASE 2
(10 juin 1999)**

ENTRETIENS AUPRES DE TROIS COMMUNAUTES ETHNIQUES

VOLUME 4

ANALYSE DETAILLEE DES RESULTATS

ENTRETIENS AUPRES DE PERSONNES ORIGINAIRES D'ALGERIE

Direction scientifique :

Dominique DESJEUX, Professeur d'Anthropologie sociale et culturelle
à l'Université Paris V-Sorbonne, Directeur scientifique d'Argonautes

Étude réalisée par :

Sophie TAPONIER, Directeur de la recherche et des études d'Argonautes,
Chercheur associé au CERLIS

Tania DRAEBEL, Responsable d'études à Argonautes

Esther SOKOLOWSKI, Responsable d'études à Argonautes

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. IMMIGRATION, SOCIABILITE ET LIENS AVEC LE PAYS D'ORIGINE	7
A. PROJET DE DEPART ET PARCOURS D'IMMIGRE	7
1. Les raisons du départ	7
a. <i>L'émigration : une histoire de famille</i>	8
b. <i>L'immigration : un moyen d'échapper aux événements</i>	9
2. Le départ provisoire ou définitif	10
a. <i>Le départ provisoire qui devient définitif</i>	10
b. <i>Le départ définitif</i>	11
c. <i>Le projet de mobilité</i>	12
3. Les parcours d'immigrés en France	12
a. <i>Moments et lieux d'accueil des premiers temps : le rôle du réseau familial</i>	13
b. <i>Parcours professionnels et personnels</i>	14
B. LA SOCIABILITE FAMILIALE ET AMICALE	19
1. La famille : un lieu de sociabilité et d'investissement fort.....	19
a. <i>Les relations familiales en France : personnes, liens, occasions de rencontre, langues pratiquées</i>	19
b. <i>Les relations avec la famille en Algérie ou à l'étranger</i>	25
2. Les amis : le rôle des relations intercommunautaires pour les hommes, les réseaux cosmopolites pour les femmes.....	29
a. <i>Les amis en France</i>	30
b. <i>Les amis à l'étranger : fréquence et moyens des contacts</i>	40
CONCLUSION	41
II. LES OBJETS ET LES SERVICES DE LA COMMUNICATION	43
A. LES OBJETS DE LA COMMUNICATION	43
1. Le niveau d'équipement dans le privé et sur le lieu de travail	43
2. Prescriptions et itinéraires d'achat	44
a. <i>Les formes de la décision d'achat et les critères de choix de l'équipement</i>	45
b. <i>Les lieux de l'acquisition</i>	48
c. <i>Moments et occasions de l'achat</i>	49
3. La place des objets dans l'espace.....	50
a. <i>L'équipement fixe</i>	51
b. <i>L'équipement mobile : le téléphone portable</i>	52
B. LES SERVICES DE FRANCE TELECOM.....	52
1. L'accès sélectif modulable : éviter les abus et moyen de contrôle des dépenses	53
2. Le transfert d'appel : un moyen d'être présent à tout moment.....	54
3. Le signal d'appel : un moyen de récupérer les appels urgents	54
4. La conversation à trois	54
5. L'abonnement au forfait local : le moyen de réaliser des économies ?.....	54

C.	LES OPERATEURS UTILISES	55
1.	Les opérateurs utilisés pour les communications nationales	56
a.	<i>France Telecom</i>	56
b.	<i>Les autres opérateurs : Télé2 et Cégétel</i>	56
2.	Les opérateurs utilisés pour les communications internationales.....	57
a.	<i>France Telecom</i>	57
b.	<i>Les autres opérateurs : les Cartes Internationales Prépayées</i>	57
3.	Les motivations pour recourir à un autre opérateur que France Telecom	59
a.	<i>Le gain de minutes</i>	60
b.	<i>Une absence de budget pour le téléphone, mais un souci du contrôle des dépenses : la dépenses pour le téléphone devient concrète</i>	60
c.	<i>La mobilité</i>	61
4.	Les moyens de connaissance des opérateurs internationaux : le bouche à oreille.....	62
5.	Les avantages et inconvénients des CIP.....	63
a.	<i>Les avantages</i>	63
b.	<i>Les inconvénients</i>	63
	CONCLUSION	64

III. LES PRATIQUES DE COMMUNICATION VERS L'INTERNATIONAL 66

A.	LES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION ECRITE	66
1.	Le courrier : une pratique rare pour des raisons d'ordre divers	66
a.	<i>L'explication culturelle de l'absence de pratique de communication écrite</i>	66
b.	<i>Le courrier qui arrive avec du retard – s'il arrive !</i>	67
c.	<i>Le courrier : un moyen de communication qui diffère ou qui distancie le lien</i>	67
d.	<i>Les problèmes de langue de communication</i>	68
2.	Le courrier dans des circonstances particulières	68
a.	<i>Ecrire pour les formalités</i>	68
b.	<i>Ecrire des petits mots pour accompagner un envoi</i>	68
c.	<i>Une pratique irrégulière, mais effective</i>	69
d.	<i>Les fêtes religieuses et de la fin de l'année</i>	69
e.	<i>Ecrire des cartes postales à l'occasion de voyages à l'étranger</i>	69
f.	<i>Ecrire quand on n'a pas d'autre moyen de communiquer</i>	70
g.	<i>Ecrire des lettres pour la taille, la précision et le détail du récit</i>	70
h.	<i>Ecrire des lettres à une personne de choix</i>	70
B.	L'ORAL : LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES	71
1.	Les caractéristiques attribuées au média	71
2.	Les modalités d'utilisation du téléphone : fréquence et durée des appels.....	73
3.	Les occasions d'appels.....	77
4.	Les moments de la semaine et de la journée	82
5.	Le contenu des appels	83
6.	La réciprocité des appels.....	84
7.	Les usages collectifs du téléphone	86
C.	LES MOYENS DE CONTROLE DES DEPENSES DE COMMUNICATION	88
1.	Les dépenses effectives déclarées	89
2.	La part des dépenses pour le téléphone dans l'ensemble des dépenses du ménage	90
3.	L'évolution des dépenses : de l'absence de contrôle à la maîtrise relative	90
4.	Des règles implicites et explicites de l'usage du téléphone	91
5.	Les moyens pratiques de contrôle des dépenses	92
a.	<i>Surveiller la durée et la fréquence</i>	92
b.	<i>Demander à être rappelé</i>	93
c.	<i>Appeler avec les CIP</i>	93
d.	<i>S'abonner au service de l'accès modulable sélectif</i>	94
e.	<i>« Arranger » son téléphone</i>	94
	CONCLUSION	94

IV. LES PERCEPTIONS VIS-A-VIS DES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS	96
A. LES PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE FRANCE TELECOM	96
1. La connaissance des tarifs, services et options tarifaires de France Telecom	96
2. Les avantages et désavantages de France Telecom.....	98
a. « Avec France Telecom, on n'a pas de problèmes »	99
b. L'assurance d'un recours « en cas de pépins ».....	99
c. Le prix élevé ou excessif.....	100
d. France Telecom a perdu de la vitesse	101
e. Des efforts pour informer la clientèle mais des offres mal ciblées.....	101
3. Les obstacles à l'utilisation de France Telecom.....	102
B. LES PERCEPTIONS DES AUTRES OPERATEURS	102
1. La connaissance des tarifs, services et options tarifaires des autres opérateurs	102
2. Les avantages et les inconvénients des autres opérateurs	103
a. Les avantages	103
b. Les inconvénients	104
C. LES IDEES ET LES SUGGESTIONS D'AMELIORATION POUR FRANCE TELECOM	106
1. Le prix des communications	106
a. Des réductions pour l'international	106
b. Elargir les plage horaire de réduction.....	106
2. Des offres promotionnelles	107
a. Les abonnement gratuits	107
b. Pour les fêtes	107
3. Les Cartes Internationales Prépayées de France Telecom	107
4. France Telecom et la technique	107
5. La communication de France Telecom	108
CONCLUSION	110
CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ORIGINAIRES D'ALGERIE RENCONTREES	111

INTRODUCTION

Dix personnes de nationalité ou d'origine algérienne ont participé à l'étude sur les pratiques de la communication internationale. Parmi ces hommes et femmes, certains sont issus de petits villages montagnards en Kabylie, d'autres sont issus des milieux populaires ou tenaient des commerces à Alger. Une autre partie des interviewés algériens - issus de familles aisées - bénéficiaient d'une bonne position sociale au sein de l'université, dans l'administration publique ou le privé dans la capitale ou dans autres grandes villes telles qu'Annaba, Miliana ou Tizi-ouzou en Kabylie. Agés de 24 à 49 ans, les personnes d'origine algérienne rencontrées habitent actuellement à Paris ou dans la région parisienne¹.

La plupart sont arrivés directement à Paris - sans faire le détour par d'autres pays et/ou villes - où il ont retrouvé ou fait venir des membres de leur famille proche et éloignée.

Notons également que parmi les interviewés algériens, un homme est né à Paris, une femme est arrivée à l'âge de six mois, un autre jeune homme à l'âge de trois ou quatre ans. Les autres interviewés sont arrivés à l'adolescence ou en tant que jeune adulte. Une femme est arrivée à l'âge de 37 ans. Ainsi, alors que certains sont en France depuis trois ou quatre ans, d'autres ont passés leur vie entière à Paris ou dans sa région, y ont fait leur scolarité et leurs études, ont commencé une carrière, fondé une famille et acquis un appartement ou un pavillon en banlieue parisienne.

Les personnes rencontrées d'origine algérienne occupent en France divers types d'emplois. Parmi ceux qui sont arrivés au début des années 1970, une femme occupe un poste de secrétariat à l'université, une autre est assistante de DRH et certains ont entrepris ou repris des commerces de famille. Parmi ceux qui sont arrivés plus récemment, un jeune homme a réussi à ouvrir un magasin de coiffure dans le 18^{ème} arrondissement avec l'aide financière d'un autre Algérien. Une jeune femme est - à l'issue des ses études universitaires stagiaire dans une entreprise de recrutement. Deux hommes, l'un architecte et l'autre vétérinaire en Algérie travaillent aujourd'hui à la réception d'un hôtel et comme agents de sécurité tout en poursuivant des études de troisième cycle. D'autres se sont reconvertis ou ont arrêté de travailler pour s'occuper de leurs enfants.

Dans ce qui suit nous allons voir d'abord les différents projets de départs et les parcours professionnels et personnels en France. Il s'agit ici de faire ressortir de quelle manière les trajectoires des interviewés algériens participent à la structuration de différents types de

¹ Un tableau présentant la signalétique des personnes rencontrées se trouve à la fin de ce document.

sociabilité en France et à l'étranger. L'objet de cette première partie consiste plus précisément à montrer le lien entre les modalités de l'immigration et les relations avec la famille et les amis e France et en Algérie.

Une deuxième partie du rapport est consacrée aux objets et aux services des télécommunications. Après avoir établi l'éventail des appareils et services France Telecom des interviewés originaires d'Algérie, nous parlerons des opérateurs à l'international auxquels ont recours les Algériens rencontrés. Il s'agit ici plus particulièrement de décrire la pratique et les logiques liées à l'utilisation des Cartes Internationales Prépayées (CIP). En effet, nous allons voir que parmi les interviewés algériens les CIP font l'objet d'usage intensif.

Dans une troisième partie, il est question de décrire les pratiques de communication à l'international. Après avoir montré les différents moyens relevant de l'écrit et de l'oral mobilisés pour l'entretien du contact avec le pays d'origine, nous allons voir quelles sont les modalités de la communication et les éléments qui la structurent.

Enfin, une dernière partie du rapport concerne les représentations des télécommunications. Il s'agit ici d'exposer les perceptions de France Telecom et des autres opérateurs à l'international telles que décrites par les interviewés originaires d'Algérie. Après avoir fait ressortir les représentations et opinions diverses exprimées à l'égard de France Telecom et des autres opérateurs, nous allons faire l'inventaire des suggestions et idées pour l'amélioration des services de France Telecom à l'international telles qu'émisses par les Algériens rencontrés.

I. IMMIGRATION, SOCIABILITE ET LIENS AVEC LE PAYS D'ORIGINE

Cette première partie du rapport se concentre d'une part sur les étapes de l'immigration telles que relatées par les personnes rencontrées au cours de l'étude. Il s'agit ici de décrire les projets de départs, puis les parcours personnels et professionnels des interviewés. Dans un deuxième temps, l'analyse sera consacrée aux différents aspects de la sociabilité familiale et amicale en France et en Algérie. Nous tenterons ainsi de mettre en évidence la nature des liens sociaux de la personne immigrée, de quelle manière ces liens se mettent en place, se structurent et se maintiennent. L'objectif de cette partie consiste à faire ressortir les liens entre le projet de départ, le parcours en France et la manière dont la sociabilité de la personne se structure. Nous allons voir de quelle manière la sociabilité de chacune des personnes rencontrées module à son tour et donne forme à des pratiques de télécommunications diversifiées.

A. PROJET DE DEPART ET PARCOURS D'IMMIGRE

Il importe ici de remarquer la diversité en termes de date du départ, d'âge, d'origine sociale et géographique des personnes d'origine algérienne rencontrées et la manière dont cette diversité se reflète dans les raisons et les projets du départ. Parmi les interviewés, certains sont issus de petits villages montagnards en Kabylie, d'autres sont issus des milieux populaires d'Alger, enfin, une partie des personnes rencontrées bénéficiaient d'une bonne position sociale au sein de l'université, dans l'administration, dans les affaires ou encore sont issues de familles très aisées. De la même manière, l'origine ethnique –kabyle ou arabe-, sociale et géographique de la personne font partie des nombreux éléments qui en plus du projet de départ moduleront les parcours des interviewés.

1. Les raisons du départ

Les motifs évoqués pour rendre compte du départ initial de l'Algérie sont d'ordres divers. Pour les plus jeunes, issus souvent de familles aisées, originaires des grandes et moyennes villes, il s'agit d'entamer ou d'accomplir **un projet d'études supérieures**. Ils ont déjà acquis une certaine expérience de la France, sa culture et sa langue pour y avoir passé des vacances, pour avoir fait une partie de leur scolarité en français ou parce que le français est pratiqué à la maison. Pour d'autres, issus d'un milieu plus orienté vers le commerce, il s'agit de **repandre l'affaire familiale déjà implantée en France** ou d'entreprendre un commerce avec le soutien financier de la famille. Ici encore, la France est un pays familier, ne serait-ce que par l'intermédiaire des hommes plus âgés de la famille qui y ont travaillé et vécu. Enfin, il existe une troisième catégorie de personnes pour qui les raisons du départ sont liées à la **précarité économique de leur pays**. Il s'agit ici en particulier d'un jeune algérois, coiffeur de sa profession, qui est arrivé avec en poche

un visa de touriste, a vécu à l'hôtel et travaillé comme clandestin pendant quelques mois avant de se marier et monter une affaire en association avec un autre Algérien. Cet interviewé explique son départ en raison des événements et leurs conséquences sur le niveau de vie des Algérois en particulier. Il fait également intervenir la question de la sécurité et l'absence selon lui, de liberté d'expression dans son pays.

Remarquons ici que plusieurs personnes ont fait valoir que **les événements et leurs conséquences en Algérie avaient joué un rôle déterminant dans leur décision initiale de quitter le pays**. Il s'agit ici à la fois de personnes issues des couches supérieures, moyennes et populaires des grandes villes d'Algérie. Nous observerons -dans une troisième partie l'incidence des événements politiques sur la fréquence et les moments de la communication.

a. L'émigration : une histoire de famille

Notons, dans cette perspective, **les liens qui existent entre le contexte économique et politique du pays, l'histoire et le niveau social du migrant et le projet de départ**. Nous remarquons en effet que pour certains, le départ de **l'Algérie s'inscrit naturellement dans une histoire familiale de migration** où le séjour en France est conçu comme une étape incontournable d'un projet de vie. Dans ce cas de figure, il s'agit de personnes qui sont parties jeunes, qui ont vécu la majeure partie de leur vie adulte en France où elles ont contribué à construire et à nourrir un projet familial. C'est par exemple le cas d'un restaurateur kabyle, dont le père, au milieu des années 1960, avait repris un restaurant situé à la Goutte d'Or tenu par un grand-oncle. Au décès du père, au début des années 1970, l'interviewé a quitté son village en grande Kabylie avec sa mère pour reprendre la gestion de l'affaire :

« La première fois que je suis arrivé, c'était en 1964. On est resté cinq ans ici et mon père est tombé malade et on est repartis pour l'Algérie. Je suis revenu en 1974, seul avec ma mère. Mon père est décédé entre temps, en 72. Il a fallu que je reprenne l'affaire ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)²

Depuis, sa sœur unique l'a suivi avec sa famille pour ouvrir un autre restaurant situé en banlieue parisienne. De son côté, l'interviewé a fondé sa propre famille en faisant venir du village sa femme. Le retour définitif pour ces personnes est envisagé comme quelque chose de souhaitable et qui ne fait jamais l'objet d'une remise en question. Même lorsque le séjour en France prend la forme d'une installation définitive avec des durées qui excèdent les trente ans, des enfants qui sont nés et qui grandissent en France, et des retours au pays qui s'espacent de plus en plus, l'objectif final reste le retour au pays d'origine.

² Sont indiqués en fin de parenthèse de la signalétique la date d'arrivée en France, et le lieu de naissance.

b. L'immigration : un moyen d'échapper aux événements

A l'inverse de ce type de projet, d'autres personnes sont venues **pour échapper à une situation économique ou politique**. Il s'agit principalement de personnes originaires d'Alger et des environs de la capitale dont l'arrivée en France remonte au plus à sept ou huit ans :

« Je suis venu cinq ans après mon frère. Ca a commencé à dégénérer en Algérie. Tout le monde est devenu commerçant pour survivre. On pense beaucoup à l'argent. On perd nos valeurs ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana))

Le discours sur le départ peut aussi être accompagné par une revendication politique et/ou le refus de subir les conditions de vie actuelles en Algérie :

« En 92, en Algérie, ça a commencé à ne pas aller bien. J'ai décidé à ce moment là. J'ai pris un visa touriste d'un mois et je suis parti. J'ai quitté l'Algérie définitivement. Moi je cherche la liberté, je reste là où je la trouve. Si un jour en France, ça ne va pas, je quitte et je vais en Suisse ou ailleurs ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Ici, le jeune homme semble avoir émigré sans projet professionnel ou personnel précis, la seule préoccupation était de se sauver d'une situation devenue insoutenable au pays d'origine. Bien qu'il existe une raison "rationnelle" de quitter le pays, le projet de départ se formule en premier comme une rupture avec le pays et non comme le souhait de prendre racine dans un pays particulier choisi en fonction de critères précis. On attend d'avoir réuni les ressources financières indispensables pour le billet, le visa et une petite réserve permettant de tenir les premiers temps avant de trouver du travail.

Parmi les personnes interviewées dont le départ est motivé par les événements, certains sont également des enseignants, des gestionnaires et d'autres formations supérieures. Bien qu'ils partent dans le même contexte et pour les mêmes raisons, la préparation du départ et leurs parcours en France sont sensiblement différents. Nous allons revenir sur ce dernier point de manière plus précise dans la partie consacrée au parcours des interviewés. Notons simplement ici que le conflit au pays est à l'origine de l'expatriation pour un éventail de personnes diversifié en termes de statut social :

« Moi, je suis gestionnaire de formation. J'ai une licence en droit administratif. Je travaillais à l'université à Alger. J'étais chef de service et je m'occupais des plans de carrières des enseignants. D'abord mon mari est venu. C'était en 90. Il était enseignant de formation, mais avec les événements tout est devenu impossible. Quand mon mari est parti, je pensais qu'on s'en sortirait comme ça. Lui, il revenait de temps à temps. Je me suis aperçue que ce n'était pas possible de vivre comme ça.

Il me manquait beaucoup. Pas la première année où j'étais très occupée dans mon travail. Je n'ai presque pas senti son absence. Mais après la première année, c'est devenu très difficile. Ma place est avec mon mari ici, pas là-bas toute seule. Je suis venue ici et je suis tombée enceinte du deuxième presque tout de suite. Je suis venue dans le cadre du regroupement familial. Des la première année, mon mari a commencé à faire les démarches nécessaires, mais ça a pris trois ans en tout avant que je puisse venir. Je n'ai pas le droit de travailler. J'ai un permis d'un an qu'il faut renouveler tous les ans ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Nous remarquons par ailleurs que les conséquences des événements sur tous les aspects de la vie sociale contribuent en grande partie à la volonté de partir. En effet, une jeune étudiante nous a fait part de ses difficultés à poursuivre ses études dans des conditions favorables à la réussite :

« J'étais au collège. Mes frères étaient au lycée et en fac. C'est devenu plus difficile à partir de 1988-89. Des cours étaient suspendus pendant des semaines. Les profs faisaient la grève. Il y avait des examens de fin d'année annulés parce qu'il y avait eu des problèmes de contrôle ou des fraudes organisées. Mes parents ont décidé à ce moment là de partir. Pour qu'on fasse nos études dans les meilleures conditions ».
(F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

2. Le départ provisoire ou définitif

Il existe, pour les interviewés originaire d'Algérie, une diversité de manières de concevoir leur départ, de même que les projets peuvent faire l'objet d'une re-formulation au cours du séjour en France. Ainsi, nous allons voir que certains projets de départ de provisoires deviennent définitifs, d'autres se transforment en projets de mobilité. Enfin, certaines personnes semblent être suspendues entre le retour et l'installation définitive, sans qu'il soit possible d'établir clairement lequel des deux choix l'emportera.

a. Le départ provisoire qui devient définitif

Quelle que soit la raison initiale du départ, il est possible de distinguer entre ceux qui sont partis avec le projet de s'installer définitivement en France et ceux qui sont partis avec un projet d'études ou de travail circonscrit dans le temps.

Une autre catégorie de personnes a été amenée à modifier le projet de départ à la vue de l'évolution des événements en Algérie. Pour ces personnes, l'idée du retour définitif au pays est toujours présente, mais la réalisation effective du retour est soit mise en suspens provisoirement, soit il est repoussé à un moment non spécifique dans l'avenir. Ainsi, le séjour en France qui était initialement prévu pour se limiter à une durée de deux à cinq ans

va s'étendre et se moduler en fonction d'une évaluation constante de la situation en Algérie, des possibilités professionnelles en France et même ailleurs :

« Mon projet de départ était assez flou. L'idée était de faire un troisième cycle et repartir. Depuis la situation là-bas a tellement évolué et aussi ici que j'ai modifié mes projets. Ici j'ai trouvé des possibilités, des avantages et il y a plus de moyens. Je suis bien encadré et j'ai plus de possibilités d'évoluer socialement ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

Un autre cas de cette catégorie est celui d'une femme, âgée aujourd'hui de 48 ans, dont le départ initial était motivé par le fait de sa grossesse hors du mariage. Accomplissant au départ le projet d'accoucher de son enfant en France puis de repartir en Algérie, elle reste finalement deux ans à Paris après l'accouchement, rentre à Alger pour deux mois, puis décide finalement de revenir en France, cette fois-ci avec comme projet une installation définitive :

« Je suis arrivée en 1973. Je suis venue en vacances plusieurs fois. [La première fois] Je ne comptais pas m'installer en venant. En fait, je suis tombée enceinte hors du mariage et j'ai quitté l'Algérie pour accoucher. Je ne comptais pas rester, mais finalement je suis restée. Mais aussi la France m'attirait déjà. Mes parents l'ont très bien pris. Depuis 75, je rentre une fois par an pendant un mois ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Dans le même esprit que celui cité plus haut, elle justifie le motif de son deuxième départ en terme d' *«avoir pris goût à la liberté ».*

b. Le départ définitif

Certains de nos interviewés d'origine algérienne sont nés en France ou sont arrivés en bas âge. Aussi, c'est plutôt du projet de départ de leur père qu'il faudrait parler. Ceux-ci, en effet, ont fait le choix de faire venir leurs femmes et enfants :

« Je suis née en 1961 à Paris, à côté d'ici, à l'hôpital Lariboisière, dans le 18^{ème}. Mes parents sont de Batna, près d'Ores dans l'est de l'Algérie. A l'époque c'était encore la France. Mon père est arrivé en Métropole, je ne sais pas quand. Autour de 1954 avec la guerre. D'abord il a fait l'Indochine, après il a déserté. Quand ils ont voulu l'envoyer là bas tuer ses frères, il a déserté l'armée. Mon père est arrivé en France à ce moment là. Ma mère l'a suivie après. Mon père est encore en vie. Il est né en 1931. Il s'est remarié après la mort de ma mère ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Certains sont restés définitivement en France, comme le père de cet interviewé D'autres sont retournés au village, laissant parfois en France leurs enfants, un frère ou un cousin qui autrefois les avaient rejoints.

c. Le projet de mobilité

Nous avons également vu que le fait d'être né en France de parents immigrés ou d'y résider depuis l'enfance, n'entraîne pas nécessairement une installation définitive pour l'enfant. En quelque sorte, le projet d'immigration entrepris par un père ou un grand-père peut être poursuivi et entretenu par la descendance, qui retournerait au pays ou repousserait les limites de l'immigration familiale en partant vers d'autres pays ou continents :

« On a plutôt un projet de mobilité : chaque année on rentre en Algérie au mois d'août. On aimerait bien aller s'installer ailleurs en France ou à l'étranger. On ne restera pas forcément en France, mais on n'a pas le projet de rentrer définitivement non plus en Algérie ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Ainsi, en parlant du retour au pays, trois personnes nous ont expliqué qu'il n'y avait pas de projet de retour en tant que tel, mais plutôt un projet d'émigration continue vers un autre pays d'Europe, les Etats-Unis ou le Canada.

Une remarque finale concerne la relative difficulté avec laquelle on distingue les raisons de départ les unes des autres. En effet, au fil du discours sur les raisons de départ, les projets professionnels en France et les parcours effectifs, nous constatons qu'il existe des écarts entre la simplicité avec laquelle les interviewés présentent leurs projets et parcours et la réalité des choses. Ainsi, il y a des raisons pour partir et d'autres qui font que l'on reste. Les dernières viennent se greffer sur les premières, se mélangent et deviennent parfois la justification principale du séjour ou de l'installation en France. Ceci est particulièrement perceptible dans les discours des jeunes hommes qui initialement viennent avec comme objectif de compléter leurs études, puis de retourner avec les moyens de se marier et fonder une famille. Toutefois, tenant compte de la grande probabilité de se faire appeler pour leur service militaire, ils font le choix de rester en France tout en faisant les démarches nécessaires pour être exempté. Dans un cas, un homme de 30 ans, au bout de trois ans d'effort, a finalement réussi à obtenir une dispense du service militaire.

3. Les parcours d'immigrés en France

Dans le groupe de personnes rencontrées au cours de l'étude, une personne est née en France, deux sont arrivées en bas âge, une jeune femme est arrivée à l'adolescence. Les autres interviewés sont arrivés entre l'âge de vingt et trente ans. Une femme est arrivée à l'âge de 37 ans. De fait, il y a parmi les interviewés des **parcours diversifiés non**

seulement en fonction des projets de départ, mais aussi selon l'âge d'arrivée en France et les possibilités en termes d'études et de travail.

Un autre facteur déterminant pour les parcours, professionnels en tous les cas, est celui du **statut de la personne, qui lui dépend en partie de la législation en vigueur en matière d'immigration au moment de l'arrivée.** Il faut ici distinguer entre ceux qui bénéficient de la nationalité française ou qui ont obtenu une carte de séjour leur ouvrant l'accès au marché de travail et ceux qui sont arrivés après l'application de mesures plus restrictives en matière d'immigration. Pour les premiers, l'accès au contrat de travail à durée indéterminée et au logement se fait avec moins de difficultés que pour les seconds. En effet, parmi les personnes rencontrées - excepté celles venues dans les années 1970 ou celles qui ont épousé une personne de nationalité française - toutes ont fait part de leurs difficultés à mettre en place un projet professionnel à la mesure de leurs ambitions et de leurs compétences.

Une dernière remarque générale au sujet des parcours d'immigrés, concerne les différentes étapes à franchir dans l'installation effective en France. En fait, il semblerait que ni le départ, ni l'accueil ou la première installation ne soient sources de soucis pour les interviewés. En revanche, pour une majeure partie, c'est effectivement une seconde phase d'installation hors de la précarité qui pose problème.

a. Moments et lieux d'accueil des premiers temps : le rôle du réseau familial

En ce qui concerne l'accueil en France et le premier logement, tous les interviewés ont fait part de la relative facilité à trouver un premier logement. Exception faite de deux personnes, tous les interviewés ont quitté leur pays avec **une partie de leur famille ou ont retrouvé en France des membres de leur famille proche ou éloignée.** Ainsi, la famille semble bien souvent être le premier lieu d'accueil. Pour certains, il s'agira d'un frère ou d'une sœur aînée qui est venu en quelque sorte « déblayer le terrain » :

« J'ai été accueilli par ma sœur. Elle était déjà ici depuis quelques années. Ca c'est très bien passé. Je connaissais déjà la France. Depuis le collège, j'étais venu cinq ou six fois en vacances. Je connaissais déjà avant de m'installer. Donc ça a été rapide et facile. J'ai vécu cinq ou six mois chez ma sœur, j'ai trouvé un petit job à la Sofres. En même temps, je faisais mes études. Puis j'ai pris une petite chambre. Après, j'ai pris un studio à Clichy. De là, j'ai déménagé dans le 11^{ème}, puis dans le 16^{ème}, puis dans le 20^{ème} ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Pour d'autres, c'est un père, un oncle ou un cousin qui, déjà installé en France, a réussi à réunir les moyens matériels pour financer le départ de la famille et assurer un logement :

« Je suis arrivé à l'âge de 3-4 ans en 1975-76. Mon père était déjà là. Je suis venu avec ma mère et mes frères et sœurs pour le regroupement familial. Je crois que mon

père était dans un studio ou un deux pièces. C'était petit en tous les cas. C'était boulevard d'Enneville, à côté du cinéma qui est fermé maintenant, dans le 20^{ème}. Après on est parti dans le Val d'Oise dans un appartement plus grand, un trois pièces. On est resté quatre ans puis après on est parti à Vitry ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou).

Des deux personnes qui sont parties et arrivées seules, une a été accueillie par un foyer de jeunes femmes, l'autre a logé à l'hôtel.

b. Parcours professionnels et personnels

Il existe dans la population rencontrée d'origine algérienne plusieurs types de parcours professionnels. Notons d'emblée la difficulté, dans la plupart des cas, d'opérer une séparation stricte entre le professionnel et le personnel. Il semble en effet que les deux soient intimement liés pour les interviewés.

Dans un premier temps, nous parlerons des personnes qui sont arrivées avant l'application des mesures restrictives limitant l'immigration. Un deuxième type de parcours est celui des personnes qui sont arrivées en tant qu'enfants. Elles ont fait toute leur scolarité en France et bénéficient d'un statut leur permettant l'accès au marché du travail au même titre qu'une personne de nationalité française. Enfin, un troisième type de parcours est représenté par les interviewés qui sont arrivés récemment en France pour faire des études supérieures ou pour travailler. Nous allons voir que leur parcours semble être semé de bien plus d'embûches que celui des autres. Aussi, dans cette catégorie, une seule personne a réussi à s'extraire de la précarité, entre autres grâce à son mariage avec une femme de nationalité française et au soutien financier d'un ami pour ouvrir une boutique de coiffure.

◆ Une immigration du début des années 1970

Dans la première catégorie de personnes, nous avons rencontré un homme et une femme tous deux avoisinant la cinquantaine. L'un est venu en 1972 pour reprendre l'affaire familiale après le décès de son père, l'autre en 1973, initialement pour accoucher de son enfant, puis finalement pour une installation définitive en 1976 :

«J'ai accouché en 74 et j'ai commencé à travailler trois mois après, en mars ou avril 74. J'ai trouvé très difficile à trouver le premier emploi. A l'époque en 74, on n'employait pas beaucoup de femmes algériennes avec mon niveau de qualification. J'ai cherché toute sorte de boulot. Finalement, j'ai eu de la chance de trouver à mes qualifications. Le premier boulot a été difficile de trouver. Il fallait quand même courir en tant qu'Algérienne. Mes papiers étaient en règles, ce n'était pas ça le problème. Je suis restée six mois à mon premier poste. C'était très strict et le

matériel très ancien. On avait des machines à écrire qui dataient. Le matériel était encore plus ancien que celui qu'on avait en Algérie à l'époque, pour dire. Après j'ai eu l'embaras du choix. J'ai travaillé trois ans dans une maison d'édition à St Germain. Ensuite je suis rentrée en Algérie avec ma fille. Je suis restée deux mois et je suis repartie en France. Peut être que j'avais pris goût à la liberté. C'était en 76-77. J'ai retrouvé du travail tout de suite dans une société d'informatique. Je suis restée treize ans. En 1989, il y a eu un dépôt de bilan et j'ai été licenciée pour cause économique. Entre 1990 et 93, j'ai travaillé en intérimaire et j'ai eu le poste à l'université Paris 12 en 93 ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

◆ **Les personnes d'origine algérienne en France depuis leur petite enfance**

Nous parlerons ici des interviewés qui sont nés en France ou qui y ont grandi. Il s'agit en particulier des enfants de la génération d'Algériens qui sont arrivés en tant qu'adulte dans les années 1960 et 70, décrits ci-dessus.

Parmi ces personnes qui sont arrivées en France en tant qu'enfant, l'une, âgée aujourd'hui de 30 ans, mariée et mère d'une fille de six ans, a poursuivi des études supérieures et travaille actuellement comme secrétaire de direction en ressources humaines. L'autre, célibataire et de quatre ans son cadet, a également suivi un enseignement supérieur, mais semble avoir eu un parcours moins linéaire :

« Je ne parlais pas le français et ça a beaucoup influencé ma scolarité. Il y a eu un problème de langue au départ. J'ai fait le collège, puis le lycée et après un BTS d'action commerciale. J'ai travaillé pendant deux ans dans mon domaine et comme je ne trouvais pas de travail, j'ai travaillé avec mon père pendant cinq ans qui était couvreur-étancheur. Après, on a acheté le commerce avec deux associés. Le café ici, j'y suis depuis le mois d'août 98 ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une troisième personne, née en France de parents Berbères installés en France depuis la Guerre d'Algérie, semble également avoir un parcours sinueux :

« Je n'ai pas de diplôme. J'ai fait n stage de comptabilité à travers le consulat de l'Algérie à Paris. J'étais formé par des Américains et payé par les Français. C'était avec la compagnie Bull. J'ai eu un CAP de comptabilité et un CAP d'employé de bureau, mais je ne suis pas resté longtemps : deux mois. Après ça m'a ennuyé et je suis parti. Après, j'ai fait tous les métiers possibles : maçon, électricité, plomberie. J'ai tout fait. Je suis un manuel. Puis, ça fait deux mois que je travaille dans le café ici. » (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris).

◆ Les nouveaux arrivés

Dans la troisième catégorie de parcours, nous avons identifié les interviewés qui sont arrivés en tant qu'adolescents et jeunes adultes. Il y a ici des personnes qui sont venues pour le travail, les études ou qui ont entamé des études en espérant accéder au marché de travail.

Une personne est venue avec en poche un visa de touriste, a commencé à travailler en clandestin, s'est marié à une française d'origine algérienne et a ainsi obtenu la nationalité française. D'autres personnes ont émigré dans cadre d'un regroupement familial, enfin certains ont fait faire une inscription universitaire par un frère ou sœur déjà installées en France :

« Je suis arrivé à Paris et je suis resté à l'hôtel pendant quatre mois. J'avais des copains ici, mais je ne voulais pas aller chez eux. Je préférais me débrouiller seul. Au début j'ai été travailleur clandestin. Ma femme, je l'ai connue ici. On s'est mariés et j'ai emménagé chez elle. Avec le mariage, j'ai eu un récépissé pour pouvoir travailler. On a une petite fille de deux ans et demi. Après j'ai commencé à travailler pendant un an, un an et demi. Ensuite, j'ai ouvert le magasin de coiffure ici. Je suis avec un associé. Il a l'argent, moi coiffeur, c'est mon métier. Je lui ai dit qu'il pouvait mettre l'argent et moi je suis coiffeur. Ça a marché comme ça. Je n'habite pas ici, à la Goutte d'Or. Jamais je n'habiterais ici. Je suis en banlieue, c'est plus calme, c'est mieux qu'ici ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

En ce qui concerne plus précisément les parcours professionnels, il est possible de relever différentes stratégies qui permettront l'installation en France et une relative ou certaine assise économique.

Alors que certains parviennent à se sortir d'une situation professionnelle précaire tels que la personne citée ci-dessus, d'autres semblent éprouver plus de difficultés. Dans la situation intermédiaire, nous trouvons le cas d'un couple d'Alger, originaire de la Kabylie parti au début des années 90. L'époux, enseignant de formation, s'est reconverti dans les travaux de restauration d'habitat et a réussi à mettre sur pieds une petite entreprise.

En revanche, la femme, responsable de formation à l'université d'Alger, a rencontré plus de difficultés dans ses efforts d'insertion professionnelle :

« Je suis venue en 93. Ça a été un peu dur de tout laisser là-bas. J'avais 37 ans. On laisse sa maison, son travail, sa famille. C'est dur de se reconvertir, de tout changer. Moi, je me retrouve sans travail, sans occupation[...]J'ai gardé des enfants, j'ai fait des réunions de consommateurs mais je ne peux pas avoir une activité rémunérée stable. J'ai eu ma petite et je m'en suis occupée à plein temps ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

En effet, venue dans le cadre du regroupement familial en 93, cette interviewée bénéficie d'un permis de séjour renouvelable tous les ans, excluant l'autorisation de travail qui lui permettrait de s'investir à plein temps dans un projet professionnel rémunéré.

Ceci est également le cas d'une personne ayant passé son baccalauréat et fait ses études supérieures en France. A la recherche de travail depuis l'obtention de son diplôme universitaire, elle est actuellement en stage dans une entreprise de ressources humaines.

Une dernière catégorie de personnes est représentée par le cas de deux étudiants, l'un est en maîtrise de biologie, l'autre poursuit ses études avec une thèse en histoire de l'architecture. Tous les deux sont arrivés au début des années 1990 avec comme objectif la finalisation de leurs études. Ils ont fait part de leur hésitation grandissante à retourner en Algérie au vu des événements, puis ont tous les deux cherché à travailler de manière stable afin d'assurer une installation tout au moins provisoire en France :

« Je suis arrivé en 1994 pour faire des études...J'ai commencé à faire des études de biologie. Ce n'est pas vraiment mon domaine. Au départ je suis vétérinaire, mais il n'y a pas de diplôme d'équivalence en France. Je n'ai pas le droit d'exercer ici. Il faut être Français ou avoir un statut de salarié pour avoir le droit d'exercer. Grâce à ce statut, on peut passer un examen oral et écrit très difficile. Je pourrais exercer dans un cadre clandestin, mais c'est payé misère, puis c'est un domaine très contrôlé ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

La même personne poursuit :

« Quand je suis venu en France, j'ai trouvé que les gens n'étaient pas accueillants, pas chaleureux. C'était très différent des gens que je connaissais là-bas. Puis j'ai rencontré des amis à la fac qui m'ont proposé du travail de télé prospection, télémarketing. J'ai rencontré des gens que je connaissais de la fac à Alger. Après cinq mois, ça a été mieux. Puis au bout de deux ans, je me suis rendu compte que même avec des diplômes on régressait. En faisant des petits boulots. Le but c'est de faire une maîtrise ou un DEA pour pouvoir grimper. J'ai fait des certificats universitaires qui ne servent à rien. C'est histoire de temporiser pour pouvoir rester en France ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Cette même personne, qui se nourrit et se loge grâce à un emploi d'agent de sécurité, rend compte de son parcours en terme de « **temporisation** ». En résumé, il s'agit d'assurer le quotidien, tout en essayant de se donner les moyens d'accéder à un meilleur niveau de vie en France. Ceci, toutefois, n'exclut en rien un éventuel retour définitif en Algérie, une fois que la situation se sera améliorée.

Le parcours d'un autre étudiant semble relever de la même stratégie de temporisation. Il s'agit en effet d'un étudiant en architecture venu pour compléter son diplôme avec un troisième cycle. Depuis son arrivée, il a obtenu deux DEA et s'est inscrit en thèse :

« Je suis arrivé en 1993 pour les études. Je me suis inscrit à la fac depuis là-bas. J'avais déjà un diplôme d'architecture. J'ai fait deux DEA. L'un en histoire de l'architecture, l'autre en histoire de l'art. Comme tout le monde, j'ai travaillé à mi-temps : j'ai fait du télémarketing à la Sofres, j'ai fait réceptionniste à l'Hôtel. Mon diplôme en archi, je l'ai eu en Kabylie. Pour le moment, je reste en France. Si ça évolue en Algérie, et que je me sentirais plus à l'aise, peut être que je rentrerais, s'il y a plus de possibilité là-bas. Pour le moment, j'évolue assez bien ici ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

Enfin, lorsqu'on parle de parcours en France, celui-ci semble dans certains cas faire l'objet d'une évaluation permanente des possibilités dont l'aboutissement est une réorientation régulière du projet en fonction de la situation « là-bas » et « ici ».

Une toute dernière remarque au sujet des parcours tels que décrits par les interviewés concerne la mobilité sociale ascendante ou descendante selon les cas. Notons d'emblée l'impossibilité, sur une base de dix entretiens, de tirer une conclusion générale sur le parcours d'immigrés. Cela dit, nous constatons néanmoins **la difficulté avec laquelle certains interviewés accèdent à des postes qui sont à la mesure de leurs qualifications et leur niveau d'études**. L'exemple le plus marquant, peut être, est celui d'une femme âgée aujourd'hui de 39 ans, qui d'un poste de responsable de formation au sein d'une grande université d'Algérie, se retrouve aujourd'hui sans occupation en France. Un autre exemple est donné par une jeune femme dont le mari est venu la rejoindre après leur mariage :

« En Algérie, il était enseignant de français au collège. D'abord, il a fait un travail de manutention dans une entreprise de transport. Il fait maintenant de l'encadrement dans la même entreprise depuis un an et demi ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Dans ce cas précis, la personne en question a réussi à accéder à un niveau de responsabilité supérieur au sein de la même entreprise. Notons toutefois le décalage persistant entre le poste qu'il occupe et ses qualifications académiques.

Il convient d'éclairer ce propos en rappelant que parmi les personnes rencontrées, un certain nombre sont arrivées après l'application des lois visant à limiter l'immigration. C'est précisément ce groupe de personnes qui se retrouvent dans une situation professionnelle soit précaire, soit en décalage avec leur niveau de qualification.

B. LA SOCIABILITE FAMILIALE ET AMICALE

Il sera ici question d'examiner les liens d'ordre familial et amical des personnes rencontrées afin de comprendre de quelle manière ceux-ci se mettent en place et se structurent. L'intérêt de cette partie de l'analyse consiste à mettre en évidence les particularités de la communauté algérienne en matière de sociabilité, ce qui permettra ensuite de saisir un des structurants essentiels des pratiques de communications en général.

Nous allons d'abord décrire la sociabilité familiale en France et à l'étranger, puis la sociabilité amicale en France et à l'étranger.

1. La famille : un lieu de sociabilité et d'investissement fort

Une des particularités de la sociabilité de la population d'étude d'origine algérienne est qu'elle semble être **concentrée davantage sur la famille que dans le cas des Américains et Chinois interrogés**. Nous allons voir qu'un des éléments explicatifs de cette forte sociabilité familiale est la taille des familles installées en France et les nombreuses occasions de rencontres qui sont organisées. Par ailleurs, les liens avec la famille restée ou retournée en Algérie font également l'objet d'un investissement important.

a. Les relations familiales en France : personnes, liens, occasions de rencontre, langues pratiquées

◆ **La taille de la famille en France et l'importance accordée à la famille élargie**

Des dix personnes d'origine algérienne rencontrées au cours de l'étude, neuf sont actuellement **entourées d'une partie ou de l'ensemble de leur famille proche**. Certaines sont parties avec leurs parents, d'autres ont retrouvé sur place un frère, une sœur ou un mari. Quelques unes ont, en plus, fondé une famille en France et enfin d'autres ont fait venir une sœur, un mari ou une mère. L'homme qui fait exception a dans les premiers six mois de son séjour en France, épousé et fondé une famille avec une jeune française d'origine algérienne. De fait, tous les interviewés sont entourés sinon de toute leur famille proche, au moins d'une ou de deux personnes de leur fratrie :

« On est tous partis au même moment : mes parents, mon frère et moi. Mon frère aîné est resté là-bas. Il avait déjà commencé la fac. On est resté une année dans le sud dans un petit village. Ensuite on est monté sur Paris. [...] J'ai terminé mes études l'année dernière et mon frère travaille aussi maintenant. [...] Mes parents passent maintenant la moitié de leur temps à Alger et l'autre moitié ici. Mon frère a trouvé du travail au Havre. Il rentre sur Paris presque tous les week-end. ». (F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

Ainsi, dans l'éventail des situations familiales rencontrées au cours de l'étude, il existe aussi bien des personnes venues seules, qu'avec leur famille proche ou encore qui ont vu la famille s'agrandir avec la naissance de frères et de sœurs :

« A l'époque, quand on est arrivé, j'avais deux frangins. Après, j'ai eu deux petites sœurs et un petit frère. Maintenant on est six enfants. Mon père a 55 ans, il travaille toujours. Ma mère ne travaille pas. Elle reste à la maison ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Trois des interviewés, dont un est né en France, nous ont expliqué qu'une **grande partie de leur famille élargie se trouvait déjà en France** depuis plusieurs générations. L'un d'entre eux est originaire d'un village en Kabylie où, selon le recensement le plus récent, 60 % de la population avaient émigré. Un autre nous a affirmé que :

« On est une quinzaine d'enfants. Douze garçons et trois filles... J'ai des oncles et des tantes ici en France. Tout le monde est ici ou presque. On doit être mille personnes au moins sur toute la France, à Paris, en banlieue parisienne, à Marseille ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Enfin, un autre exemple illustre la situation telle qu'elle peut se présenter dans les cas où il semble y avoir une certaine tradition d'émigration ou en tous les cas des liens avec la France qui remontent à plusieurs générations :

« Mes cousins et cousines étaient tous là. Avant nos parents étaient tous là. Ils sont repartis avec la guerre d'Algérie. Ils sont venus en 1939. Mon père travaillait au service lingerie (d'un cabaret parisien). Ils ont dû repartir en 55 ou 56. Ils sont repartis parce que le père de ma mère est décédé. Comme ma mère est fille unique, ils sont rentrés pour s'occuper de ma grand-mère. Mon père a travaillé dans l'administration. Il est à la retraite maintenant. Ses deux frères sont restés en France. Il était le premier à venir et il a fait venir ses deux frères ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Remarquons que ce type de situation est courant, à savoir que **certains membres de la famille proche ou éloignée ont passé quelques années ou la majeure partie de leur vie adulte en France pour repartir ensuite en Algérie**. Il en est ainsi pour plusieurs des personnes rencontrées : pour l'une, c'est un oncle et un petit frère qui sont repartis. Pour une autre c'est également un oncle. Enfin, une jeune femme nous a expliqué que le père de son mari est venu à l'âge de 17 ans pour travailler dans les chantiers de construction de bâtiment. En dehors du séjour annuel en Algérie où il retrouvait sa femme et ses enfants, il a passé toute sa vie d'adulte en France. Il est finalement reparti à la fin des années 1980, suite à un accident du travail, quelques années avant l'arrivée de son fils à Paris.

◆ Vivre ensemble ou séparation de la famille

Des dix personnes d'origine algérienne rencontrées au cours de l'étude, sept vivent en couple avec leurs enfants ou chez leurs parents. Des trois restantes, deux ont vécu chez leur frère ou sœur pendant quelques mois à leur arrivée en France et ont ensuite pris un studio ou un appartement.

Les interviewés qui sont nés en France ou arrivés dans le cadre du regroupement familial ont quitté le domicile familial au moment de leur mariage. Seul un homme est resté chez sa mère, veuve. Dans ce cas, c'est son épouse qui est venue s'installer au domicile de sa belle-mère.

La règle semble être que lorsque les parents sont en France, on reste à leur domicile tant que l'on n'est pas marié et en état de fonder sa propre famille. Un interviewé a formulé de manière assez explicite :

« On vit tous séparé les uns des autres. Moi, j'ai ma famille. J'ai une femme et trois enfants, je n'ai rien à faire à vivre avec mon père. Chacun a sa vie ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Une seule personne fait exception à la norme qui consiste à rester en famille jusqu'au mariage. Il s'agit d'une femme âgée de 48 ans venue en France dans les années 1970 pour accoucher de sa fille unique. Elle ne s'est jamais mariée et vit seule au moins une partie de la semaine.

D'autres ont choisi de rester chez leurs parents tout en ayant un appartement en location. C'est le cas d'un jeune homme de 26 ans qui gère un café situé à la Goutte d'Or en association avec d'autres membres de la famille :

« Mes parents y sont toujours avec mes frères et sœurs... J'habite ensemble avec mes parents et les deux derniers. Les autres sont mariés et partis de la maison... Moi j'ai un appartement dans le 20^{ème}, mais j'y suis rarement. Le soir je rentre à Vitry chez mes parents et je n'ai pas fait de changement d'adresse ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une autre manière de s'assurer du maintien étroit du lien familial une fois en couple consiste à s'installer à proximité géographique du lieu d'habitation des parents ou des frères ou sœurs. Ainsi, une jeune femme une fois mariée a pris en location un appartement situé en face de celui d'un de ses frères. La cité dans laquelle ils habitent est d'ailleurs située dans le même quartier que la maison des parents.

◆ L'entretien des liens avec la famille en France

Il existe dans ce domaine une diversité de manières de faire. Alors que la plupart des interviewés affirment entretenir des liens forts avec les membres de leur famille proche, les choses semblent **plus nuancées en ce qui concerne la famille élargie**. En effet, certains entretiennent, en plus de la famille proche, des liens importants avec les cousins, les cousines, les oncles, tantes plus ou moins éloignés. Dans ces cas, la quasi-totalité du temps libre dont dispose la personne se passe à s'occuper des enfants ou des personnes âgées, de trouver des occasions de sortie et de rencontre et d'organiser des réunions de famille :

« ...Très souvent. On reçoit les cousins, les cousines. A toutes les occasions. A la naissance d'un enfant ou juste pour discuter. On reçoit et on se déplace avec la même régularité. On est convié à rendre visite tous les quinze jours et on reçoit tous les quinze jours ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Certains, en raison du peu d'espace dont ils disposent, reçoivent rarement la famille. Cela dit, ceci ne semble pas les empêcher de fréquenter ses membres régulièrement :

« Surtout mon frère m'invite souvent. Il m'appelle tous les jours, pour me demander comment je vais, ce que je fais, si je veux venir. Il habite à Pantin. J'y vais deux fois par semaine. Sinon, il vient me voir quand il peut. Il a une voiture. Des fois, il vient me chercher, on va chez lui et il me ramène après ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliiana)

Pour d'autres, les occasions de retrouver la famille élargie se limitent au strict minimum et prennent clairement la forme d'une obligation sociale :

« Il y a mon mari et mes enfants. Sinon, il n'y a pas grand chose. Il y a mon beau-père qui habite Nogent s/ Marne. On ne le voit pas souvent. Il est toujours très occupé. Il y a aussi des cousins et des cousines éloignées de mon mari. On ne les voit pas beaucoup. On ne s'aime pas trop. Le cousin de mon mari est marié à une Algérienne de là-bas. Elle est un peu...elle ne va pas bien. On ne s'entend pas vraiment. Ici, on ne fréquente pas trop la famille. C'est plutôt nos amis qui sont devenus notre famille. La famille, on la voit pour les mariages. Là-bas, on est très proche de la famille. Ici, c'est différent. C'est des gens qui sont nés ici ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Un autre exemple est celui d'une jeune femme, stagiaire dans une entreprise de ressources humaines. Ses parents passent à peu près la moitié de leur temps à Alger et l'un de ses frères qui habite la France s'est récemment installé en province pour le travail. Les autres membres de la famille habitent dans la région d'Alsace :

« J'ai un oncle et des cousins qui habitent à Belfort. Il est venu il y a très longtemps. Mes cousins ont grandi ici. C'est du côté de mon père, un cousin éloigné, je crois.

On ne se voit pas beaucoup. Je crois que mes parents ne l'apprécient pas. Il y a eu une embrouille. Je ne sais pas. Je sais que des fois il passe à Paris, mais qu'on ne le voit pas. On s'est vu une fois avec mes cousins. On n'a pas grand chose à se dire ».

(F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

En tous les cas, **la famille proche** (conjoint, enfants, parents, fratrie) fait l'objet d'un **investissement important** pour les personnes rencontrées - qu'elles soient mariées avec enfants ou célibataires. Si certains fréquentent les membres de la famille élargie (oncles, tantes, cousins) de manière plus ou moins régulière, **la plupart des interviewés mariés ne font pas état d'activités de loisirs pratiquées en dehors de la famille proche**. Les sorties se font accompagnées du conjoint et des enfants.

◆ **Les occasions de voir la famille élargie**

Il existe une multitude d'occasions valables pour se retrouver en famille. Pour les plus adeptes, il y a en dehors des fêtes religieuses, culturelles et familiales également les départs et les arrivées du village qui sont des moments où s'échangent les nouvelles, les cadeaux ou les objets :

« [Les occasions de voir la famille sont] Pendant les fêtes familiales ou pour la fête du printemps. C'est moi qui vais chez eux. Les occasions où je vais chez la famille en dehors des fêtes de mariages ou de naissances ou de deuil, c'est par exemple si quelqu'un part au bled. On a toujours quelque chose à envoyer : un cadeau ou des choses qu'ils ont demandé d'envoyer. C'est peut être une fois tous les trois mois ».

(H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Dans le cas de cette personne, les retrouvailles avec la famille élargie se font tous les trois mois. Il existe toutefois des cas où la famille élargie est fréquentée de manière beaucoup plus assidue, à raison d'une ou de deux fois par mois.

◆ **Les périodes de sociabilité intense**

Il existe en dehors des occasions mentionnées ci-dessus, une sociabilité particulière liée au mois du Ramadan. Sa spécificité tient au fait qu'elle est quotidienne ; pendant un mois, on se retrouve tous les soirs en famille, mais pas de manière exclusive :

« Pendant le Ramadan, c'est une ambiance très familiale chaleureuse. On mange, on sort, on discute. On fait tout ce que l'on n'a pas fait pendant la journée. Je suis avec mon frère, mes amis proches. Il y a aussi des amis français qui s'intéressent à cette culture. On est peut être une dizaine à faire le Ramadan ensemble ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Le mois du Ramadan est en effet une période de fête passée en famille mais aussi avec des amis proches. Une autre interviewée a expliqué qu'en raison des occupations de chacun, les retrouvailles pour le Ramadan se font surtout pendant le week-end où tout le monde est disponible et qu'il est possible de veiller jusqu'à tard dans la nuit.

◆ **Langue pratiquée avec la famille**

Il existe ici plusieurs manières de communiquer avec la famille. Le cas d'un de nos interviewés le résume peut être de la meilleure façon lorsqu'il explique que cela dépend de la personne à qui il s'adresse. En effet, arrivé en France à l'âge de 3 ou 4 ans, il est parfaitement bilingue français kabyle. Il en est de même pour ses frères et sœurs qui sont nés en France. Aussi, lorsqu'il s'adresse à ses frères et sœurs il parle en français. En revanche, avec ses parents, moins à l'aise en français, il a choisi de parler en kabyle et en français. Enfin, lors des rencontres avec les aînés de la famille, grands-parents, oncles ou tantes, il justifie l'emploi exclusif du kabyle de la manière suivante :

« Avec les jeunes de ma génération, on parle en français. Avec les parents pour qui j'ai beaucoup de respect, je parle en kabyle. Qui qu'ils soient, ils ont eu une vie plus difficile, ici et là-bas. Ceux qui sont ici ont quitté leur pays d'origine, tous ont coupé les liens. Ils rentraient juste pour les vacances une fois par an. C'est dur. Mon père et mon grand-père sont venus ici seuls. Ils n'avaient personne. J'ai du respect pour ça ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

D'autres personnes expliqueront l'emploi d'un mélange entre le kabyle et le français de la manière suivante :

« Avec ma sœur, on parle kabyle et français. On est tellement imprégné qu'on n'arrive pas à aligner une phrase en kabyle sans mettre des mots en français ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Un autre exemple illustre l'emploi du français et du kabyle au sein de la famille selon la personne à qui l'on s'adresse :

« Avec mon mari, on parle plus le français que le kabyle. Avec mon fils, comme il est né là-bas et qu'il a vécu là-bas, je lui parle un peu en kabyle. Avec ma fille, je parle en français. Avec mes amis Kabyles on parle le kabyle, mais aussi le français. On vient de Tizi-ouzou en Kabylie. On est francophone, presque tout le monde de là-bas parle le français ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Ainsi, **la règle quant à l'utilisation d'une langue** - français, arabe, kabyle ou autre - dans la communication avec la famille semble **se moduler en fonction de la situation, du lieu et du statut de la personne à qui l'on s'adresse.**

Cela dit, il existe également des cas où le français est pratiqué de manière exclusive avec les enfants. C'est en effet le cas d'une jeune femme de 30 ans qui a fait venir son mari de Kabylie. Celui-ci, ancien, professeur de français au collège, travaille actuellement dans une société de transport au niveau de l'encadrement. Tous les deux bilingues français kabyle, ils pratiquent les deux langues entre eux, mais emploient exclusivement le français pour échanger avec leur fille de sept ans. De la même manière une jeune femme ayant grandi à Alger avec des parents parfaitement bilingues expliquera qu'elle est maintenant plus à l'aise en pratiquant le français avec ses parents et frères qu'en parlant kabyle ou arabe.

b. Les relations avec la famille en Algérie ou à l'étranger

L'entretien du lien se fait de manière différente selon qu'il s'agit de la famille proche ou éloignée restée en Algérie. Le principal moyen de rester en contact avec la famille est **l'appel téléphonique**. Quelques personnes ont rapporté entretenir les liens avec des **courriers réguliers**. Une personne s'efforce d'écrire de manière de plus en plus assidue depuis qu'elle a mesuré l'ampleur des coûts investis dans les appels téléphoniques. La fréquence et la longueur des lettres sont variables. Parfois, il s'agit d'un petit mot envoyé en même temps que des photos de vacances ou d'un événement familial : mariage, fiançailles ou anniversaire. A d'autres occasions, il peut s'agir de quelques pages ou plus décrivant la vie de la famille en France, la scolarité des enfants, des activités de la famille ou des recettes de cuisine :

« On s'appelle beaucoup. On s'envoie des photos, des enfants, des endroits où je vais. Maintenant, ils ont mis des lignes partout. Je peux appeler plus souvent ma mère. Je suis en contact avec tout le monde : mes frères, mes sœurs. Ils n'ont pas tous le téléphone dans la famille ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Cela dit, le courrier reste malgré tout un complément aux appels téléphoniques ; il est surtout utilisé dans des cas particuliers : lorsqu'on doit envoyer un papier administratif ou un article, des photos ou un objet demandé par la famille là-bas.

Une autre manière de maintenir le lien avec la famille en Algérie consiste à effectuer des retours plus ou moins réguliers au pays.

◆ Les appels téléphoniques

En ce qui concerne les liens entretenus avec la famille par le téléphone, il convient de distinguer entre la famille proche et éloignée. En effet, la partie de la famille avec qui les liens sont entretenus avec le plus d'assiduité est celle qui est proche : ce sont les parents, les frères et les sœurs, un cousin ou une cousine. Dans quelques cas un oncle ou grand-

oncle fait également partie du cercle restreint avec qui on reste en contact. Il s'agit ici de personnes avec qui des appels sont échangés à une fréquence au moins hebdomadaire. Parfois les appels dans les deux sens peuvent atteindre le nombre de trois ou quatre fois par semaine. Nous allons en parler de manière plus approfondie dans la partie consacrée plus spécifiquement à la fréquence et au contenu des communications.

Les appels vers les membres de la famille éloignée sont encore plus rares, surtout lorsque ceux-ci ne résident pas en Algérie. Il semblerait en effet que si pratiquement tous les interviewés ont de la famille – proche ou éloignée - dans d'autres pays de l'Europe, le contact téléphonique soit le plus intense avec la famille résidant en Algérie.

Toutefois, il convient de noter qu'il existe **une hiérarchie dans les personnes appelées : les interviewés n'appellent pas à la même fréquence toute la famille proche en Algérie**. Ainsi, on remarque que chacun des interviewés a une, deux ou trois personnes avec qui l'échange téléphonique est à la fois plus fréquent et plus important en terme de contenu des appels.

En général, c'est l'un – le plus souvent la mère - des parents qui occupe la place la plus importante dans les appels :

« J'appelle souvent. Tous les deux jours environ. Je sais que ça me coûte très très cher. J'écris plus rarement. Mes cousins je les appelle plus rarement. J'ai un cousin avec qui je suis allé à la fac. Je l'appelle le plus souvent. C'est une ou deux fois par mois. Quand j'ai besoin de quelque chose, je peux appeler aussi. C'est variable, ça peut être une fois par semaine des fois ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Dans un cas exceptionnel, c'est le père de la personne interviewée qui appelle de l'Algérie pratiquement autant que sa mère, si ce n'est plus :

«[Au sujet des appels des parents] C'est presque tous les jours. Pour prendre les nouvelles ou me rappeler de faire ça ou de m'occuper de telle chose. C'est presque toujours mon père qui appelle. En tous les cas c'est avec lui que parle le plus souvent ». (F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

Parmi les personnes rencontrées, deux font partie d'une fratrie composée pour l'un d'une sœur cadette et pour l'autre de deux frères aînés. Sinon, tous les interviewés font partie de fratries composées de minimum six frères et sœurs allant jusqu'à quinze frères et sœurs. Dans ces cas, il est difficilement gérable de maintenir un contact téléphonique avec tout un chacun. Aussi, il s'avère que **le contact est entretenu de manière régulière avec soit un frère ou une sœur, soit les deux, mais jamais avec toute la fratrie :**

« Là-bas, j'ai trois frères et trois sœurs. Le plus âgé a 42 ans, le plus jeune a 22 ans. Ils sont tous en Kabylie, à Azazga. Avec l'éloignement, les copains, ça devient plus difficile. Mais avec la famille, on reste fidèle aux traditions. Je suis proche de l'une

de mes sœurs là-bas et de mes parents. J'appelle toutes les semaines, au moins une fois par semaine ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

Dans les cas où les parents et la fratrie sont en France, c'est un cousin, un oncle ou une grand-mère que la personne appelle le plus souvent :

« J'ai une grand-mère en Kabylie, à Azrou. Elle a 94 ans, c'est la doyenne du village. On garde des liens très forts avec la famille directe : ma grand-mère, mes oncles et tantes, mes cousins. On s'appelle tout le temps. Pour prendre des nouvelles de chacun ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Il faut ici noter **que la communication avec la famille restée en Algérie peut être rendue difficile du fait que certaines régions ou quartiers des grandes villes ne sont pas équipées d'installation téléphonique :**

« On garde le lien avec ceux qui ont le téléphone. Ceux qui habitent à Alger, ils ont la ligne. Ceux qui habitent en montagne ne l'ont pas encore. J'appelle une fois par mois à peu près. C'est régulier. Et aussi quand il y a des urgences, un décès, par exemple. On appelle pour les fêtes religieuses et pour le nouvel an et pour les mariages. J'appelle aussi spontanément pour prendre les nouvelles de chacun. On échange quelques mots. J'ai un beau-frère aux USA et en Belgique on a des cousins, mais on les appelle rarement ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

A ce moment là, la personne contactée n'est pas nécessairement celle pour qui l'émetteur de l'appel a le plus d'affection, mais simplement l'unique personne qui dispose d'un équipement téléphonique :

« J'ai gardé un peu de famille là-bas... J'ai un oncle et un petit frère qui sont repartis là-bas après avoir vécu en France. Mon petit frère est là-bas depuis une année. Ici, il était complètement paumé, là-bas il travaille pour lui. Il se débrouille mieux qu'ici. Il ne trouvait pas de travail, alors il a choisi d'aller au pays, même s'il est né en France...On reste en contact avec le téléphone. Ils n'ont pas tous le téléphone. J'appelle ma cousine et elle transmet ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Une autre manière de gérer **le faible niveau d'équipement** des personnes avec qui l'on souhaite garder un contact consiste à se mettre d'accord sur un jour et une heure lors desquels, toute la famille sera réunie autour du téléphone :

« On appelle une fois par semaine. Ca dépend de l'utilité. Mon mari a une sœur et des cousins qu'on appelle. Ses parents n'ont pas le téléphone au village. Son père appelle de temps à temps. Sa sœur a le téléphone. Pour l'Aïd, on s'est donné un

rendez-vous téléphonique. Toute la famille s'est réunie chez sa sœur et on les a appelés ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

◆ **Le retour annuel de longue durée**

Le retour est un des moyens dont dispose la personne émigrée pour rester en contact avec sa famille et son pays d'origine. La fréquence et la durée de séjour au pays de nos interviewés varient entre six à huit semaines une fois par an, au maximum jusqu'à quinze jours tous les deux ou trois ans. Il existe également des variations dans la fréquence et la durée en fonction des moyens disponibles de la personne et de son statut. Ainsi, un de nos interviewés, commerçant de son état, nous a expliqué qu'en raison de ses difficultés financières il a été amené à écourter et à espacer ses séjours au pays. Deux autres hommes, étudiants, ont reconduit leur retour pendant deux et trois ans en raison du service militaire qu'ils n'avaient pas encore effectué au moment de leur émigration :

« La dernière fois que je suis rentré, c'était il y a deux ans. Je n'ai pas été dispensé de l'armée. Sinon, je rentrerais deux fois par an, en été et en hiver. Je rentrerais longtemps, un mois ou plus. Le dernier séjour, c'était entre juillet et septembre 1997. J'allais chez moi, dans la maison familiale ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

L'autre personne dans le même cas a au bout de trois ans de démarches réussi à être exempté. Il nous a fait part de son projet de retourner en vacances au village :

« Je ne suis pas retourné depuis trois ans à cause d'un problème avec l'armée. J'étais bloqué ici. Avant je rentrais une fois tous les ans pour quinze jours. J'ai eu ma carte de dispense. Je vais rentrer cette année dès que possible. Maximum deux semaines. Je vais faire le tour de la famille, rester un peu avec mes parents. Ce n'est pas le moment de faire du tourisme ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Une autre remarque sur le retour concerne la qualité de celui-ci. Le retour n'est pas nécessairement vécu comme un mois de vacances, même si effectivement il s'agit bien d'un moment où les obligations professionnelles sont suspendues. Le retour tel que présenté par un de nos interviewés semble relever plus de l'ordre d'un ensemble de responsabilités à assumer que du repos :

« Je retourne à peu près tous les ans, généralement pendant un mois, sinon une ou deux semaines. Mais si c'est court, on n'a pas le temps de se reposer. Entre les mariages, les fêtes en famille, tous les gens qu'on doit voir.... On revient plus fatigué que l'on est parti, on ne se repose pas. On part pendant les mois de vacances. Moi, je ne suis pas parti depuis deux ans. La dernière fois, ça remonte à 1996. Pendant un mois, je suis resté chez moi. Mon père a une maison là-bas. C'est un peu en dehors du village, à vingt-et-un km exactement d'Azrou. Mon père a acheté un morceau de

terrain et il a fait construire une maison. Actuellement, elle est habitée par une autre personne de la famille ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une seule personne est retournée en Algérie pour une période excédant la durée moyenne d'un mois. Il s'agit ici d'un homme âgé aujourd'hui de 38 ans :

« Je suis resté cinq ans en Algérie. C'était en 1980. Au moment de faire mon service. J'ai été réformé au bout de cinq ans. Mais j'ai du attendre ma carte de réformé et je ne pouvais pas repartir avant de l'avoir. Je suis repartie aussi tôt qu'ils me l'ont donné. Là-bas, je faisais du marché au noir. En fait, j'achetais des légumes et des fruits et je les revendais avec un profit. Ca marche comme ça là-bas, tout est noir. C'est le business qui est comme ça ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

◆ **Le retour des femmes**

Enfin, une dernière remarque concerne la mobilité des femmes et des enfants dans le cadre du retour. Bien souvent, dans les pratiques de personnes rencontrées, il semblerait lorsqu'il s'agit d'un couple, que les femmes soient plus nombreuses à partir, et que de toute manière elles restent souvent plus longtemps sur place :

« Je retourne une fois par an avec les enfants. Les billets sont chers. Mon mari est très pris, c'est difficile d'organiser le départ. Souvent les gens font faire des travaux chez eux pendant l'été C'est là où il a du travail. Souvent, on part et il nous rejoint après. Quand on part, c'est pour un mois ou six semaines. Après, on a notre dose. On ne peut plus attendre avant de revenir ici ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Un autre exemple est donné par celui d'un commerçant, marié avec deux enfants, dont la situation financière est depuis trois ans un obstacle à son retour en Kabylie. En revanche, il continue à assurer le retour annuel de sa femme et de ses enfants pendant une période de trois à quatre semaines.

2. Les amis : le rôle des relations intercommunautaires pour les hommes, les réseaux cosmopolites pour les femmes

Les relations avec les amis en France et à l'étranger s'entretiennent de manière légèrement différente. Tout d'abord, nous avons constaté que l'investissement affectif des personnes interrogées semble se concentrer sur la famille, qu'elle soit en France ou ailleurs. Pour certaines personnes, la famille, en particulier une sœur ou frère, occupe la place de la ou du meilleur(e) ami(e). Cela dit, nous relevons également une sociabilité importante qui se joue autour d'un ou plusieurs réseaux d'amis. Ainsi, si les activités et obligations familiales jouent un rôle important, cela n'empêche en rien des liens fréquents

et importants qui se jouent à l'extérieur de la famille ; ceci étant particulièrement visible chez les jeunes célibataires.

a. Les amis en France

Une toute première remarque concerne la qualité et la quantité des relations sociales liées en France. En effet, si tous les interviewés citent au minimum une personne qui est considérée comme un(e) ami(e), il existe des différences importantes quant au nombre des personnes fréquentées et quant à la fréquence, la durée et la nature des échanges. De fait, un interviewé peut avoir un ou deux amis auxquels il est très lié. Ils se fréquentent quotidiennement, passeront des longues heures à discuter, à se promener, éventuellement à régler les problèmes administratifs de l'un ou à organiser le déménagement de l'autre. Ils ne conçoivent pas qu'une journée se passe sans se voir et si cela n'est pas possible, ils s'appellent au minimum une ou deux fois. D'autres personnes rencontrées nous ont dit avoir un cercle d'amis très large, comptant une quinzaine de personnes. Celles-ci sont fréquentées sinon tous les week-ends, au moins une ou deux fois par mois à des occasions diverses : pique-nique, sorties en soirées organisées, match de foot ou concerts. Enfin, un troisième cas de figure est représenté par une personne, père de famille et propriétaire d'un restaurant, qui rapporte avoir quelques très bons amis, auxquels il tient presque autant qu'à sa famille. La fréquence des visites ou des sorties communes se limite toutefois aux occasions de fête religieuses ou aux événements familiaux, à savoir tous les trois mois environ.

Une autre remarque générale concerne le changement des amitiés avec l'âge, l'occupation et le statut matrimonial de la personne. Pour les interviewés qui sont nés ou qui ont grandi en France, les changements sont particulièrement perceptibles entre les différents moments de la vie d'adolescence, de jeune adulte puis d'épouse ou époux en charge d'une famille.

Enfin, l'intensité et la quantité de relations sociales peuvent aussi varier en fonction du nombre d'années passées en France. Ainsi, on remarquera que pour certains l'appartenance à un réseau large ou à plusieurs réseaux augmente avec le nombre d'années passées en France.

◆ Le lien entre la sociabilité et le rôle tenu par la personne au sein de la famille

Nous avons déjà remarqué que dans l'ensemble de la population d'origine algérienne rencontrée, les activités sociales centrées autour de la famille occupent une part importante du temps libre. Ceci semble particulièrement évident pour les personnes dont la majeure partie de la famille habite en France et/ou qui ont été chargées de la gestion des

investissements financiers familiaux. Pour un jeune homme, les divers rencontres et échanges avec la famille constituent l'investissement principal en dehors de son travail consistant d'ailleurs à gérer une partie de l'affaire familiale :

« Actuellement, j'ai moins de relation avec les amis à cause du travail. Les horaires sont conséquents et je ne suis pas libre en week-end. J'ai un peu rompu les liens. Avant, je jouais au hand-ball et on se voyait aussi beaucoup en dehors de l'entraînement et les matchs. On allait en boîte, au restau, au pub. On était tout un groupe. C'est des gens que je connaissais déjà au lycée. Il y a de tout dans le groupe : des Martiniquais, Africains, Français, Portugais, Basques et Algériens. Maintenant, je les revois rarement ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

◆ **Le lien entre la sociabilité et le statut matrimonial**

Ce même type de sociabilité est aussi très visible chez les interviewés mères ou pères de famille avec des enfants en bas âge. En effet, ceux qui ont fondé récemment une famille et qui élèvent des enfants, nous ont fait part des changements dans leur vie sociale depuis le mariage et l'arrivée du premier enfant. C'est ainsi que la fréquence et la durée des rencontres avec des amis ou les sorties en couple tendent à diminuer au profit de l'accueil de la famille proche et du repliement sur le foyer :

« On a nos amis. C'est plus des relations par téléphone. Par manque de temps, on ne se voit pas souvent. L'entourage familial est très important. Quand on a du temps libre, c'est la famille qui l'occupe ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

En résumé, les sorties et autres activités culturelles et sportives s'espacent et la famille proche sera privilégiée dans les moments d'accueil.

◆ **Le lien entre l'âge à l'arrivée et le sexe de l'interviewé et l'origine des personnes fréquentées**

A l'exception d'une personne, tous les interviewés font part d'une diversité quant à l'origine de leurs amis. Le cas différent est celui d'un jeune Algérois qui tient un salon de coiffure pour hommes à la Goutte d'Or. Il habite en banlieue avec sa femme et sa fille âgée d'un an. En dehors de son activité de boxe française dans un club qu'il fréquente à raison de deux ou trois fois par semaine, il reçoit de manière irrégulière un seul ami, également d'origine algérienne :

« Je n'ai pas de voisin ou d'amis. Ici c'est bonjour-bonjour. Chez moi, c'est pareil. Je préfère comme ça. Ici je ne parle pas beaucoup avec eux. Je préfère rester seul avec ma femme et ma fille, être tranquille ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Ceci dit, il existe des variations plus ou moins importantes en ce qui concerne le nombre d'amis et la fréquence à laquelle les rencontres ont lieu. En effet, si tous les interviewés ont des amis aussi bien d'origine française, qu'algérienne, africaine ou autres, il semblerait que chacun soit également investi dans une sociabilité sinon communautaire, au moins tournée vers des personnes d'origine algérienne ou maghrébine :

« Mes amis, c'est mélangé. Il y a des Kabyles, des Français, des Africains. Il y a toutes les races. Surtout en tant que commerçant. Même à l'étranger il n'y a pas de problème. Tant que les gens sont corrects ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Ainsi, dans le discours des interviewés, il n'est **pas question d'opérer une distinction basée sur des différences d'origines ethniques** : des liens privilégiés sont établis et s'entretiennent avec **des personnes de toutes origines**, de sorte que la personne citée comme meilleur(e) ami(e) peut être d'origine aussi bien française, australienne, anglaise qu'algérienne. En revanche, dans la majeure partie des cas, soit les interviewés fréquentent une majorité de personnes d'origine algérienne, soit **la fréquence et la durée des rencontres est plus importante avec une ou deux personnes d'origine algérienne**. Ceci est particulièrement évident pour les jeunes hommes arrivés depuis peu pour travailler ou faire des études. En effet, c'est dans ce groupe d'interviewés que l'on remarque le plus d'amitiés avec d'autres jeunes hommes d'origine algérienne. Un des interviewés qui, lui, revendique son appartenance à la culture kabyle, en a parlé de la manière suivante :

« Il y a aussi des Français, mais je fréquente plutôt des Kabyles. On s'est rencontré à la fac ou au boulot et on est devenu copains par la force des choses. En général, c'est des Kabyles. A force de se côtoyer, il y a 2-3 Français qui deviennent des copains. On s'échange des cours et on lie une amitié avec le temps. A part une seule personne, tous mes copains sont kabyles, je les ai connus ici. Il y a un copain avec qui j'étais à l'école là-bas ».

La même personne remarque par ailleurs :

« Avec les Kabyles, on fonctionne de la même manière, on se comprend beaucoup plus. On a la même tradition, la même manière de voir et de sentir les choses. Entre les Arabes et les Kabyles, il y a un ancien conflit. C'est pas la même culture ou la même langue. On est une société très communautaire. Il y a aussi le contact. Quand tu habites à deux pas de quelqu'un, tu te sens toujours plus proche. Quand tu viens de villages qui sont à 100 km l'un de l'autre... On partage les mêmes centres d'intérêts politiques et culturels ! ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Un autre jeune homme, qui est également installé en France depuis peu, s'est prononcé au contraire de manière explicite sur le non-sens de la différenciation entre l'appartenance

kabyle et arabe. Nous remarquons que le noyau de ses relations est néanmoins constitué de personnes d'origine algérienne :

« J'ai plutôt des amis algériens. C'est des amis de fac, du boulot. J'ai aussi des amis français que j'ai rencontrés à la fac. Des amis de voyage aussi. Que j'ai connus en Algérie. J'ai rencontré un copain dans le métro que je connaissais déjà à la fac à Alger. Ma ville est très petite, donc je connais peut être 2 ou 3 personnes de la même ville. La plupart viennent des grandes villes : Alger, Oran ou Sétif. » (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

En ce qui concerne les femmes rencontrées, venues à l'adolescence ou en tant qu'adulte, les choses ne se présentent pas exactement de la même manière. Elles affirment en tous les cas faire partie d'un réseau d'amis très large composé de personnes de plusieurs origines géographiques. Ainsi, **à l'inverse des jeunes hommes arrivés dans le même cadre, les relations sociales avec des personnes de toutes origines paraissent faire l'objet d'un investissement plus important.** Les critères qui permettent d'opérer une sélection entre les personnes rencontrées semblent alors se baser plus sur l'appartenance sociale que sur l'origine géographique, ethnique ou l'appartenance religieuse :

« [Légèrement surprise de la question sur l'origine de ses amis] Je ne vois l'intérêt d'avoir que des amis algériens ou que des amis français. C'est pas ça qui compte dans l'amitié. C'est plus une affinité ou la même sensibilité ou expérience. J'ai une très bonne amie juive, ses parents sont tunisiens. Ils ont été virés de là-bas. J'ai des amies qui viennent de tous les pays de l'Europe. C'est vrai, c'est souvent des gens qui ont voyagé comme moi. J'ai une très bonne amie algérienne » (F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

Une autre femme abonde dans le même sens lorsqu'elle déclare :

« Quand on arrive en France, on cherche quand même à rencontrer des Algériens. Ce n'est pas qu'on veuille rester dans la communauté absolument, mais pour les fêtes religieuses on cherche quand même. Finalement, on a plus d'amis français ou d'autres pays que des amis algériens. On a des amis américains, australiens, iraniens. On a des amis algériens aussi. On a fait le 31 et le Ramadan ensemble. Noël, on l'a fêté chez une amie australienne. Avec les copains on se voit souvent. Ce n'est pas n'importe qui quand même. Ici, il y a des femmes algériennes dans l'immeuble. On ne se fréquente pas. On me l'a reproché, mais on n'est pas pareil. Ce n'est pas parce qu'on est toutes les deux de là-bas qu'on a des choses en commun. Elles ont moins de culture. Elles n'ont jamais travaillé. Moi je suis musulmane de culture, mais je ne pratique pas. Il y a des femmes d'autres niveaux. On ne voit pas

du tout les choses de la même manière. Nous on est presque SOS racisme, on accepte tout, ça apprend beaucoup de choses ».

La même interviewée expliquera aussi :

« J'ai une très bonne amie qui est australienne. Tout se passe très bien. Les différences culturelles ne nous gênent pas du tout. Tout dépend si les gens acceptent les différences culturelles ou non. Je trouve que c'est très enrichissant de vivre ici. J'ai appris beaucoup de choses ici, en côtoyant d'autres nationalités. » (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

◆ **Les autres personnes en France avec qui des relations sont entretenues**

Dans l'ensemble des cas, **les personnes fréquentées en dehors du travail sont soit de la famille, soit des amis de plus ou moins longue date.** En dehors d'une femme, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des personnes qui en dehors de ces deux cercles ont des relations sociales liées au travail ou au voisinage. Dans un seul cas, une femme s'est liée d'amitié avec une voisine, d'origine algérienne également. Les personnes en question se connaissent depuis 16 ans pour avoir vécu dans le même immeuble d'une cité située au sud de Paris. Depuis le début de leur amitié, l'interviewée a acquis un appartement situé dans un autre immeuble de la cité, mais les deux anciennes voisines continuent à cultiver leur amitié et se voient de manière régulière.

Autrement dit, les personnes d'origine algérienne rencontrées au cours de l'étude semblent entretenir des relations de bon voisinage sans toutefois investir plus de temps ou d'énergie que ceux requis par un apéritif occasionnel ou quelques mots échangés dans la cage d'escalier ou sur le pas de la porte.

Les amis fréquentés sont le plus souvent des personnes faisant partie d'un réseau dans lequel l'interviewé a été introduit par une connaissance ou un(e) ami(e).

Le contexte de la première rencontre peut être celui des études, d'une activité sportive ou dans quelques cas, le travail. Il s'agit entre autres d'un jeune homme qui tient un café fréquenté par d'autres jeunes personnes du quartier. Ayant plus ou moins rompu avec le réseau auquel il appartenait auparavant, il a pu ainsi se reconstituer un nouveau réseau de copains, notamment parmi les jeunes habitant le quartier où est situé son café :

« Actuellement, je vois une demoiselle, je vois des amis et des amies. Des gens qui ont emménagé dans le coin. Pas forcément des clients, mais à 30 % des gens qui habitent le quartier. Peut être 70% qui habitent en dehors du quartier à Paris. La plupart, c'est des Français ou des Maghrébins ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

◆ **La réception des amis au domicile : de la pratique de la « porte ouverte » à l'accueil formalisé**

Les occasions de réception varient en fonction des contraintes de temps, d'espace et de moyens de chacun. Certains semblent **recevoir à tous moments suivant une politique de « porte ouverte »** au moins pour la famille et les amis :

« Chez moi je reçois tout le monde, spontanément. Les amis, la famille, pas les voisins. Mais la porte est toujours ouverte. Les gens viennent quand ils veulent. C'est pratiquement tous les jours. Je reçois aussi pour des petites fêtes, s'il y a quelque chose à fêter, on invite les amis ou la famille. Moi et ma femme. Si elle est là, on reçoit ensemble, sinon je reçois quand je suis seul. Regardez mon neveu au bar, il rigole parce que chez lui c'est pareil. C'est pour ça qu'il sort, parce qu'il y a toujours du monde chez lui. C'est au salon ou à la cuisine. Ma cuisine fait salon en même temps, alors j'ai deux salons ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Cette personne ne semble donc pas limiter l'accueil à l'occasion de fêtes religieuses ou d'un événement familial particulier. Il ne semble pas non plus exister des barrières liées au temps ou à l'espace disponible. A partir du moment où une personne fait partie du cercle familial ou amical, elle peut se présenter à tout moment de la journée. D'autres personnes nous ont fait part de cette manière de pratiquer l'amitié :

« Quand mes amis sont dans le coin, ils appellent et ils passent. Ils viennent pour discuter, prendre un café. D'autres passent à l'improviste, on n'est pas à cheval sur ces trucs. On passe. Je n'ai pas de contraintes en termes de famille, je n'ai pas de femme ou d'enfants. Il m'est déjà arrivé de nous retrouver à dix ici, même si l'espace est exigü. C'est très variable quand je reçois. En tous les cas c'est toutes les semaines qu'il y a quelqu'un qui passe. Peut être pas tous les jours, mais au moins un jour sur deux. C'est à n'importe quel moment. Ça peut être tard le soir, chez moi la porte est toujours ouverte ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Remarquons ici, en tous les cas en apparence, le peu de règles qui semblent entourer l'accueil. Il n'y a pas d'heures pour venir, ni de limite imposée à la durée des visites. La seule règle semble être celle d'essayer de prévenir la personne visitée avant d'arriver et de ne pas encombrer la personne par sa présence. Il faut peut être ajouter que les interviewés qui adhèrent le plus à cette pratique de passer plus ou moins à l'improviste sont précisément ceux qui ont un emploi de temps, sinon peu chargé au moins assez flexible. En effet, l'un s'occupe actuellement de tenir un bar, après un parcours professionnel sinueux, l'autre travaille à mi-temps à la réception d'un hôtel.

D'autres personnes fonctionnent avec le même esprit, mais **souhaitent malgré tout mettre une certaine forme à l'accueil**. En effet, si elles conçoivent recevoir sans occasion particulière, un dîner est toutefois préparé ou l'apéritif est servi :

« Je reçois beaucoup, mais c'est sans occasions particulières. La dernière fois, c'était la semaine dernière pour un dîner. Quand je reçois, je fais la cuisine. C'est rarement juste pour un verre à moins qu'on aille au restaurant après. Si c'est pour sortir, il arrive qu'on prenne l'apéritif ici et après on sort. C'est plutôt des amis qui passent. C'est rare que ma sœur vienne. On se voit plus en dehors. Presque tous les samedis, on fait nos courses ensemble ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Une autres femmes appartenant à la catégories de celles qui reçoivent leurs amis de manière régulière pour les fêtes aussi bien que sans occasion particulière fait valoir **l'importance de la culture d'accueil des pays méditerranéens :**

« On aime bien recevoir, c'est dans notre culture. On invite plutôt en week-end pour le déjeuner ou le dîner...J'ai beaucoup reçu ces derniers temps. Presque chaque week-end, il y a eu des amis à la maison. Il y a le Ramadan et les fêtes. Là-bas c'est des jours de fêtes où l'on ne travaille pas. Ici, ça tombe souvent des jours de semaine où on travaille. Ce n'est pas facile. Si ça tombe un jour de semaine, on fait un repas un peu symbolique. Si ça tombe un jour de week-end, on marque le coup avec des amis et on fait un vrai repas. Il y a le grand et le petit l'Aïd et Mouloud, j'oublie souvent quand c'est. On sait quand c'est les fêtes parce qu'ils en parlent à la télé. Il y a une communauté importante de musulmans en France, alors on en parle. Pendant le Ramadan, on s'invite pour les repas, on prend le thé, on discute. C'est un mois de fête, qu'on passe ici ou chez les amis. C'est plutôt le week-end qu'on se retrouve parce qu'en semaine, tout le monde travaille et on ne peut pas veiller tard. C'est une ambiance particulière, on reste tard le soir. On fait la chorba, des gâteaux orientaux, du thé à la menthe ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Dans ce cas de figure, la réception aura lieu plutôt en week-end ou tout au moins en soirée, elle sera précédée d'une invitation lancée au moins avec quelques jours d'avance.

D'autres personnes **reçoivent de manière très irrégulière avec ou sans occasions et de manière exclusive une ou deux personnes**. D'autres font valoir que les occasions de réception des amis sont limitées aux fêtes religieuses et le Ramadan ou les fêtes de famille telle que les anniversaires, les mariages ou les circoncisions:

« J'ai un seul ami algérien que j'invite comme ça de temps à temps avec sa femme. Il m'invite aussi avec ma femme. Ma femme fait la cuisine arabe et française. Elle cuisine bien le français. Quand on reçoit, on parle l'arabe à cause de la femme de

mon ami qui ne parle pas beaucoup le français. La fréquence, ça dépend. Ce n'est pas régulier ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Pour quelques unes des personnes rencontrées, l'accueil est contraint par le manque d'espace ou par le temps limité dont elles disposent en dehors des obligations professionnelles et familiales. Dans les premiers cas, il s'agit surtout des jeunes hommes célibataires occupant un studio ou une pièce. Dans ces cas, la réception peut être très fréquente, voire quotidienne, mais elle reste informelle. Les personnes reçues sont alors plus celles qui passent plus ou moins à l'improviste que de réels invités et l'accueil est marqué par le fait d'offrir le café ou un verre, éventuellement avant de sortir ailleurs :

« L'espace ici est tellement petit que je préfère aller dehors. J'ai un seul ami qui vient ici. On travaille ensemble. On se voit tous les jours. Quand il vient ici on discute, on rigole, on prend un verre quand on a le temps. Sinon il passe me voir et on va ailleurs. Il passe tous les jours. On va manger ensemble ici [dans le quartier]. J'ai une amie aussi qui vient. C'est mon ex. Elle travaille beaucoup. Elle ne vient pas souvent. Dès qu'elle a un moment, elle passe, on prend un verre et elle rentre. Mon ami est Arabe, il ne parle pas très bien le français. On parle l'arabe. Mon ex est Française d'origine algérienne. On parle français et arabe». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Pour les autres, l'accueil est principalement réservé à la famille, à des occasions précises : fêtes religieuses, anniversaires, mariages ou autres.

En ce qui concerne la situation inverse, à savoir les occasions où l'interviewé est reçu par des amis, on remarque que certains reçoivent aussi souvent qu'ils sont reçus. C'est effectivement le cas pour la personne citée ci-dessus :

« Mais on est aussi souvent invité. La semaine dernière, on était reçu pendant 4 jours chez une amie à Fontainebleau. On est plutôt reçu par des amis. On fait le nouvel an persan chez mon amie iranienne. On fait Noël chez mon amie australienne ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Ici, la règle de l'accueil semble être que l'on invite autant que l'on est invité en faisant bénéficier l'ensemble du groupe d'amis de l'accueil à la maison.

Pour d'autres, en raison des contraintes imposées par le manque d'espace ou de moyens, ils sont plus souvent reçus qu'ils reçoivent, en tous les cas pour les occasions plus formelles. En effet, si ces personnes semblent recevoir chez elles à une quantité, fréquence et durée égales aux premiers, les formes qui entourent l'accueil ne sont pas exactement les mêmes. Là, où les premiers prépareront un dîner ou une fête, les autres serviront un café ou

un verre. Là où les premiers arrêteront une date et une heure et feront attention à prévenir avec une certaine avance, les autres reçoivent plus à l'improviste, quand l'occasion se présente :

« Chez moi, je n'ai pas vraiment l'occasion. Je ne suis pas du genre à faire un dîner et inviter. De fait, j'ai une facilité de déplacement. Je suis beaucoup plus invité que j'invite. Sinon, je vais chez des copains qui sont comme moi, seuls. Une fois tous les deux jours. Quand le temps et les conditions le permettent ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Aussi, lorsqu'il s'agit d'un dîner formel ou d'une soirée entre plusieurs amis, éventuellement une fête, ils sont plus souvent invités qu'ils invitent.

◆ **Activités de loisirs : une fonction et une fréquence variables de la pratique selon le statut familial et le sexe de l'interviewé**

En dehors des occasions particulières où les interviewés sont reçus ou reçoivent, ils pratiquent de manière régulière une ou deux activités culturelles ou sportives qui sont également des moments de sociabilité.

Ici encore, il faut distinguer entre les personnes qui ont des obligations familiales et celles qui en ont moins. En effet, on remarque que tous les interviewés rapportent avoir au moins une activité de loisir principale. Dans un cas, il s'agit de la lecture des magazines et des romans, dans un autre c'est la boxe française ou encore le cinéma. Cela dit, **les parents d'enfants en bas âge** ou les personnes qui sont investies de responsabilités familiales importantes, pratiquent leur activité de loisir à **une fréquence moindre que les personnes célibataires et/ou avec des enfants plus âgés**. De plus, ils font part d'un éventail moins étendu d'activités culturelles et sportives. De fait, disposant de moins de temps libre, ces interviewés se concentrent souvent sur une seule activité pratiquée en dehors de la famille, seul(e) ou avec un(e) ami(e). Les autres **activités dont ils font part se pratiquent avec le conjoint et les enfants**. Ainsi, ira-t-on dans lieux où les enfants trouveront également du plaisir : le restaurant, le parc ou la piscine ou on louera des cassettes vidéo qui pourront être regardées à domicile en famille.

Inversement, **les célibataires sont plus nombreux à s'investir dans plusieurs activités, surtout s'ils travaillent à mi-temps**. On retient ici en particulier le cas d'un jeune homme qui, en dehors de son travail et des ses études qu'il mène parallèlement, trouve le temps pour une séance hebdomadaire de cinéma, la course à pied, la lecture, les week-ends à la campagne et les concerts de manière occasionnelle. Par ailleurs, on remarque chez les célibataires moins de sorties au restaurant, et plus de sorties au café et

dans les soirées de fêtes organisées. Ceci est particulièrement évident chez les hommes. On retient également le fait, qu'**excepté une personne, aucun des interviewés n'a rapporté sortir en boîte de nuit. S'ils sortent, c'est dans des soirées organisées par une radio communautaire ou une association rassemblant des personnes d'origine algérienne ou maghrébine.**

Hormis la couture et le ménage que seules les femmes citent comme faisant partie des activités pratiquées dans leur temps libre, on ne remarque **pas de division sexuelle en ce qui concerne la nature des activités pratiquées par les interviewés.** Ainsi, les femmes rencontrées, comme les hommes, vont au cinéma, lisent, sortent au restaurant ou pratiquent un sport. Une des femmes rencontrées s'occupe d'ailleurs de l'organisation et participe au jury du festival de film des femmes à Créteil. En revanche, il est possible de constater **une différence quant à la fréquence de la pratique en question.** Ceci est particulièrement évident pour la lecture et les sorties au café. Alors que toutes les femmes rencontrées ont en cours la lecture d'un roman ou d'une œuvre de nature scientifique, seul un homme pouvait citer le titre d'une fiction actuellement en cours de lecture. Inversement, si toutes les femmes fréquentent des cafés, c'est de manière tout à fait rare et en tous les cas beaucoup plus irrégulière que les hommes.

Dans le même esprit, **les hommes et femmes rencontrés originaires d'Algérie pratiquent un sport, mais la fréquence de la pratique est bien plus assidue chez les hommes.** Seule une femme, célibataire avec une fille adulte, fait exception. Elle passe en effet une heure dans une salle de sport quatre fois par semaine.

Enfin, remarquons, que **le sport semble pour les hommes être l'occasion de se retrouver entre amis.** Plusieurs en effet ont expliqué qu'ils retrouvent leurs copains au foot, au handball ou à la boxe française. Pour les femmes rencontrées lors de l'étude, les activités sportives, bien que représentant **un moment de détente et de bien être, semblent moins être une occasion de convivialité.** A l'inverse des hommes, il s'agit en premier de s'occuper de son corps, puis accessoirement de passer un bon moment, si possible en compagnie d'une ou de deux copines.

Une toute dernière remarque concerne l'éventail des activités pratiquées et le niveau social de l'interviewé. Au-delà du temps réel disponible et des autres contraintes matérielles à la pratique des loisirs, **l'éventail des activités s'étend avec, semblerait-il, le nombre d'années d'études et l'importance des responsabilités professionnelles de la personne.** Ainsi, on retient que le jeune algérois, originaire d'une famille modeste et coiffeur de profession (à la Goutte d'Or) a une seule activité de loisir : la boxe française.

Le jeune homme originaire d'Azazga en Kabylie, issu d'une famille d'informaticien, actuellement réceptionniste dans un hôtel et en thèse d'architecture, en a plusieurs : la lecture, le cinéma, la course à pied, le volley-ball, les concerts, les spectacles, les « virés » en Bretagne, pour n'en citer que quelques-unes. Il est également le seul à fréquenter régulièrement le théâtre, même s'il déclare que cette activité est plus pratiquée pour faire plaisir à une amie qu'un réel plaisir.

A l'exception de cette personne, la fréquentation de spectacles de théâtre n'est pas citée comme une activité courante. Le seul spectacle auquel plusieurs des interviewés ont participé est celui de **Felag, un comédien algérien**, installé en France.

b. Les amis à l'étranger : fréquence et moyens des contacts

Pratiquement toutes les personnes originaires de l'Algérie rencontrées ont gardé des liens avec des amis habitant en Algérie ou ont des amis qui habitent maintenant d'autres pays, soit de l'Europe, soit en Amérique du Nord. Les seules exceptions sont les personnes qui sont nées en France ou qui sont arrivées en tant qu'enfant ou il y a maintenant plus de dix ans.

En ce qui concerne les amitiés préservées, il s'agit souvent de relations commencées pendant le collège ou au cours des études à l'université. Pour une personne, il s'agit d'une amie d'enfance, la fille des voisins à Alger.

Les moyens employés **pour conserver les liens sont principalement l'écrit et plus rarement le téléphone**. Seule une personne dit employer de manière exclusive le téléphone pour rester en contact avec son ami qui habite maintenant à Londres. Deux personnes écrivent des cartes postales à l'occasion. Deux personnes écrivent des lettres, l'une à raison de trois ou quatre fois par an, l'autre toutes les deux semaines :

« J'écris à mes trois amies. L'une est à Bruxelles, l'autre est en Espagne et la dernière est à Alger. J'appelle aussi celles qui sont à Bruxelles et en Espagne. Pas l'amie d'Alger. On s'écrit. Je lui fais une sorte de journal. J'écris toutes les semaines et au bout d'un mois ou deux, j'envoie tout. Avec des photos ou des articles. Ça fait un peu comme un journal. Je lui dit tout ce que je mettrais dans un journal intime ».

(F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

Une quatrième personne alterne entre le téléphone et l'envoi de courrier électronique qui se complète par une carte postale occasionnelle :

« J'ai deux copains aux USA et deux copains au Canada. On s'arrange entre nous pour s'appeler. Ceux qui sont aux USA, c'est plus eux qui m'appellent parce que c'est moins cher de là-bas. Ils m'appellent une fois par mois. L'un des copains au Canada, c'est moi qui l'appelle. Il a moins d'argent. Je les vois très rarement. L'un est passé à Paris

il y a un an. Sinon, les autres ça fait cinq ou six ans qu'on ne s'est pas vu. On s'écrit aussi des cartes postales et des e-mails ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

La personne a poursuivi sur la difficulté de maintenir les liens avec les amis restés au pays, faute de pouvoir leur écrire ou les appeler. Les retours irréguliers et généralement de durée courte ou qui sont occupés à renouer avec la famille ne suffisent pas à entretenir les relations amicales. De fait, l'entretien des relations amicales avec des personnes habitant en dehors de la France fait l'objet **d'un investissement moindre** que celui des relations amicales en France et celui des relations familiales en France et en Algérie.

CONCLUSION

En guise de conclusion de cette première partie, nous retenons plusieurs éléments d'importance pour la suite.

Une première série de constats concerne les projets de départ et les parcours des personnes originaires d'Algérie interrogées.

- ❖ Les raisons initiales du départ se résument à trois : le projet d'études, la reprise d'une affaire familiale ou les événements politiques en Algérie. Certains des interviewés partent avec l'idée de retour, d'autres dans la perspective de rester définitivement, quelques uns ont changé leurs projets de retour au vue de l'évolution des événements et de leurs conséquences en Algérie. Enfin, trois personnes ont nous ont parlé de leur projet de mobilité, à savoir ni rentrer en Algérie, ni rester en France.
- ❖ Nous n'avons pas observé de cas d'immigration en « solitaire ». Toutes les personnes rencontrées soit sont arrivées dans le cadre d'un regroupement familial, soit sont parties avec leur famille, soit ont été accueillies par un frère ou une sœur ou encore ont fait venir un ou plusieurs membres de leur famille par la suite.
- ❖ En ce qui concerne les parcours professionnels, nous avons observé plusieurs stratégies : certains réussissent à mettre en place des projets avec l'appui des amis ou de la famille, éventuellement en se reconvertissant. D'autres « temporisent » en prolongeant leurs études, d'autres encore ont des parcours assez sinueux passant d'un petit boulot à l'autre, sans une réelle trame professionnelle. Enfin, une personne semble avoir abandonné tout espoir de travailler et se consacre entièrement à son mari, ses enfants et ses amies.
- ❖ Les projets de départs et les parcours participent à la structuration de la sociabilité en France. Selon le temps passé en France, le statut professionnel et personnel de la personne, celle-ci s'investit de manière plus ou moins intense dans des relations familiales, amicales et professionnelles en France.

Une deuxième série de constats concerne la sociabilité familiale et amicale en France et ailleurs.

- ❖ Nous avons retenu le fait que la taille de la famille en France est plus importante dans le cas des Algériens rencontrés par rapport aux Américains et aux Chinois de l'étude. La plupart des interviewés sont membres de fratries de taille conséquente et/ou ont une bonne partie de leur famille élargie qui est installée en France.
- ❖ Les personnes originaires de l'Algérie accordent une place importante à la famille et en particulier à la famille proche. En France, il existe de nombreuses occasions de marquer la cohérence familiale et l'entretien des liens fait l'objet d'un investissement certain. Dans tous les cas la famille en France habite à proximité : à Paris ou dans sa région. Dans quelques cas les personnes habitent ensemble ou sont voisines.
- ❖ Les relations avec la famille restée en Algérie se limitent dans la majorité des cas à la famille proche. En situation d'immigration, les liens se resserrent sur deux ou trois personnes de la famille et l'entretien des relations avec la famille éloignée se fait de manière indirecte.
- ❖ Les mères et épouses semblent jouer un rôle important dans l'entretien des liens avec la famille, en France ou en Algérie. Dans plusieurs cas ce sont elles qui assurent le lien en prenant l'initiative des appels et des courriers. De plus, il semble qu'elles retournent plus souvent au pays et pour des périodes plus longues que les hommes.
- ❖ Les réseaux d'amis et les activités de loisirs en France se structurent de manière différente selon le temps passé en France, le statut professionnel et personnel de la personne, ses responsabilités familiales et le sexe de la personne. Pour les hommes célibataires, il semblerait que le sport avec les amis d'origine algérienne soit un lieu de sociabilité important.

II. LES OBJETS ET LES SERVICES DE LA COMMUNICATION

Il s'agit ici de décrire quels sont les objets de communication dont dispose la population interrogée, quels sont les services France Telecom auxquels ils ont recours, puis finalement quels sont les opérateurs autres que France Telecom utilisés par les interviewés. **L'intérêt de cette partie consiste à établir les moyens dont disposent les interviewés pour entretenir les liens avec la famille et les amis restés en Algérie ou partis dans d'autres pays.** Nous allons voir que les interviewés d'origine algérienne ont un **niveau d'équipement moins important que les personnes d'origine américaine.** Nous allons également voir que **l'éventail des services est beaucoup plus restreint** que dans le cas des interviewés américains. Un service en particulier est très largement utilisé, à savoir celui de **l'accès modulable sélectif.** En effet, il semble que dans l'ensemble, les interviewés d'origine algérienne disposent de **moins de ressources pour les objets ou les services. Ou alors, ils choisissent d'investir leurs ressources dans les communications mêmes plutôt que dans les moyens de communications.** Il faut aussi tenir compte du niveau d'équipement de l'autre côté de la méditerranée. Ceci est particulièrement évident, nous allons le voir, en ce qui concerne **l'utilisation de moindre l'e-mail dans la communication.** Alors que plusieurs des personnes rencontrées sont familières de ce moyen et que certaines disposent de la possibilité de l'utiliser, aucune n'a recours à l'e-mail dans ses communications avec l'Algérie. En effet, une personne nous a expliqué qu'en raison du faible niveau d'équipement en ordinateur, mais également d'abonnement à Internet, elle ne peut pas faire usage de ce moyen pour communiquer avec sa famille.

A. LES OBJETS DE LA COMMUNICATION

Nous allons successivement traiter du niveau d'équipement, du processus d'acquisition des objets, à savoir la prescription et les itinéraires d'achat et de souscription, puis enfin de la place des objets de communication dans l'espace domestique. Remarquons d'emblée que le niveau d'équipement semble être moins important que celui des personnes d'origine américaine interrogées pour l'étude.

1. Le niveau d'équipement dans le privé et sur le lieu de travail

Le niveau d'équipement téléphonique varie sensiblement entre les ménages rencontrés selon l'âge des parents et la composition des foyers. L'équipement tel qu'observé et décrit par les interviewés consiste en plusieurs éléments : les téléphones filaires, les téléphones sans fil, les téléphones portables, les répondeurs, les fax, le Minitel et enfin l'équipement informatique. Parmi les personnes rencontrées au cours de l'étude, nous pouvons **distinguer entre trois niveaux différents d'équipement.** Un premier niveau concerne les personnes disposant d'un équipement léger, à savoir un ou deux téléphones de type filaire,

sans fil ou portable. Un deuxième niveau d'équipement concerne les personnes qui disposent de plusieurs postes avec répondeur. Enfin, nous allons considérer une troisième catégorie de personnes qui bénéficient d'un équipement en fax, ordinateur et dans un cas le Minitel.

Le niveau d'équipement professionnel est, dans les trois cas observés, de type léger. En effet, des trois commerçants rencontrés d'origine algérienne, tous ont une ligne installée sur leur lieu de travail. En revanche, aucun d'eux ne dispose de plusieurs postes, ni de fax ou d'ordinateur. Remarquons également qu'ils sont les seuls à être équipés de deux lignes. Aussi, contrairement aux personnes originaires des Etats-Unis rencontrées pour l'étude, les Algériens ont disposent au plus d'une ligne téléphonique à domicile.

Dans une première catégorie nous avons placé les interviewés qui disposent d'un minimum d'équipement, à savoir un téléphone fixe ou sans fil ou encore un téléphone portable. Des dix personnes rencontrées, cinq ont un équipement qui se limite à un poste téléphonique. Trois de ces interviewés ont un poste sans fil avec répondeur. Une troisième personne a un poste fixe sans répondeur. Enfin, un dernier n'a pas fait installer le téléphone à domicile. Il a fait le choix de prendre un téléphone mobile. Pour ses appels à l'étranger, il se sert de sa Carte Bancaire avec laquelle il appelle des cabines téléphoniques.

Une deuxième catégorie concerne les personnes qui disposent de plusieurs postes, éventuellement sans fil, un répondeur et un portable. Des trois personnes concernées par ce cas de figure, deux tiennent un commerce. L'un d'eux a reçu un téléphone portable en cadeau de promotion d'une entreprise. Les deux autres personnes sont célibataires et habitent encore chez leurs parents. L'une dispose de deux postes fixes et un et répondeur. Les parents de l'autre ont équipé la maison de deux postes sans fil en plus du poste fixe principal.

Enfin, deux personnes sont en plus de leur poste téléphonique sans fil et répondeur, équipées du minitel, d'un fax, d'un ordinateur avec accès à Internet. Remarquons ici qu'il s'agit de deux personnes qui ont une activité professionnelle ou estudiantine à domicile, d'où l'équipement en ordinateur et fax.

2. Prescriptions et itinéraires d'achat

Nous allons ici nous intéresser aux prescriptions et itinéraires d'achat de l'équipement téléphonique (téléphone fixe, sans fil et portable, le répondeur, le fax, et l'ordinateur et modem). Il s'agira dans un premier temps de comprendre le processus de décision d'achat de l'équipement téléphonique.. Qui, au sein du couple ou de la famille décide de l'achat et de quelle manière cette décision se négocie avec les différentes personnes concernées. Puis nous nous intéresserons aux moments et aux lieux d'achat.

a. Les formes de la décision d'achat et les critères de choix de l'équipement

La décision d'achat de l'équipement téléphonique peut se prendre à une ou à plusieurs personnes. Lorsqu'il s'agit d'un couple, les formes de la prise de décision peuvent également varier d'acquisition à acquisition, comme c'est le cas d'un jeune couple rencontré. Remarquons d'emblée que parmi les personnes rencontrées, **cinq ont loué auparavant ou louent actuellement leur téléphone à France Telecom**. Nous parlerons alors d'acquisition en tenant compte du fait qu'il peut être en location. Nous avons également vu que les jeunes adultes habitant chez leurs parents ont leur mot à dire dans la décision de l'achat par exemple d'un poste sans fil ou d'un répondeur.

◆ **La décision précédée par le recueil d'information auprès des proches**

En ce qui concerne les célibataires, la décision se prend généralement seul, éventuellement suite à la consultation de plusieurs offres. Une personne dans ce cas a discuté brièvement avec son frère et un ami pour avoir leurs avis sur l'acquisition d'un téléphone portable. Il s'agit ici d'une personne qui n'a pas fait installer une ligne téléphonique à domicile et qui fonctionne uniquement avec son portable et une Carte Bleue pour les appels à l'étranger. Pour motiver son choix, l'interviewé nous a expliqué que le portable lui permettait la mobilité et le fait d'être joint en soirée lors de ses déplacements pour le travail. En effet, ce jeune homme travaille le soir et la nuit comme agent de sécurité et garde du corps. A cet argument, il a ajouté qu'en raison du coût engendré par les appels vers le portable, cela lui permettait de limiter le nombre et la durée des appels : seules les personnes avec un réel souhait de le joindre l'appellent effectivement et les communications dépassent rarement cinq minutes. En ce sens, le téléphone portable sert réellement soit à fixer un rendez-vous, soit à transmettre ou à demander une information précise.

Un autre célibataire vivant seul a motivé l'achat d'un poste sans fil avec répondeur par la possibilité de se déplacer dans son appartement et de ne pas passer à côté des appels reçus lors de ses absences. Ainsi, il a expliqué que le sans fil lui permet de répondre au téléphone le matin lorsqu'il est sous sa douche, ou de parler tout en préparant son café dans la cuisine :

« Moi, j'avais besoin d'un répondeur parce que je ne suis pas souvent chez moi. Je n'ai pas de portable. Le jour où j'en aurai besoin pour le travail, j'en prendrai sûrement un. Pour le moment, je n'ai pas envie de me tracasser, à recevoir des coups de fil partout. Le téléphone je l'ai acheté pour 200 francs de quelqu'un d'autre et le répondeur au BHV à 250 francs ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Enfin, une troisième célibataire a fait valoir que le sans fil lui permet de communiquer de sa chambre à coucher le soir où elle a également fait poser une prise pour la télévision. Ainsi elle peut, tout en répondant au téléphone, continuer à suivre son émission télévisée de son lit.

La mobilité du sans fil est un argument qui revient souvent dans les discours sur les déterminants du choix de l'équipement. En effet, dans les cas également où l'interviewé habite chez ses parents ou a lui-même fondé une famille, le sans fil permet de s'isoler dans une chambre pour une conversation privée ou simplement avoir la paix nécessaire pour être à l'écoute de son interlocuteur.

◆ **Le rôle des jeunes dans la décision d'achat**

Nous constatons par ailleurs le rôle que peuvent jouer les jeunes adultes dans la décision d'achat de l'équipement. Nous avons retenu ici l'exemple d'une interviewée, installée dans le duplex de ses parents qui ont acheté l'équipement téléphonique et règlent également les factures de téléphone. A l'occasion de l'emménagement dans le duplex, l'interviewée rencontrée a souhaité que ses parents acquièrent un téléphone sans fil avec répondeur en raison de la facilité de déplacement entre les deux étages que celui-ci pourrait procurer. L'intérêt du sans fil, dans l'optique de l'interviewée, est de pouvoir passer des appels en toute tranquillité de sa chambre. Toutefois, ses parents n'ont pas été sensibles à cet argument ou ont simplement estimé que la mobilité gagnée ne justifiait pas le coût engendré par un tel achat. Le détournement de cet obstacle à l'intimité des appels a consisté ici à équiper le téléphone du salon de deux rallonges, ce qui permet la mobilité souhaitée du téléphone. Dans les termes de la jeune femme, « *le téléphone la suit* » :

« Mes parents ne voulaient pas de sans fil, ni de répondeur. Ils n'aiment pas ça. Ils préfèrent que ça sonne dans le vide que de tomber sur une machine. C'est le côté machine qui les gêne. Mon père quand il appelle et que je ne suis pas là, il raccroche sans laisser de message où il se met à parler comme si j'étais là. Il pose des questions au répondeur. Avec mon frère au Havre pendant la semaine et moi qui cherchais du travail, c'était nécessaire. Maintenant où je suis au travail toute la journée, ils ont compris l'intérêt du répondeur. Ils peuvent nous laisser des messages et on les rappelle avec nos cartes ». (F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

Il n'empêche que l'utilisation du répondeur reste relativement limitée par les parents. En effet, en déplacement régulier entre Paris et Alger, ils ne l'utilisent pas lors de leurs séjours en France. L'interviewée nous a expliqué que d'un accord plus ou moins tacite, le répondeur est débranché à leur arrivée à Paris et reste ainsi en permanence toute la durée de leur séjour. Il est rebranché à leur départ à Alger. Ainsi le répondeur reste une machine

qui a pour unique utilité de servir à rentrer en contact avec les enfants lorsqu'on est loin d'eux.

Un autre exemple du poids des enfants dans la décision de l'achat d'équipement est donné par un jeune homme qui vit également chez ses parents à Vitry. Des six frères et sœurs de la fratrie, ils sont actuellement trois à habiter au domicile des parents. Ceux-ci, pour éviter d'être dérangés par les appels de leurs enfants, pendant le repas ou l'écoute d'une émission télévisée, ont fait l'acquisition de deux postes sans fil en supplément du poste fixe situé dans l'entrée de la maison. Outre la possibilité d'éloigner d'eux les appels des enfants, cet équipement permet également de tenir des conversations collectives avec la famille en Kabylie.

◆ **Entre décision individuelle et décision collective**

Le fait d'être installé en couple ou en famille ne garantit toutefois pas que l'achat de l'équipement relève d'une décision commune ou à plusieurs. Dans quelques cas, c'est soit le mari soit la femme qui seul prend la décision et qui effectue également l'achat. C'est par exemple le cas de la personne qui dispose d'un sans fil avec répondeur, citée ci-dessus :

« Je l'ai acheté à Darty pour 990 francs, il y a un an. Je sortais de l'hôpital. Je me promenais, j'ai fait un tour à Darty avant de rentrer chez moi et je l'ai acheté sur un coup de folie. Comme ça, c'était en décembre 1997 ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Remarquons toutefois qu'il s'agit ici d'un homme qui semble avoir une passion pour les téléphones. En tous les cas il les collectionne et les stocke dans une armoire à son domicile :

« Chez moi, j'ai une vingtaine de téléphones dans l'armoire. Je ne m'en sers pas, mais j'aime les téléphones. J'en achète moins maintenant, parce que ma femme se fâche quand je reviens avec encore un téléphone. Je les ai stockés dans l'armoire, une moitié, l'autre est en Algérie. Ma femme m'a demandé de les ramener la dernière fois que j'y suis retourné. Elle ne veut plus les voir ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Dans un autre cas de figure, c'est le mari qui s'est chargé du déplacement en grande surface pour effectuer l'achat de l'appareil, mais le choix du service de ligne restreinte s'est fait conjointement avec son épouse :

« C'est un vieux téléphone à 300 francs que j'ai acheté à Castorama je ne sais pas quand. Il y a longtemps. Un peu après le mariage peut être. Le téléphone, on décide ensemble que c'est une ligne restreinte ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

◆ **La prise de décision alternée au sein du couple**

Un dernier exemple illustre le fait que la décision d'achat puisse varier au sein du même couple. Ainsi, le couple en question en est à son quatrième téléphone en deux ans. Le premier téléphone du couple a été acquis par la femme. L'appareil étant très simple, sans répondeur et pas très solide, le couple a décidé de le changer après quelques années de mariage. Le deuxième poste a été loué à France Telecom au terme d'une décision commune. Lorsqu'il est tombé en panne, l'époux a décidé d'en racheter un troisième qui lui aussi a été cassé. Finalement, le téléphone dont le couple disposait au moment de l'entretien est un Alto donné par le frère de la jeune femme :

« [A propos de la prescription de l'achat de l'appareil téléphonique] Nous deux ensemble. On en a loué plusieurs qu'on a cassés et rendus. Celui qu'on a en ce moment, c'est mon frère qui nous l'a prêté. C'est un Alto. Une fois, mon mari en a acheté un, à Carrefour, pour faire des économies. On a pensé autant acheter un téléphone que de louer. On l'a maltraité aussi en le faisant tomber par terre, en tirant sur le fil.. Finalement on n'a pas réalisé d'économies ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Le souci de réaliser des économies est une constante dans le discours des interviewés sur l'achat de l'équipement, qu'il soit fixe ou mobile, exception faite d'une personne pour qui l'achat de téléphone semble être un hobby et qui a chez lui une vingtaine de téléphone stockés dans une armoire. C'est probablement en raison de ce critère, à savoir le souci de limiter les dépenses, qu'il faut comprendre pourquoi quasiment tous les interviewés, comme nous allons le voir, se rendent en grande surface d'électroménager pour effectuer l'achat de leur équipement téléphonique et électronique.

b. Les lieux de l'acquisition

En effet, les lieux d'achat de l'équipement téléphonique sont dans une majorité de cas les grandes surfaces telles que Castorama, Carrefour ou Darty. Dans deux cas, l'équipement a été soit acheté par un ami, soit donné par un frère. L'unique personne qui a acquis un téléphone portable l'a acheté dans un magasin spécialisé dans la vente des téléphones mobiles.

Seules deux personnes ont acheté leur téléphone dans une agence de France Telecom. Dans ces deux cas, les interviewés ont fait valoir que les produits de France Telecom étaient les seuls à être vendus sous garantie et d'une qualité plus solide que les appareils vendus en grande surface. L'une des personnes a souligné l'importance du design du téléphone et a remarqué que les appareils de France Telecom sont particulièrement réussis pour cela. Dans tous les autres cas, le motif de l'achat en grande surface est l'économie que l'on pense réaliser.

c. Moments et occasions de l'achat

Remarquons d'abord que les questions sur les lieux, les moments et les occasions d'achat en matière d'équipement n'ont pas retenu l'attention des interviewés outre mesure. Dans la plupart des cas, le souvenir des moments et des occasions de l'achat de l'équipement fixe s'est plus ou moins évanoui. Quelques personnes se rappellent très vaguement du lieu, du moment, de l'occasion et des circonstances qui ont entouré l'achat, mais pour la plupart, il s'agit plus de bribes de mémoire que d'autre chose.

L'accident de téléphone

Un interviewé se rappelle avoir fait le déplacement à l'agence France Telecom situé rue des Cloys dans le 18^{ème} arrondissement dans les mois qui ont suivi l'ouverture du café restaurant qu'il gère. Le téléphone sans fil dont il dispose actuellement a remplacé, en effet l'ancien sans fil noyé dans l'eau de vaisselle où il est tombé par accident.

Une autre personne a également fait l'acquisition d'un appareil chez Castorama pour remplacer un téléphone France Telecom « *maltraité* », le troisième dans une lignée de quatre appareils fixes à avoir subi les éclaboussures d'eau, les chutes de la table au sol, le fil qui s'use à force d'être étendu, etc. D'ailleurs cet appareil a depuis rendu l'âme au bout de deux ans pour être remplacé par un autre appareil usé de France Telecom, auparavant utilisé par le frère de l'interviewé.

Le déménagement

Un autre cas de figure du moment de l'acquisition est celui plus précis du déménagement de l'interviewé. Une personne s'est achetée son téléphone au moment où elle a quitté l'appartement partagé avec un ami pour emménager ailleurs. Son nouvel appareil est un modèle usé de France Telecom acheté par un ami à 200 francs. Trois autres personnes ont également acquis un téléphone au moment de leur déménagement. Pour deux il s'agit du moment où ils se sont mariés et ont emménagé avec leur conjoint. Pour l'un l'achat a eu lieu quelques mois après l'installation avec son épouse. L'achat qui s'est effectué à Conforama à environ 300 francs il y a maintenant quatre ans, s'est fait en coïncidence avec l'achat d'autres objets utilitaires pour la maison nécessaires au confort du jeune couple. Enfin, une personne a résilié son abonnement France Telecom et remplacé son appareil fixe par un mobile au moment de son dernier déménagement. Il s'agit ici d'une personne qui dispose d'un studio d'environ 15 m² et qui en dehors des heures de sommeil et de repas passe très peu de temps chez lui.

L'acquisition pour augmenter le confort

Un dernier cas figure est plus lié au souhait d'augmenter le confort qui entoure les appels téléphoniques qu'à un événement précis. Bien que l'achat d'un nouvel appareil puisse coïncider avec un moment précis, par exemple de déménagement, l'argument qui prime est celui du confort. Ainsi, dans le cas d'un des interviewés, l'acquisition d'un deuxième appareil s'est faite au moment de l'emménagement dans un duplex de ses parents, et répondait au souhait de disposer d'un appareil à chaque étage du logement. Comme nous l'avons évoqué rappelons que l'interviewée avait formulé le souhait que ses parents acquièrent un deuxième poste sans fil avec répondeur, ceci à la fois pour lui permettre de recevoir et passer des communications de sa chambre dans l'intimité et de ne pas passer à côté d'appels lors de ses absences. Finalement, les parents ont été sensibles à l'aspect de contact que permet le répondeur sans toutefois comprendre l'intérêt du sans fil. En fin de compte, un deuxième poste fixe avec un répondeur intégré a été acheté.

Dans un autre cas, l'acquisition de deux postes sans fil a été effectuée à un moment moins lié à un événement précis qu'au souhait des parents de ne pas être dérangés par les appels téléphoniques reçus et donnés par leurs enfants.

Finalement, lorsqu'on résume les critères de choix qui procèdent de l'acquisition de l'équipement à domicile, nous **constatons l'existence d'une logique où l'économique prime sur la qualité et l'esthétique. Ainsi, acheter un équipement fixe est d'abord fait dans l'optique de réaliser des économies.**

3. La place des objets dans l'espace

Rappelons ici le fait que sept des dix personnes rencontrées possèdent un ou plusieurs postes sans fil, parfois en plus d'un poste filaire. Aussi, la question de savoir où se trouve le téléphone dans l'espace domestique appelle souvent plusieurs réponses : **le téléphone se déplace avec les personnes et peut aussi bien se trouver dans la cuisine, que dans la salle de bain pour une utilisation ponctuelle ou dans la chambre à coucher.** De la même manière, une fois la communication terminée, le combiné peut aussi bien être posé dans la cuisine que dans les autres lieux de la maison. Cela dit, nous constatons également que **la mobilité du sans fil n'annule pas complètement le fait que le téléphone garde un point d'ancrage dans la maison,** même s'il peut se trouver momentanément ailleurs qu'à se point. Plus précisément, lorsque le ménage ne dispose que d'un téléphone sans fil, le poste de recharge se trouve dans le salon avec le répondeur même si le combiné se « balade » dans la maison.

Une autre remarque générale concerne les différents emplacements du téléphone sans fil par rapport au filaire. Lorsque le ménage dispose en effet de plusieurs postes, c'est toujours le filaire qui est placé dans le salon ou la pièce principale et les sans fil qui sont placés soit

dans la cuisine, soit dans l'entrée de la maison ou dans une chambre à coucher. Lorsque le ménage ne dispose que d'un poste sans fil, le socle de celui-ci est placé dans la pièce principale.

a. L'équipement fixe

◆ **L'entrée du domicile**

Dans un cas, celui d'une famille composée de trois enfants adultes et deux parents, l'un des deux appareils sans fil est posé dans l'entrée de la maison. Le téléphone est placé sur un petit meuble qui permet également d'entreposer les clefs, les sacs à mains et le courrier.

L'autre appareil sans fil est placé dans une des chambres des deux fils. Un troisième appareil, celui-ci fixe, est placé dans la pièce principale.

◆ **La cuisine**

Une personne dispose d'un poste sans fil avec deux combinés : l'un est dans la cuisine de l'appartement, l'autre se trouve au salon. L'interviewé a expliqué que les deux pièces, la grande cuisine et le salon lui servent de lieux de réception. Le dernier étant plus formel que le premier, il sert plus dans les occasions de fêtes – religieuse ou de famille. Aussi, au quotidien, c'est dans la cuisine qu'il passe le plus de temps seul, avec sa famille ou ses invités.

◆ **Le salon ou la pièce principale**

Des dix personnes rencontrées, huit ont placé leur poste dans le salon ou la pièce principale du foyer. Dans certains cas, la pièce fait également office de salle à manger ou de chambre à coucher. L'emplacement d'un poste au salon n'empêche toutefois pas l'existence d'autres appareils ailleurs dans le foyer. En effet, nous avons déjà remarqué le fait que certains ont également un ou plusieurs sans fil placés dans d'autres lieux soit « partagés » tels que la cuisine ou l'entrée, soit plus intimes tels que la chambre à coucher.

Notons toutefois que dans les cas où le foyer ne dispose que d'un **appareil, filaire ou non, celui-ci est toujours placé dans la pièce principale** (avec ou sans le combiné s'il s'agit d'un sans fil).

C'est également dans la pièce principale qu'est placé le répondeur, le minitel, le fax et l'ordinateur si le foyer en dispose.

Dans un cas, le téléphone est l'un des trois objets de décoration posés sur un grand buffet qui longe le mur sur environ deux mètres. Il est posé à côté du répondeur.

Chez un jeune homme, le téléphone est rangé en bas d'une étagère à côté du minitel et du répondeur. Le haut de l'étagère est rempli de livres (romans et œuvres scientifiques), de

dossiers divers, de papiers, de stylos et d'autres objets de bureautique. L'étagère est placée à proximité de son bureau de travail où se trouve également un ordinateur.

Dans une troisième famille, le téléphone est placé en bas d'une grande bibliothèque qui couvre l'ensemble d'un mur du haut en bas et de long et large.

Enfin, un dernier exemple est celui d'une femme qui a posé le téléphone à l'entrée du salon, à proximité du canapé. L'appareil sans fil est placé en bas d'une petite étagère à côté du répondeur, des annuaires téléphoniques, block notes et quelques stylos. Le haut de l'étagère est décoré d'une grande plante.

◆ **La salle de bain**

Un seul interviewé nous a fait part de l'utilisation de son téléphone dans la salle de bain. En effet, lorsqu'il prend sa douche le matin, il lui arrive de recevoir des appels auxquels il peut alors répondre. Remarquons toutefois que le sans fil n'est jamais entreposé dans la salle d'eau sauf s'il arrive à l'interviewé de l'oublier. La plupart du temps, le téléphone est posé sur la table basse du salon et de temps à autre dans la cuisine.

◆ **La chambre à coucher**

Deux personnes disposent d'un poste dans une chambre à coucher de la maison. Dans un cas, il s'agit d'un téléphone filaire qui est posé sur un bureau dans la chambre des parents. Dans un autre cas, le deuxième sans fil de la famille est placé dans une des chambres des fils.

b. L'équipement mobile : le téléphone portable

En ce qui concerne le téléphone portable, l'utilisateur le garde le plus souvent avec lui. Pour les deux personnes qui disposent d'un portable, celui-ci est gardé dans une poche de veste ou tenu dans la main lors des déplacements.

B. LES SERVICES DE FRANCE TELECOM

Nous avons déjà remarqué le fait que l'éventail des services dont disposent les interviewés d'origine algérienne est plus restreint que celui des Américains. Un service qui est très largement utilisé est celui de l'accès modulable sélectif. L'argument principal pour avoir recours à ce service est d'ordre économique. Quelques personnes disposent également du service de transfert, du signal d'appel et du forfait local pour les six numéros les plus appelés.

Les services de France Telecom cités par les interviewés sont au nombre de cinq : l'accès sélectif modulable, le transfert d'appel, le double appel, la conversation à trois et le forfait qui permet une communication pendant six heures par mois pour 30 francs.

Trois personnes disposent de plusieurs services de France Telecom à la fois. Dans le premier cas, il s'agit d'un jeune homme gérant d'un café restaurant situé dans le 18^{ème} arrondissement. Il paye en effet à peu près 40 francs pour l'accès sélectif modulable et le signal d'appel sur son lieu de travail. Sur la ligne du domicile de ses parents, il a pris l'abonnement Forfait local et le service qui permet d'avoir une conversation à trois. Deux autres personnes disposent de plusieurs services France Telecom. Dans un cas, il s'agit d'une femme qui paye pour l'accès sélectif modulable pour l'international et l'abonnement Forfait local. Dans l'autre cas, il s'agit d'un commerçant qui, sur son lieu de travail, paye pour l'accès modulable sélectif, le signal d'appel et le transfert d'appel.

Une autre personne ne dispose d'aucun des services proposées par France Telecom. Ce choix est justifié par le fait qu'elle ne voit pas l'utilité des services pour sa famille. En effet, étant peu à la maison et appelant de manière « raisonnable », elle estime ne pas avoir besoin des services disponibles.

1. L'accès sélectif modulable : éviter les abus et moyen de contrôle des dépenses

Des dix personnes rencontrées, six payent pour l'accès sélectif modulable, dont quatre national et international. Pour deux de ces personnes – restaurateurs de profession - ce service est uniquement installé sur la ligne du téléphone du restaurant, non au domicile. L'un d'eux explique :

« J'ai pris la ligne restreinte quand la première facture est arrivée et qu'elle était de 3000 francs. J'ai commencé à acheter des cartes. Il y avait beaucoup d'appels vers des portables et l'étranger et la facture était plus que salée ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une autre personne a pris l'accès modulable sélectif sur le lieu de travail pour, comme il l'exprime, « éviter les abus ».

Un troisième commerçant, coiffeur dans le 18^{ème}, qui lui est en ligne restreinte au domicile, a fait le choix simplement d'enlever la touche 0 du cadran avec une épingle à linge.

Deux femmes (l'une avec de la famille en province, l'autre a un mari qui travaille à domicile), disposent également de l'accès sélectif modulable, mais pour l'international uniquement.

Des quatre personnes restantes, l'une dispose uniquement d'un téléphone portable et n'a pas de ligne installée chez elle, une autre appelle le plus souvent l'international de son

bureau, une troisième achète systématiquement des CIP pour ses appels à l'étranger. Enfin, une dernière personne estime ne pas avoir une consommation suffisamment importante pour justifier un tel service.

2. Le transfert d'appel : un moyen d'être présent à tout moment

Deux personnes disposent du transfert d'appel sur leur lieu de travail. Pour les deux, travaillant pratiquement tous les soirs jusqu'à tard dans la soirée, ce service leur permet de récupérer des appels directement, qui sinon serait récupérés sur un répondeur. Un interviewé en particulier a souligné l'avantage pour lui de ce service :

« Quand ma femme part avec les enfants, en été, c'est pratique. Quand ils appellent de là-bas [d'Algérie]. Le matin ou l'après-midi, je suis peut être dehors, pour les courses, pour voir un fournisseur...Ici [au restaurant], il y a toujours quelqu'un pour répondre, prendre le message. Des fois, sinon ils appellent d'abord à la maison, après ici. Avec le transfert, il n'y a pas ce problème là. C'est un appel à faire » (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

3. Le signal d'appel : un moyen de récupérer les appels urgents

Trois personnes payent pour le service signal d'appel. L'une d'elles a exprimé l'avantage dans les termes suivants :

« L'avantage, c'est qu'on ne rate pas les appels urgents. Les appels de la famille quand ils appellent pour un document urgent ou s'il faut que j'aille chercher mon frère à l'aéroport. D'ailleurs là j'attends que mon frère m'appelle depuis quelques jours pour me dire à quel moment il arrive ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

4. La conversation à trois

Une seule personne bénéficie de la possibilité de tenir une conversation à trois.

5. L'abonnement au forfait local : le moyen de réaliser des économies ?

Deux interviewés ont souscrites à l'abonnement forfait local. L'un d'eux, une femme de 39 ans, a pris l'abonnement au mois de janvier pour essayer de limiter les dépenses passées dans les communications locales. Ne constatant pas depuis une baisse des factures elle souhaite d'ailleurs résilier son abonnement :

« J'ai le forfait local que je vais résilier. Ca commence à partir de 18h30 au moment où je commence à être le plus occupée avec les enfants, à préparer à manger, à leur

donner leur bain. On reçoit toujours des notes salées. Je ne remarque pas la différence entre maintenant et avant. Il faut que j'aille voir chez France Telecom parce que la note de téléphone n'a pas baissé ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Enfin, une autre femme, suivant l'exemple de sa sœur, pense actuellement à la possibilité de se souscrire au forfait local ou à Primaliste (ce n'est pas clair dans son discours) à l'occasion d'une visite à l'agence France Telecom de sa banlieue :

« Je pense à avoir l'abonnement Primaliste, mais je n'ai pas encore eu le temps de m'en occuper. Ma sœur l'a fait pour le local et l'international. Je dois aller à France Telecom pour changer le téléphone. Il ne marche plus très bien. J'ai des interférences sur la ligne ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

En dernier lieu, **le service France Telecom qui semble être le plus utile aux interviewés est celui de l'accès modulable sélectif**. Nous constatons en effet que seules quelques personnes disposent à domicile de services particuliers en dehors de la ligne restreinte.

C. LES OPERATEURS UTILISES

Il existe actuellement une diversité d'opérateurs nationaux et internationaux sur le marché des télécommunications. Parmi les opérateurs nationaux qui se sont implantés récemment sur le marché, on retient les noms de Cégétel et depuis le mois de mars avril 99, Kertel et Tél2. En ce qui concerne les opérateurs qui se concentrent uniquement sur le marché international, il existe une variété beaucoup plus importante. On retiendra ici les noms des cartes internationales prépayées (CIP) citées par les interviewés tels que par exemple World call, Call plus, Gnamgam ou encore Kin Call.

Nous allons constater, dans la population de l'étude originaire de l'Algérie, l'utilisation fréquente des CIP pour les appels vers l'étranger. **Des dix personnes rencontrées, six disposent du service de l'accès modulable sélectif pour l'international et sept utilisent exclusivement les CIP** pour effectuer leurs appels vers l'étranger. Parmi celles-ci, un interviewé a également souscrit à l'abonnement de Tél2 et déclare bénéficiaire ainsi d'un tarif de 44 centimes la minutes pour ses appels vers la province.

Il s'agit dans cette partie de décrire quels sont les opérateurs utilisés, puis de comprendre quels sont les motifs et raisons avancés par les interviewés pour rendre compte du recours à d'autres opérateurs que France Telecom.

Enfin, une dernière partie est consacrée à la description des avantages et inconvénients des opérateurs utilisés tel que vécus par les interviewés.

1. Les opérateurs utilisés pour les communications nationales

Il existe principalement deux opérateurs utilisés par les interviewés pour leurs communications nationales : France Telecom et Télé2.

a. France Telecom

Pour les appels vers une destination **en province, les interviewés ont principalement recours à France Telecom**. Il faut toutefois souligner le fait que **la plupart des interviewés ne sont pas concernés par ce type d'appels**. En effet, rappelons que si trois des interviewés ont un frère, un oncle ou un ami qui habitent actuellement en province, la majorité du réseau familial et amical en France est **concentré sur Paris et sa région**. Aussi, les appels effectués de manière régulière vers une destination en dehors de l'Île de France dépassent d'emblée les frontières de l'hexagone. En revanche, les appels en province sont de l'ordre du ponctuel, c'est à dire le plus souvent pour les fêtes religieuses ou familiales, n'excèdent généralement pas 10 à 15 minutes et ne concernent qu'une ou deux personnes de la famille.

b. Les autres opérateurs : Télé2 et Cégétel

Parmi les personnes interviewées, une seule s'est abonnée à Télé2 :

« Je me suis abonné à Télé2. C'est des opérateurs suédois. C'est 44 centimes la minute au lieu de 74 centimes. Je viens de recevoir le courrier. Je n'ai pas encore eu le temps de l'ouvrir et de regarder. Sinon j'ai pensé à Cégétel, mais j'attends que ça baisse encore. Il y en aura forcément d'autres qui vont être encore plus compétitifs ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

En dehors de cette personne, cinq interviewés ont entendu parler de l'opérateur Cégétel. Remarquons toutefois que trois des interviewés rencontrés nous ont fait part de leur hésitation à s'abonner à un des nouveaux opérateurs nationaux, puis, après réflexion et éventuellement une discussion avec leur conjoint, ont décidé que la quantité de leurs appels vers la province ne justifiait pas une souscription.

Des personnes qui ont entendues parler de l'opérateur Cégétel, certaines citent une publicité télévisée, d'autres une personne de leur entourage comme mode de connaissance. Deux connaissent l'opérateur suédois Télé2 également par la publicité ou des amis. Enfin, un interviewé est particulièrement bien informé après avoir suivi un reportage sur le sujet. Il connaît en effet l'ensemble des opérateurs actuellement implantés en France, y compris Kertel :

« J'en ai entendu parlé dans les pub, puis le bouche à oreille par des copains qui utilisent et j'ai vu un reportage à Capital sur la 6 où ils ont exposé toutes les pratiques en France. ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

2. Les opérateurs utilisés pour les communications internationales

a. France Telecom

Trois des interviewés rencontrés continuent à utiliser France Telecom pour leurs communications internationales. Une personne bénéficie de la possibilité d'effectuer la majorité de ses appels de son lieu de travail sans en supporter elle-même les coûts. Un autre appelle avec sa Carte Bleue à partir des publiphones et demande en général que son interlocuteur le rappelle. Enfin, une dernière personne avance, d'une part que le coût de ses appels vers l'Algérie est maîtrisé, et d'autre part que son expérience avec les CIP ne l'a pas convaincue de leur utilité. Ce point précis des CIP sera abordé à la fin de cette partie.

b. Les autres opérateurs : les Cartes Internationales Prépayées

Les autres opérateurs utilisés pour les communications internationales sont nombreux. Dans les noms cités par les interviewés, on retient World Call, Kin Call, Call plus ou Gnamgam. Il s'agit ici exclusivement des CIP à code achetées dans des boutiques spécialisées ou auprès des marchands ambulants dans la rue. La plupart des interviewés en font un usage intensif. En effet, des dix personnes rencontrées, sept font un usage régulier des CIP dépensant en moyenne entre 200 et 500 francs mensuels dans les cartes. En revanche, aucun des interviewés n'a recours à un opérateur international sur abonnement. Ils ne semblent pas connaître l'existence des opérateurs relais leur permettant d'effectuer des appels sans passer par l'achat des CIP. D'ailleurs, concernant les cartes, les personnes rencontrées ne retiennent bien souvent que le nom de la carte et non celui de l'opérateur (qui n'est pas toujours mentionné sur la carte).

◆ La décision d'achat des CIP

Comparativement à l'achat de l'équipement « fixe » (téléphone, répondeur, fax, etc.) moins d'enjeux semblent entourer la décision d'acquisition des CIP. En effet, si l'équipement fixe peut faire l'objet de discussion et de négociation dans le couple ou la famille, l'achat des CIP relève plus d'une décision et démarche individuelle. On remarque, d'une part que les CIP sont achetées avec le budget personnel de l'utilisateur et non du ménage, d'autre part, qu'au sein d'un couple ou une famille, l'interviewé peut être l'unique personne à utiliser les CIP.

◆ Lieux d'achat des CIP

Les lieux d'achat des CIP cités par les interviewés sont principalement les boutiques situées dans le 10^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement de Paris. Cinq des interviewés ont un ou deux lieux d'achat privilégiés qui se trouvent à proximité de leur domicile, de leur travail ou sur le chemin entre les deux. Une personne fait un détour exprès pour acheter les CIP en essayant de faire coïncider l'achat avec d'autres courses ou déplacements dans le même quartier. Des cinq interviewés qui achètent toujours dans la ou les mêmes boutiques, quatre ont eu quelques expériences décevantes avec des cartes défectueuses achetées dans la rue. C'est suite à ces expériences que les personnes ont décidé de limiter les lieux d'achat afin **de s'assurer avoir un lieu de recours** en cas de problèmes. Nous allons revenir plus précisément sur la question des cartes défectueuses dans le dernier chapitre qui traite des avantages et des désavantages des CIP.

Un dernier cas de figure concerne le foyer d'un frère et d'une sœur qui ont mis en place entre eux un système d'achat et d'emprunt de carte. Ainsi, vivant ensemble dans le duplex de leurs parents, le frère aîné a réalisé, il y a deux ans, une petite étude personnelle sur les moyens de communication avec l'Algérie. Il a conclu à l'avantage économique des CIP qu'il achète maintenant régulièrement par petit lot de trois à quatre cartes. Il a également fait connaître les CIP autour de lui, y compris à sa sœur qui communique à intervalle régulier avec la famille en Algérie et des amies en Belgique et en Espagne. L'interviewée en question, souvent en panne de cartes (soit par manque de temps de s'en procurer, soit parce qu'elle cherche à contrôler sa consommation en s'imposant des limites à l'achat) trouve dans son frère un fournisseur assidu et fiable qui en plus lui accorde le crédit de quelques jours lorsque cela s'avère nécessaire.

◆ Les occasions d'achat des CIP

L'achat des cartes peut se faire à l'occasion du trajet pour se rendre sur son lieu de travail, ou encore pendant la pause du déjeuner. Parfois, l'achat est réalisé en même temps que d'autres courses, ou alors il est à l'origine d'un déplacement entrepris spécifiquement dans cet objectif. Ce type d'achat se fait par exemple lorsqu'un parent en Algérie a laissé un message sur le répondeur lors de l'absence de l'interviewé lui demandant de rappeler d'urgence. Dans un autre cas, le déplacement pour l'achat et l'appel consécutif peuvent être provoqués par un « *coup de nostalgie* » qui sera apaisé par une communication téléphonique avec une mère, une sœur ou un ami.

Pour ceux des interviewés qui ont un usage plus irrégulier des CIP, le moment déclencheur de l'achat peut être une fête religieuse, l'organisation d'un départ en Algérie, l'appel d'un ami sur le poste fixe à domicile qui demande à être rappelé ou encore le besoin d'obtenir un document administratif d'urgence de l'Algérie.

Toutefois, la plupart du temps, l'achat des CIP se fait de manière régulière à raison de deux à quatre fois par mois, lors d'un déplacement qui a pour objet l'achat de produits alimentaires, de tabac ou de règlement d'une facture, soit sur le chemin d'aller ou de retour du travail.

Deux des personnes concernées par l'achat des cartes s'en procurent souvent deux ou trois à la fois censées couvrir leur besoin en matière de communication pour un mois. Les autres achètent au coup par coup, gardent la carte une ou deux semaines ou consomment la totalité des unités en un seul appel.

Dans l'acquisition des cartes, l'aspect pratique et la facilité d'accès sont secondaires par rapport aux économies que l'on pense réaliser avec les CIP. En somme, les personnes sont d'abord dans une rationalité économique où le souci des dépenses pour le téléphone est privilégié par rapport aux autres critères de décision. De fait, les déplacements effectués pour se procurer les cartes ne sont pas conçus ou décrits comme une charge mentale ou la perte d'un temps qui pourrait être utilisé à s'occuper d'autres choses. Acheter une carte est un petit souci occasionnel de la vie quotidienne à régler comme il faut se déplacer à la poste pour payer ses factures ou se rendre en grande surface pour trouver un outil de bricolage précis. L'achat des cartes est une charge incontournable que les individus intègrent facilement dans leur vie quotidienne, à l'idée des économies réalisées.

3. Les motivations pour recourir à un autre opérateur que France Telecom

Les motifs avancés pour rendre compte de l'utilisation d'autres opérateurs se rapportent essentiellement à deux aspects : l'économique et la mobilité. Parmi les interviewés qui font un usage intensif ou régulier des CIP, plusieurs avancent en premier lieu les économies en gain d'argent réalisées pour expliquer leur recours aux opérateurs autres que France Telecom. En revanche, une personne dit avoir des doutes sur le fait d'économiser de l'argent : elle s'aperçoit, en effet, qu'elle ne consomme pas moins d'argent en communications, mais que ses appels sont plus nombreux et d'une durée plus longue. Une autre personne met en avant la mobilité et la flexibilité que lui permet l'utilisation des CIP. Il s'agit ici d'un jeune homme qui tient un salon de coiffure dans le 18^{ème} arrondissement et qui habite en banlieue parisienne. Pour lui, la CIP lui permet d'effectuer des appels à l'international à toute heure de la journée, à proximité de son lieu de travail ou en déplacement.

Notons toutefois ici la place importante de l'économique dans les considérations faites par les interviewés sur les CIP.

a. Le gain de minutes

Certaines personnes ont en premier avancé le fait que les CIP permettent un temps de parole plus important pour le même prix que les cartes France Telecom :

« J'achète des cartes pour l'international. Pour 100 francs, j'ai 70 minutes avec l'Algérie et 150 minutes avec les USA... Si je passais le même nombre d'appels avec la même durée, avec France Telecom ça me coûterait 2500 francs. J'aurais des notes beaucoup plus salées que ça ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

ou encore :

«...On a plus de temps pour se parler pour le même prix. Avec une carte France Telecom à 100 francs on peut parler 20 minutes». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Il s'agit ici d'une femme, âgée de 39 ans, mère de deux enfants, qui est en France depuis trois ans. Auparavant responsable de la formation des enseignants dans une des grandes universités d'Algérie, elle nous a parlé à la fois de ses difficultés de se faire une place professionnellement et de ses « *coups de nostalgie* » pour l'Algérie. Effectuant des appels hebdomadaires vers Alger, elle explique également :

« Avec les nouvelles cartes, finalement, on ne réalise pas d'économie, mais on parle plus. C'est ça le plaisir. S'il y avait une carte de 1000 francs je parlerais pour 1000 francs ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

b. Une absence de budget pour le téléphone, mais un souci du contrôle des dépenses : la dépenses pour le téléphone devient concrète

Il faut ici rappeler le niveau général des revenus de la population originaire de l'Algérie rencontrée. Nous avons déjà évoqué le fait que seul un ménage dispose d'un revenu qui dépasse 10.0000 francs mensuels. Il s'agit d'un jeune couple d'origine kabyle dont la femme travaille en tant qu'assistante à la DRH d'une entreprise de recrutement, le mari de son côté est employé au niveau de l'encadrement dans une société de transport. De manière générale, les revenus de la population de l'étude se situent dans une fourchette allant de **2500 à 8000 francs mensuels**. En ce sens, il est compréhensible que le souci des dépenses en communications fasse partie des préoccupations principales des personnes interrogées.

Toutefois, il peut étonner que nous n'ayons pas rencontré de personnes qui aient établi un budget pour les communications. En effet, une des constantes des pratiques téléphoniques des interviewés est le fait qu'**aucun n'ait établi de budget bien précis**

pour les communications nationales ou internationales. Cela dit, nous avons constaté la précision avec laquelle les interviewés peuvent citer les montants exacts de leurs dernières factures et la somme mensuelle dépensée pour l'achat des cartes. Aussi, peut-on estimer que **l'absence de budget n'est pas équivalent à une absence de contrôle des dépenses.** Il est peut-être possible de penser que l'absence de budget impose un contrôle constant des dépenses, **d'où l'intérêt des CIP** qui les concrétise sur le moment de la consommation. En tous les cas, c'est ce qui a été suggéré par un des interviewés rencontrés :

« Avec les cartes, on sait ce qu'on dépense. Ce n'est pas du tout abstrait, comme une facture FT qui vient tous les 2 mois. (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Il s'agit ici d'un homme de 37 ans, sans profession particulière, barman au moment de l'entretien dans un café à la Goutte d'Or. Il nous a également fait part de ses problèmes de santé réguliers qui l'empêchent de travailler de manière constante d'où ses difficultés à prévoir, sur plusieurs mois, le montant de ses revenus. Dans ce cas particulier, l'utilisation des CIP a l'avantage de permettre l'accès à la consommation immédiate au moment voulu sans être dans l'embarras de ne pas pouvoir régler la facture.

Dans un souci similaire, un autre homme, restaurateur dans le même quartier, nous a expliqué qu'il achète des CIP pour ses appels en Algérie, mais également pour sa femme qui, selon lui, gère difficilement la nécessité de s'imposer une limite dans la durée des appels vers l'Algérie :

« J'achète des cartes pour ma femme. Parce que quand elle appelle, ça y va ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Cet interviewé a toutefois rajouté que les appels vers ses beaux-parents à Alger se prolongent souvent du fait aussi que chacun de ses deux enfants demande à parler à ses grands-parents. Ainsi, avant que chaque enfant et parent aient pu parler à la famille à Alger, il s'écoule facilement une vingtaine de minutes.

c. La mobilité

L'autre argument avancé pour rendre compte du choix des opérateurs autres que France Telecom est celui de la plus grande flexibilité des CIP. Plusieurs personnes ont mis en avant le fait que la carte, contrairement à un abonnement Primaliste pays ou autre, permet en effet d'effectuer des appels à partir de n'importe quelle ligne. Un jeune homme qui se déplace tous les jours de la banlieue à Paris pour son commerce trouve le système des cartes tout à fait adapté à son mode de vie et à ses besoins. Il explique en effet que ses obligations professionnelles et son activité sportive l'éloignent de son domicile pendant des nombreuses heures, jusqu'à tard le soir. Lorsqu'il rentre, il est finalement soit trop tard,

soit il est trop fatigué pour commencer à passer ses appels en Algérie. En montrant son calepin où il range sa carte, il fait valoir qu'il peut la ranger facilement, qu'elle n'occupe pas plus d'espace qu'une Carte Bancaire et qu'elle lui permet d'effectuer des appels tout au long de la journée, sans égard de l'endroit où il se trouve.

Un autre jeune homme, également commerçant et habitant en banlieue, partage cet avis. Ayant des horaires longs et contraignants, il trouve dans les CIP la possibilité de régler ses communications pendant la pause déjeuner ou entre deux déplacements professionnels. Il faut également signaler le fait qu'il appelle en particulier une personne en Algérie qui n'est pas joignable pendant la journée. Aussi, les CIP sont pour lui une manière de contourner une des contraintes liées aux appels internationaux.

Un dernier interviewé a formulé les choses ainsi :

« Avec les cartes, on peut appeler des cabines et chez soi. Il n'y a pas de désavantages. Le plus souvent, j'appelle de la maison ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Rajoutons à cela que ces interviewés travaillent ou tiennent un commerce situé à quelques pas d'une boutique qui vend des CIP dans le 18^{ème} arrondissement.

4. Les moyens de connaissance des opérateurs internationaux : le bouche à oreille

Il existe principalement une façon dont les interviewés ont eu connaissance des CIP : le bouche à oreille. Ainsi, la plupart des personnes, y compris celles qui ne l'utilisent pas, ont connu les CIP par un ami, un frère, un collègue ou le conjoint :

« Pour les cartes, c'est Abdel qui m'a mis au courant. J'ai essayé et j'ai trouvé que ça marchait bien. J'étais satisfait. Je peux appeler plus souvent. » (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Une personne a connu les CIP à l'occasion d'une visite rendue dans une boutique pour effectuer un appel d'une des cabines mises à disposition du public. Les cabines en question ont depuis été supprimées ; la boutique se concentre maintenant exclusivement sur la vente des cartes.

Enfin, une personne rapporte avoir entendu parler des CIP à la télévision :

« J'en ai entendu parler à la télévision. Dans les publicités. Et il y a aussi le bouche à oreille, des amis qui ont commencé à acheter les cartes. On s'en sert depuis qu'elles sont sorties ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

5. Les avantages et inconvénients des CIP

a. Les avantages

Finalement, les avantages des autres opérateurs, ici essentiellement ceux qui commercialisent les CIP, se résument aux deux aspects relevant de l'économie et de la mobilité. En ce qui concerne l'aspect économique, nous retiendrons en particulier le souci de contrôle des dépenses qui se manifeste de manières différentes. Ainsi, certains interviewés mettront en avant le gain de temps de communication pour le même prix, d'autres la possibilité de régler le prix de la consommation au moment précis où celle-ci a lieu. En ce qui concerne les opérateurs nationaux, une personne a été séduite par le fait qu'ils facturent la communication à la seconde près dès le début de la communication. Ce qui n'est pas le cas de France Telecom.

b. Les inconvénients

Il existe aussi des inconvénients attachés à l'utilisation des cartes. Remarquons d'emblée que tous les interviewés ne voient pas forcément de contraintes à l'utilisation des cartes. Une explication serait peut être le fait que les contraintes sont ressenties au début de l'utilisation mais s'estompent ensuite. C'est en quelque sorte un « coup à prendre » et une fois intégrés dans le quotidien, les détours à faire pour l'achat, la recherche d'un point d'appel, l'attente éventuelle devant la cabine, les numéros et codes à composer pour obtenir d'abord l'opérateur, puis l'interlocuteur, la pratique n'est finalement pas très compliquée. Ce qui expliquerait le fait que parmi les utilisateurs de CIP, certains soient absolument convaincus qu'il n'y a aucun inconvénient lié à la démarche. D'autres en revanche relèvent des inconvénients. Parmi eux, une personne a déclaré :

« Les désavantages, c'est qu'il y a quand même toutes les démarches à faire pour accéder à la personne. Il faut aller acheter la carte, ce qui implique qu'on calcule le temps pour y aller, qu'on retire l'argent, qu'on s'arrête en cours de route. On n'accède pas directement à son interlocuteur. Il y a des numéros à faire, on passe par un standard ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

Pour une autre personne, le problème des CIP tient à leur fiabilité variable et à l'absence de recours lorsqu'il lui arrive d'acheter une carte défectueuse :

« Les cartes, c'est l'arnaque souvent parce que le numéro gratuit qu'il donne derrière la carte ne marche pas toujours. Même quand on n'arrive pas à avoir son correspondant, des unités sont débitées sur la carte. Quand les lignes sont encombrées par exemple ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Finalement, la personne qui semble avoir le plus de doutes sur le système des CIP, est une jeune femme, épouse et mère d'une petite fille de sept ans. Le frère de son mari est un utilisateur régulier des cartes et par son intermédiaire, elle a fait quelques essais, visiblement non concluants à en croire ses critiques :

« Avec la carte prépayée, je ne sais pas si on fait vraiment plus d'économie qu'en appelant de la maison. C'est souvent un peu bizarre. Si les lignes sont occupées, on a beau essayer une quinzaine de fois, on n'arrive pas à avoir le correspondant. D'autres fois, il faut faire le numéro vert et le code 2 ou 3 fois avant d'aboutir. Si on se trompe de numéro, il faut tout recommencer, ça c'est énervant. Par rapport à France Telecom, c'est une démarche qui est beaucoup plus longue. Et si la ligne est occupée de l'autre côté, il faut tout recommencer. Avec les cartes, on tombe sur un serveur vocal, on passe par plusieurs relais avant d'aboutir. Avec France Telecom on aboutit directement là où l'on veut ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Et enfin :

« Il y a aussi le problème de la qualité de l'écoute. Il est arrivé qu'on les appelle et qu'ils ne nous entendent pas ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

CONCLUSION

En ce qui concerne les objets et les services de la communication utilisés par les personnes originaire de l'Algérie, nous retiendrons les points suivants :

- ❖ Un niveau d'équipement relativement restreint, notamment par rapport à celui de la population d'étude d'origine américaine, à la fois pour le professionnel et le personnel. Des trois commerçants rencontrés, tous disposent d'une seule ligne sur leur lieu de travail. En revanche, aucun n'a fait acquisition d'un fax ou d'un ordinateur. Plusieurs, mais pas l'ensemble des interviewés ont un répondeur. Deux personnes, dont l'une est mariée à un artisan qui a installé son bureau à domicile, disposent d'un ordinateur et soit du minitel, soit d'un fax. Une seule de ces personnes est équipée pour la communication par e-mail.
- ❖ Les services dont disposent les interviewés se résument à l'accès modulable sélectif. Deux des commerçants rencontrés ont également pris les services de transfert et du signal d'appel. Deux personnes ont l'abonnement Forfait local. Une de ces personnes souhaite résilier son abonnement en raison de l'absence d'économie réalisée.
- ❖ L'acquisition de l'équipement se fait au moment où il y a obligation d'achat ou pour augmenter le confort dans les familles nombreuses. Dans une majorité de cas, l'achat de l'équipement téléphonique s'est réalisé à un moment où l'appareil auparavant

utilisé est devenu complètement inutilisable ou lors d'un déménagement où l'appareil téléphonique a du être abandonné à son propriétaire.

- ❖ L'acquisition de l'équipement se fait dans une logique avant tout économique. Les lieux d'acquisition sont principalement les grands magasins où l'on pense pouvoir réaliser des économies sur l'achat.
- ❖ Contrairement aux interviewés américains, la population d'origine algérienne a exclusivement recours à des opérateurs internationaux commercialisant des CIP.
- ❖ Seules quelques personnes ont recours à France Telecom pour leurs appels vers l'international. L'une d'elle bénéficie de la possibilité d'effectuer des appels gratuitement de son lieu de travail. Une autre estime qu'elle arrive à contrôler les dépenses liées à sa consommation. Notons toutefois que cette personne est la seule à disposer d'un salaire excédant 9000 F. mensuels et que par ailleurs que son mari utilise les CIP. Les interviewés qui font un usage intensif des CIP motivent leur choix en termes d'économies réalisées ou de mobilité accrue. Dans l'arbitrage qui s'opère entre les critères de gain de temps, gain d'argent, confort du lieu d'appel, accessibilité de l'interlocuteur ou autres, il semble que l'impression de réaliser des économies d'argent pèse le plus fort.

III. LES PRATIQUES DE COMMUNICATION VERS L'INTERNATIONAL

Après avoir décrit les projets et les parcours d'immigrés, les pratiques et la structure de sociabilité, puis les objets et les services de la communication, nous allons ici concentrer l'analyse sur les pratiques de communications. Nous distinguerons principalement entre deux grandes formes de communication, écrite et orale. L'objet de cette partie de l'analyse consiste à faire ressortir les caractéristiques, les structurants et les modalités de la communication internationale.

A. LES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION ECRITE

Il s'agit ici de traiter des différents moyens de communication qui relèvent de l'écrit : le courrier, le fax et le courrier électronique. Notons d'emblée le fait que dans la population d'étude originaire de l'Algérie, **les pratiques téléphoniques sont beaucoup plus intenses pour maintenir le contact que les pratiques qui impliquent une écriture**. Ainsi, seule une personne des dix rencontrées écrit plus à sa sœur en Italie qu'elle ne lui téléphone, et nous le verrons plus loin, il s'agit d'un cas un peu particulier. Retenons pour le moment que **l'écrit, moins qu'un complément au téléphone, est, au mieux une pratique irrégulière, sinon de l'ordre du ponctuel**. En tous les cas, ce n'est pas une pratique du quotidien.

1. Le courrier : une pratique rare pour des raisons d'ordre divers

Lorsque nous avons abordé la question de l'écrit comme moyen de maintenir le contact avec la famille et les amis en Algérie et ailleurs, une partie des personnes nous ont dit ne jamais écrire de lettres ou de cartes postales à leurs familles en Algérie. D'autres interviewés écrivent rarement, c'est à dire pour les fêtes et les occasions particulières. D'autres encore ont une pratique épistolaire avec leurs amis en Algérie et ailleurs qu'elles qualifient d'irrégulière. Enfin, une personne écrit tous les mois à sa sœur en Italie.

a. *L'explication culturelle de l'absence de pratique de communication écrite*

Aussi, sur les pratiques du courrier en particulier, les interviewés ont plutôt développé des propos sur les motifs expliquant le peu ou l'absence d'écriture dans le maintien du lien. Les explications sont d'ordre divers. Un interviewé a recours à la culture kabyle pour rendre compte de cet état des choses :

« *C'est une société avec une communication orale. On parle plus que l'on écrit* ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

b. Le courrier qui arrive avec du retard – s’il arrive !

Plusieurs personnes ont fait valoir la lenteur avec laquelle le courrier est acheminé vers son destinataire. Un interviewé a d’ailleurs suggéré que certains courriers étaient probablement interceptés et examinés par la censure avant d’arriver à port. Ce qui, selon lui, expliquerait un délai de 25 jours pour un courrier envoyé de Paris à Alger.

Dans la même optique, un autre interviewé a mis en avant le fait qu’il ne peut pas compter sur le fait que le courrier arrive du tout :

« On n’écrit pas. Le courrier peut mettre des mois et des mois, s’il arrive. Le téléphone c’est beaucoup plus sûr si on veut avoir la personne ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

« Avec le téléphone, il y a la facilité d’obtenir le correspondant. Un courrier ça met beaucoup de temps. Téléphoner, c’est pour gagner du temps et pour obtenir le correspondant rapidement. Le courrier peut mettre de 4 à 6 semaines et c’est aléatoire à quel moment il arrive. Des fois c’est 15 jours, des fois c’est une semaine, des fois c’est plusieurs semaines ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Ici, l’expérience montre que le courrier peut mettre plusieurs mois, à condition qu’il arrive à destinataire ! Pour s’assurer d’obtenir l’interlocuteur souhaité, mieux vaut alors téléphoner.

c. Le courrier : un moyen de communication qui diffère ou qui distancie le lien

Pour deux femmes, l’une qui écrit rarement l’autre de manière irrégulière, le courrier reste un moyen inférieur au téléphone pour maintenir le contact. Soit parce que la communication est différée :

« Avec les lettres on décale toujours la réponse. On remet toujours au lendemain. Depuis que mon amie australienne est partie, elle m’a envoyé deux cartes postales. Moi, je lui ai juste fait deux lignes d’e-mail ».

Soit parce que l’écriture est perçue comme distante par rapport à l’oral et ne permettant pas d’aborder les « nouvelles importantes » :

« On écrit aussi. Mais c’est différent. Le courrier, c’est plus précis. On donne plus de détail, mais c’est plus distant aussi. On ne peut pas parler argent dans une lettre. Ça peut offusquer. Les nouvelles importantes, on les donne par téléphone. C’est plus rapide et plus proche. On écrit aussi des cartes postales, mais le plus souvent, c’est des lettres ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

d. Les problèmes de langue de communication

Une personne, ayant fait sa scolarité en français à Alger, et résidant en France depuis 26 ans, a expliqué qu'elle parle l'arabe couramment sans pour autant savoir l'écrire. Sa mère, qui de surcroît a eu une scolarité très courte a un vocabulaire très limité en français qui ne lui permet pas de comprendre les lettres de sa fille. Aussi, plutôt que de faire lire ses lettres par la voisine, elle préfère rester en contact téléphonique à raison de trois à quatre fois par semaine :

« Ma mère ne lit pas le français, donc il n'y a pas d'utilité à lui écrire. Ca la gênerait de faire lire la lettre par quelqu'un d'autre ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

2. Le courrier dans des circonstances particulières

Si comme nous venons de le voir, la pratique de l'écrit est rare dans la communication, il existe néanmoins des occasions où le courrier est mobilisé, que nous allons maintenant analyser.

a. Ecrire pour les formalités

Plusieurs des personnes rencontrées rapportent ne jamais écrire. La pratique de l'écriture est associée à l'univers administratif et tout ce qui relève du formel :

« Je n'aime pas écrire beaucoup. J'écris pour les formalités, pas pour la famille »
(H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris).

b. Ecrire des petits mots pour accompagner un envoi

Un autre cas de figure est celui de l'écriture qui accompagne les envois de courrier administratif. Il s'agit ici d'un jeune homme dont le père a travaillé une quinzaine d'années en France et qui y perçoit une partie de sa retraite. Le fils s'occupe régulièrement de lui envoyer des papiers administratifs et, d'autre part, des photocopies d'articles de presse ou d'ouvrages à ses frères et sœurs :

« ...ou s'il y a des papiers urgent à s'envoyer, on met un petit mot avec. Les papiers, ça peut être de la documentation pour ma thèse, un article par exemple ou la retraite de mon père qu'il reçoit ici en France. Je peux leur envoyer aussi des articles de presses pour mes frères et sœurs qui font leurs études ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

L'écriture est ici associée à un autre envoi qui de toute manière **relève d'une obligation**. Notons qu'il ne s'agit pas d'une lettre en soi, mais plutôt **de quelques mots**

d'accompagnement de l'envoi, qui sinon serait peut être perçu comme étant trop impersonnel.

Ce même cas de figure est illustré par deux autres personnes pour qui l'écriture est provoquée par un envoi de vêtements, de médicaments ou de photos :

« Si j'envoie des photos, je mets un petit mot avec, mais le courrier, je l'utilise vraiment quand il y a quelque chose à envoyer ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Ici, l'envoi d'un article, de papiers administratifs ou des photos est l'occasion de faire un petit mot alors que pour ceux qui ont une pratique épistolaire, c'est plutôt l'envoi de courrier qui est l'occasion d'envoyer des photos ou autres.

c. Une pratique irrégulière, mais effective

Quelques personnes, outre les courriers à l'occasion des fêtes, écrivent des lettres plus longues tout au long de l'année. Une femme écrit à raison d'une lettre par mois, soit à sa sœur, soit à sa mère, soit à des amies en Algérie ou ailleurs. Une autre, jeune stagiaire dans une entreprise de recrutement, écrit à ses amies en Espagne et en Belgique à raison de tous les deux ou trois mois. Enfin, un interviewé tente d'adopter une pratique de l'écriture, ce qui pour le moment aboutit à des courriers tous les deux ou trois mois destinés à sa famille.

d. Les fêtes religieuses et de la fin de l'année

Certaines personnes écrivent uniquement pour les fêtes religieuses et la fête de la fin de l'année. Ainsi, **les occasions qui suscitent le plus de courrier** parmi ceux des interviewés qui finalement écrivent, sont notamment la fête de la fin d'année chrétienne :

« On écrit mais très peu. On écrit rarement. Pour la fin de l'année, mais c'est une tradition chez nous. On envoie les vœux pour la nouvelle année. Chez nous on fait les deux : on téléphone et on écrit un mot ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

« Le plus souvent c'est la famille. On s'écrit rarement, c'est plutôt le téléphone. On s'écrit pour se souhaiter la bonne année ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Une personne dit également profiter de la fin du Ramadan et de la fête de Mouloud célébrant la naissance du prophète Mohamed pour envoyer un petit mot.

e. Ecrire des cartes postales à l'occasion de voyages à l'étranger

Une autre occasion particulière où les interviewés sont susceptibles d'écrire est celle d'un déplacement à l'étranger :

« J'écris très rarement. J'envoie une carte postale si je suis en voyage. Je ne suis pas très écriture. Je téléphone essentiellement. L'année dernière, je suis allé à

Amsterdam en vacances. J'ai envoyé une carte à ma famille là-bas, une à mon frère et une à mon amie en Algérie». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana))

Le courrier est ici principalement constitué de cartes postales des lieux visités avec au dos quelques mots écrit rapidement, plus donner ses impressions de vacances ou pour marquer le fait que l'on pense au destinataire.

f. *Ecrire quand on n'a pas d'autre moyen de communiquer*

Un cas de figure est représenté par une femme dont l'amie d'enfance n'a pas de téléphone :

« J'envoie des cartes postales aussi. C'est surtout à une amie qui n'a pas le téléphone. Là on est obligé d'écrire, si on veut garder le contact ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

L'écrit est ici le seul moyen de rester en contact avec la personne.

g. *Ecrire des lettres pour la taille, la précision et le détail du récit*

Une femme, qui, par ailleurs fait un usage intensif du téléphone rapporte également écrire de manière irrégulière à sa mère, sa sœur et son amie d'enfance :

« J'écris aussi du courrier. Quand j'ai beaucoup de choses à dire. C'est tous les mois, mais ce n'est pas régulier. C'est quand j'envoie des photos des enfants ou de nos vacances en province. On prend beaucoup de photos. Ca peut être un petit mot ou plus long quand on veut raconter quelques chose en détail. On raconte, on parle de chaque enfant, de ce qu'il fait, de ce que je fais à manger. J'écris quand j'ai quelque chose de précis à raconter ou quand je veux raconter en détail. Je parle de la vie quotidienne ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

L'écriture est ici utilisée comme appoint ou complément ponctuel aux appels téléphoniques fréquents. La lettre apporte des descriptions plus précises sur la vie en France, elle permet de s'étendre sur des faits qui, au téléphone ne peuvent pas être relatés, en raison du coût supplémentaire. La lettre autorise finalement la description en détail de petits événements de la vie scolaire des enfants ou professionnelle du mari, qui pour être anodins n'en sont pas moins des moments marqueurs dans la vie de l'auteur.

h. *Ecrire des lettres à une personne de choix*

Un dernier exemple de la pratique épistolaire est celui d'une femme de 48 ans, mère d'une jeune femme de 25 ans. En France depuis 1973, elle maintient le contact avec sa

famille à Alger par téléphone. Cela dit, elle entretient avec l'une de ses sœurs, installée en Italie, un échange de lettres régulier :

« Avec ma sœur en Italie on s'écrit en français. J'ai une autre sœur en Italie qui est mariée et qui a deux enfants. On s'appelle une fois tous les deux mois. Pour les anniversaires et les fêtes. C'est occasionnel. On s'écrit plus en revanche ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Alors qu'elle appelle sa mère trois à quatre fois par semaine, elle écrit une fois par mois à sa sœur et ne l'appelle qu'à des occasions particulières : anniversaires et fêtes religieuses.

En dernière analyse, **l'écrit, bien que pratiqué pour maintenir le contact, relève plus de l'appoint que d'un réel moyen d'échange.** En effet, nous avons vu que pour les personnes rencontrées, le courrier est soit associé à un univers administratif : on écrit pour le « formel », pas pour la famille. Soit, on écrit quand il le faut bien : *« c'est une tradition chez nous de s'écrire pour la fin de l'année »*. Soit, on écrit tous les deux ou trois mois pour varier des appels fréquents qui ne permettent pas toujours de faire le tour de l'ensemble des événements et faits de la nouvelle vie en France. En ce sens, **la lettre, pour des raisons diverses, sert bien à marquer l'existence du lien, mais pas vraiment à l'entretenir ou à le nourrir avec un courrier régulier.** Dans ce qui suit, nous allons voir quelle est la place importante qu'occupe l'oral dans la communication avec la famille et les amis.

B. L'ORAL : LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

L'oral occupe une place prépondérante dans la communication avec la famille restée en Algérie ou installée ailleurs. La téléphonie par Internet n'étant pas encore, loin s'en faut, une pratique utilisée entre les interviewés et leurs correspondants en Algérie, la communication orale à distance, c'est le téléphone. Il s'agit donc d'analyser en détail les caractéristiques attribuées au téléphone, ses modalités d'utilisation, le contenu des appels, la réciprocité des appels et les usages collectifs du téléphone.

1. Les caractéristiques attribuées au média

Il s'agit ici de relever quelles sont les différentes caractéristiques que les interviewés attribuent au téléphone. Dans l'ensemble, les interviewés ont parlé du coût élevé des appels téléphoniques, quelle que soit la destination des appels : internationale, nationale ou locale : le téléphone est cher. D'autres ont aussi fait ressortir l'aspect pratique du téléphone. C'est ici la conception du « téléphone-outil » moyen essentiel, qui permet de transmettre un message, chercher une information ou encore fixer un rendez-vous. Enfin,

deux personnes ont formulé l'idée du téléphone « luxe indispensable ». Il s'agit ici d'un mélange des deux conceptions différentes, à savoir l'outil essentiel dont l'utilisation reste toutefois à la limite des ressources disponibles.

◆ **Le téléphone est cher**

L'ensemble des personnes rencontrées estime que le téléphone est cher. Pour certains, il l'est même trop au point où il faut à tout prix chercher à contrôler les dépenses qui sont liées à son utilisation.

◆ **Le téléphone est un outil essentiel**

Pour une première catégorie de personnes, **le téléphone est avant tout un outil dont on ne peut se passer, mais qu'il faut également contrôler pour éviter les abus**, surtout ceux des autres. Il s'agit ici en particulier de trois hommes âgés de 30 à 52 ans pour qui **les appels doivent se limiter à donner des nouvelles, transmettre des informations et régler des problèmes d'ordre pratique**. Leurs communications dépassent rarement les cinq à dix minutes et sont, la plupart du temps **motivées par une question à régler**. En revanche ils ont tous les trois évoqué le fait que leur femme appellent beaucoup et passent des longs moments au téléphone, d'où la nécessité pour eux d'exercer un contrôle du coût, par plusieurs moyens différents. Cette question sera traitée plus en profondeur dans la suite du rapport. Retenons simplement ici, l'idée du « téléphone outil pratique » : le téléphone, bien qu'utile pour garder le contact avec la famille, n'est pas un outil de plaisir :

« Je n'appelle pas pour les anniversaires ou les fêtes. Je n'aime pas beaucoup téléphoner. D'habitude, je suis un ange, mais quand on m'appelle, je deviens un diable. Je ne perds pas de temps au téléphone. Quand j'appelle, c'est 5 minutes. pas plus et encore quand je dis 5 minutes, je suis généreux. Quand j'appelle là-bas, c'est une raison d'administration. Ou si ma cousine a besoin de médicaments, elle appelle ici et je lui envoie. Je l'ai fait aussi ça ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

◆ **Le téléphone est un luxe indispensable**

D'autres personnes ont parlé du téléphone en terme de « **luxe indispensable** ». Il s'agit ici d'une femme âgée de 39 ans, mère de deux enfants et en France depuis 95 où elle a rejoint son mari. Une troisième personne est une jeune femme âgée de 24 ans, en France depuis dix ans et actuellement en stage dans une entreprise de recrutement. La troisième est une jeune mère de famille, arrivée en France à l'âge de six mois. Alors que les deux premières font une consommation assidue des CIP pour des communications avec la famille en Algérie ou les amies installées dans d'autres pays de l'Europe, la troisième semble s'imposer plus de limite quant à la durée et la fréquence des appels. Dans le cas des

deux premières femmes, l'une comme l'autre appellent à tous moments, quand elles en ont envie pour parler parfois une demi heure ou trois quart d'heure avec une sœur, la mère ou encore une amie. L'une d'entre elles a d'ailleurs soutenu que s'il existait des cartes à mille francs, elle pourrait s'en procurer et consommer la totalité des unités en un ou deux appels. La même personne a poursuivi ainsi :

«[A propos du téléphone] C'est rapide, c'est pratique. On l'a sous la main quand on a un petit coup de nostalgie, on peut appeler tout de suite [...] Le téléphone c'est cher, mais c'est plus rapide, on a le plaisir d'avoir les personnes de vive voix. Avec les nouvelles cartes, on a plus de temps. On entend la voix de la personne, quand on a entendu la voix, on a presque vu la personne ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Le téléphone sert à tout se dire, c'est un remède contre le « coup de nostalgie », c'est un moyen « d'être ensemble, quand on est séparé » ou encore c'est le moyen « d'entendre la personne à défaut de la voir », une des personnes a parlé de « besoin primaire ».

Enfin, le terme du téléphone « luxe indispensable » recouvre dans ce cas de figure l'idée qu'il est impossible de s'en passer, tout en ayant parfaitement conscience à la fois du prix et aussi du plaisir que ce moyen de communication procure.

2. Les modalités d'utilisation du téléphone : fréquence et durée des appels

La fréquence et la durée des appels varient considérablement, non seulement entre les personnes interviewées, mais également pour chaque interviewé selon l'objet de l'appel et le lien établi avec son interlocuteur. Ainsi, un des interviewés a expliqué :

« Mon frère quand il est là-bas, on s'appelle tous les jours. C'est pour le professionnel. Ma grand-mère, c'est une fois par semaine. Mon cousin, c'est 2 ou 3 fois par semaine, c'est à la fois privé et professionnel. Les amis de mon père, c'est 2 à 4 fois par mois. C'est à la fois privé et professionnel. Le reste de la famille, c'est une fois par mois ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Aussi, bien que ces modalités soient variables, elles semblent malgré tout être déterminées par plusieurs éléments. Nous parlerons ici principalement du lien qui existe entre les interlocuteurs, de l'objet de l'appel et des ressources financières dont dispose la personne qui effectue l'appel.

◆ Le lien avec l'interlocuteur

La fréquence et la durée des appels varient entre autres en fonction du lien établi avec l'interlocuteur. C'est ainsi que des appels avec les proches – parents, frères, sœurs, fiancée ou un cousin particulier – sont plus courants et durent en moyenne plus longtemps que les appels à destination des grands-parents, des oncles et tantes ou cousins éloignés. Nous remarquerons que la fréquence des appels à destination des proches se fait à raison de trois à dix ou onze fois par mois, selon les interviewés. Certains appellent en effet leurs proches tous les trois jours, d'autres tous les dix jours. Il faut également rappeler qu'aucun des interviewés n'appelle l'ensemble de sa famille proche restée en Algérie. Il existe bien une hiérarchie dans les personnes appelées qui fait qu'une mère, un frère ou une sœur ou un cousin « préféré » sera appelé trois à quatre fois plus souvent ou l'appel durera plus longtemps qu'avec un autre proche :

« Le plus fréquemment, j'appelle ma mère et ma sœur aînée de là-bas ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

« On appelle en priorité les parents de mon mari, puis sa sœur et les frères. Après nos oncles et les cousins, cousines ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Quant à la durée des appels, celle-ci est également variable en fonction de l'interlocuteur. Pour certains interlocuteurs, les appels varient entre cinq à quinze minutes, pour d'autres, les conversations vont de vingt à trente minutes. Enfin, pour d'autres encore la durée peut ne pas avoir de limite précise :

« On s'appelle le soir. Quand c'est avec ma mère, il n'y a pas de durée limitée. Ça peut durer une heure ou une heure et demi [...] Je ne fais pas attention à la durée de l'appel. Je n'ai pas la manie de regarder la montre. A un moment donné, on sait qu'on a beaucoup parlé, on le sait ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

◆ L'objet de l'appel

Un autre déterminant de la fréquence et de la durée des appels est celui de l'objet de la communication :

« D'habitude on ne chronomètre pas. La durée des appels ça dépend de ce qu'on a à se dire ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

En effet, la fréquence et la durée varient en fonction des informations à communiquer, des messages à transmettre ou des problèmes particuliers à régler :

« J'appelle le dimanche de la maison. Ça dure 10 ou 15 minutes; quand c'est pour prendre les nouvelles. Ça peut être un peu plus long, s'il y a des choses particulières.

Par exemple, s'ils ont besoin de quelque chose, des livres scolaires ou des vêtements ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

En dehors des nouvelles à échanger, cette « chose » à régler peut également être une mise à point par rapport à un sujet précis, par exemple l'absence de projet de mariage de l'interviewé :

«J'appelle surtout la famille. On parle de tout. Ma mère me raconte sa semaine de A à Z. Absolument tout. C'est pour ça que ça dure une heure ou plus. La dernière fois qu'on s'est parlé, elle m'a raconté des nouvelles de tout le monde et en particulier on a parlé de mes projets d'avenir. Elle me parle souvent du mariage. Ça ne lui paraît pas normal de rester à 30 ans sans être marié. Elle veut que je reste en France, mais elle veut que je me trouve une femme. Cette fois-ci, on a pris le temps de bien discuter. Je lui ai expliqué que je ne suis pas encore prêt ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

◆ **Les événements politiques**

Un autre facteur qui pour plusieurs interviewés a augmenté la fréquence mais diminué la durée des appels est les événements politiques. Une des personnes relate au sujet de ses appels et de ceux de sa fille :

« Elle appelle à cause des événements mais aussi pour le plaisir de rester en contact avec sa famille. La fréquence a augmenté depuis. Surtout avec les événements. On appelle plus souvent, mais on reste moins longtemps ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

D'autres personnes ont également rapporté avoir augmenté leurs appels en raison des événements. Ce sont deux interviewés dont une partie de leur famille habite au centre d'Alger. L'un est père de famille et envoie tous les ans sa femme et ses enfants passer un mois chez ses beaux-parents. Il nous a fait part de son inquiétude quant à la sécurité de sa famille, qu'il gère en multipliant les appels pendant la période où sa famille proche se trouve à Alger :

« Depuis que mes enfants partent là-bas avec ma femme, j'appelle plus souvent en été [...] Quand ma femme et mes enfants partent là-bas, j'appelle mes beaux-parents tous les jours. J'appelle plutôt le soir parce que pendant la journée ils sont à la plage ou à la piscine. Ça peut durer une heure. Des fois, on ne se rend pas compte. Quand les enfants partent en vacances, avec ce qui se passe à Alger, je suis malade si je n'ai pas de nouvelles tous les jours ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Enfin, une femme appelle plus souvent dans les périodes de violence intense à Alger. Elle nous a entre autres fait part de ses angoisses nocturnes fréquentes et ses cauchemars qui déterminent bien souvent un appel au réveil.

◆ **Des événements dans la famille : grossesse, naissance, décès, départ en vacances**

Les événements d'ordre familial sont encore un autre déterminant de l'augmentation de la fréquence et/ou de la durée des appels. Dans un cas de figure, la grossesse d'une sœur a augmenté la fréquence des appels :

« Ma sœur, quand elle était enceinte, je l'appelais toutes les semaines. Pour savoir comment ça allait, pour savoir si elle avait besoin de quelque chose ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

D'autres interviewés expliquent comment des événements dramatiques comme un décès brutal ou encore des événements heureux comme la naissance d'un enfant augmentent pendant une période la fréquence des appels ou peuvent augmenter la durée d'un appel :

« On peut rester 15 à 20 minutes. Des fois on reste plus longtemps. Quand ma tante est décédée, on est resté 1 heure et demi au téléphone à parler à tous les cousins cousines. On a parlé de ma tante et aussi de tous les aspects pratiques, l'enterrement ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une dernière personne a raconté comment l'organisation qui entoure le départ en vacances motive des appels plus fréquents. Il faut en effet se mettre d'accord pour une période donnée, puis prévenir de la date et de l'heure de l'arrivée. Bien souvent, il faut également rappeler plusieurs fois pour s'assurer qu'on part bien avec toutes les affaires et cadeaux qui ont été demandés par la famille en Algérie. Enfin, il y a toujours des petits mises au point, une chose que l'on a oublié de dire ou de demander.

◆ **Ressources financières**

Un dernier facteur intervenant sur la fréquence et la durée des appels concerne les ressources financières dont dispose la personne pour effectuer ses appels. Une personne explique en effet que la durée varie en fonction de la personne qui est à l'origine de l'appel :

« Ca dure en moyenne entre 5 et 10 minutes quand c'est eux [la famille en Algérie] qui appellent. Quand c'est nous, c'est entre 15 et 20 min ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une autre personne raconte comment les appels vers sa famille se limitent à cinq ou dix minutes, alors que les appels qu'elle reçoit de son ami d'Alger peuvent durer jusqu'à trente minutes :

« Avec ma mère on reste cinq ou dix minutes à chaque fois. Mon frère c'est un peu moins. Mon ami, c'est lui qui m'appelle. Il peut appeler du bureau. Des fois on reste trente minutes des fois on reste une heure. On est très proche. C'est lui qui appelle parce qu'il sait comment je vis ici et il a les moyens de m'appeler ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Un dernier exemple est celui d'une femme âgée de 48 ans qui effectue la plupart de ses appels à partir de son lieu de travail. Généralement, ces appels sont d'une durée de dix à vingt minutes. Lorsqu'il lui arrive d'appeler de son domicile, la durée de la communication n'excède pas les cinq à dix minutes :

« Sinon j'appelle le dimanche de la maison, mais je fais très attention. Ça ne dure jamais longtemps [...] cinq à dix minutes [...] sinon j'ai des notes salées. La dernière fois, j'en ai eu pour 700 francs ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Finalement, il est possible de retenir que, même s'il y a parfois un contrôle implicite du temps de communication, **les appels ne sont pas « chronométrés »** selon une expression de l'un des interviewés. Dans le même esprit, nous allons voir qu'**ils sont rarement prévus et programmés, sauf dans les cas où l'appel a un objet bien précis**. Nous sommes dans une logique où l'appel est motivé par l'envie d'entendre la voix de l'autre et où n'a « *pas la manie de regarder la montre à tout moment* ». Enfin ce qui détermine les modalités de l'appel en termes de fréquence et de durée peut être aussi bien **le lien avec l'interlocuteur, l'objet de l'appel, les événements politiques en Algérie, les événements d'ordre familial, qu'enfin la situation financière dont dispose la personne qui appelle**.

3. Les occasions d'appels

Les occasions d'appels sont nombreuses et de tout ordre. Elles vont des nouvelles au problèmes professionnels ou administratifs à régler, en passant par le « tout et le rien », les événements familiaux, les événements politiques et le plaisir de se parler.

Il est ici peut être possible de parler d'**un axe fait de degrés différents d'obligation sociale. Les occasions ou les motifs d'appels se placeront quelque part sur cet axe à un degré d'obligation sociale où l'acte téléphonique sera plus ou moins codifié, plus ou moins formel, plus ou moins structuré**. En ce sens, selon les moments, les occasions, l'objet de l'appel ou encore l'interlocuteur, l'appel relève plus ou moins de la contrainte ou

de l'obligation. C'est en effet ce qui est suggéré par une jeune femme qui nous a d'abord expliqué le rôle attribué aux femmes dans le maintien du lien avec la famille :

« On essaye de garder un contact régulier, d'appeler une ou deux fois par mois. Mais ça peut aussi être des appels spontanés, quand on a juste envie d'entendre la voix de quelqu'un de sa famille ».

Elle a ensuite résumé les occasions d'appels de la manière suivante :

« C'est plutôt moi qui prends l'initiative des appels. C'est la femme qui organise et prend en charge tout ce qui concerne la famille. Aussi le lien et le maintien du lien. Par exemple, la sœur de mon mari a appelé parce qu'elle a besoin de vêtements. C'est moi qui m'en charge ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Aussi, il s'agit dans la partie à venir de décrire les différentes occasions d'appels puis d'essayer de repérer à quels moments ceux-ci relèvent d'une contrainte ou du plaisir ou encore se situent sur l'axe qui mène de l'un à l'autre.

◆ **Le tout et le rien**

Un premier cas de figure concerne les appels pour le « *tout et le rien* ». Il s'agit ici de faire ressortir le fait que tel que présenté par certains interviewés, il n'existe pas d'occasion particulière ou de moment privilégié pour les appels. Une personne l'a résumé de la manière suivante :

« On s'appelle à toutes occasions. Ça peut aller des simples nouvelles aux problèmes qui se passent ici ou là-bas ; problème financier ou communautaire, problème de santé. Il suffit d'un petit quelque chose, un rien. Par exemple une décision qui s'est prise dans la famille. Alors on appelle. Par exemple, mon petit frère a décidé de partir au Canada pour continuer ses études là-bas. Il m'a appelé pour me dire qu'il avait commencé les préparatifs pour partir ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

« Il n'y a pas d'occasion particulière. J'appelle ma mère tous les 3 jours du bureau. Mes frères et sœurs, je les appelle une fois toutes les 2 semaines. Le plus souvent, il n'y a pas d'occasion particulière. C'est pour le plaisir de les avoir ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Il semble ici que les appels téléphoniques ne soient pas motivés par des événements ou des circonstances particuliers, mais s'inscrivent naturellement dans le quotidien ou plutôt l'hebdomadaire. Aussi s'appelle-t-on de manière régulière pour raconter aussi bien sa semaine, les petites satisfactions ou préoccupations que les grands soucis, les décisions qui vont changer sa vie et celle des autres. Dès lors, on ne parlera pas d'occasion d'appel puisque précisément « *tout et rien* » justifie un appel. En résumé, il est possible de dire que

dans ce cas de figure, ce n'est pas un événement qui fait l'appel, mais l'appel qui crée l'événement.

◆ Les nouvelles courantes et les affaires du village

L'occasion d'appels citée le plus souvent est celle de nouvelles à prendre ou à donner. C'est l'occasion de se saluer, de s'assurer que les choses se passent bien sur place et éventuellement aussi de demander si la famille a besoin d'aide ou d'un envoi d'objets particuliers :

« J'ai les amis de mon père qui m'appellent et les cousins. Ca, c'est pour des buts professionnels. Il y a la famille proche qui appelle aussi. Pour parler des affaires courantes du village ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

« Mes cousins je les appelle une fois par mois. C'est pour prendre les nouvelles et quand j'ai besoin de quelque chose. Des fois, j'appelle juste pour dire bonjour-bonjour, pour savoir si tout va bien et c'est tout. Le dernier appel, c'était avec un cousin proche. C'était pour dire bonjour. Il n'y avait rien de spécial. Ca a duré dix minutes. Il est expert-comptable. Il voyage beaucoup en Algérie. Il monte en Kabylie, il leur donne les nouvelles et il en ramène de là-bas. Au village, il n'y a pas de ligne téléphonique, donc lui il fait le lien ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Ce type d'appel se fait de manière régulière : pour une personne qui en a les moyens, c'est tous les trois jours, pour une autre c'est une fois par semaine ou une fois par mois comme dans le cas cité ci-dessus. La durée de ce type d'appel excède rarement les cinq à dix minutes. En effet, lorsqu'il n'y a pas d'objet ou de problème particulier à discuter, le temps de l'échange des nouvelles est généralement limité.

Nous remarquons le fait que prendre les nouvelles peut à certains moments signifier faire le tour de toute la famille. C'est ainsi que l'interviewé précité appelle un cousin en particulier pour avoir des nouvelles de tous les membres de la famille habitant en Kabylie.

Un autre interviewé procède de la même manière lorsqu'il souhaite avoir des nouvelles de tous ses frères et sœurs. Dans l'impossibilité d'effectuer des appels à l'ensemble de la fratrie composée de douze personnes, il contacte l'une de ses sœurs :

« Il y a aussi des appels spontanés, juste pour les nouvelles. Quand je veux avoir des nouvelles de tout le monde, j'appelle ma grande sœur de là-bas. Elle est en contact avec tout le monde. Elle passe chez toute la famille. Elle prend du temps pour aller voir tout le monde et prendre des nouvelles ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

◆ **Le désir de se confier à une personne en particulier**

Certains appels se font à l'occasion d'un événement précis qui demande à être discuté avec une personne spécifique. Il s'agit surtout dans les exemples qui suivent, de confier ses soucis ou ses interrogations personnelles à une personne proche en qui l'interlocuteur a confiance :

« Des fois, j'appelle ma grande sœur qui est là-bas quand j'ai envie de parler de quelque chose de particulier ou que j'ai juste envie de lui parler. C'est celle avec qui je suis le plus proche parmi mes frères et sœurs. Avec elle, je parle de tout. Il y a des choses que je ne dirais pas à ma mère pour ne pas lui faire de la peine, mais que je peux dire à ma grande sœur. Il y a un an, je me suis disputé avec ma sœur d'ici. J'en n'ai pas parlé à ma mère. C'est important pour elle de savoir qu'on s'entend bien parce qu'on est seuls ici ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

« Quand il y a vraiment une chose qui ne peut pas attendre d'être dit dans une lettre. Des fois, c'est un problème personnel ou un souci. Des fois, c'est pour une bonne nouvelle. Ça peut être avant de prendre une décision, j'ai envie d'en parler à l'une de mes meilleures amies. J'appelle à ce moment-là » (F, 24 ans, assistante DRH, 1990, Alger)

◆ **Le problème à régler professionnel ou personnel**

Un autre cas de figure est celui du « problème à régler ». Il peut ici s'agir aussi bien d'une question d'ordre personnel ou professionnel :

« Mon oncle nous a appelés aussi pour les problèmes de transfert d'argent. Il fallait mandater quelqu'un pour effectuer l'achat ou lui prêter l'argent. On appelle aussi pour l'achat de voiture. C'est très compliqué pour eux de faire les démarches, s'ils ne peuvent pas se déplacer en France. Dernièrement, on s'est chargé de tout de A à Z pour l'achat d'une voiture pour mon oncle ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Nous remarquons que pour certains des interviewés, c'est principalement ce type d'appels pour un problème à régler qui est passé :

« Ma femme appelle sa mère au moins deux fois par semaine, en tous les cas tous les dimanches. Moi, j'appelle moins souvent. J'appelle toujours pour une raison particulière. S'il y a quelque chose, pas un problème forcément, mais quelque chose à régler. Une fois, j'ai appelé la famille en Algérie pour avoir l'acte de naissance de mon père. La dernière fois, j'ai appelé parce que mon petit frère avait besoin de remplir les papiers et faire des photos pour l'armée. Je suis aller au consulat ici avec ses photos ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

D'autre part, les appels de cet ordre peuvent concerner l'organisation d'une affaire professionnelle :

« Le dernier coup de fil, c'était avec mon frère. Il me prend la tête en ce moment. Il me dit qu'il va m'envoyer un colis sans me prévenir de la date où il faut aller le récupérer à Roissy. J'attends qu'il m'appelle pour que je puisse prévoir. C'est typique des types d'appels qu'on peut avoir, c'est pour régler des trucs. Sauf que là justement il n'appelle pas ! Ca, c'est exceptionnel. On s'appelle souvent pour des problèmes de marchandises. Quand il veut que je lui fasse parvenir des produits. D'abord je fais un appel d'offres pour trouver le meilleur ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

◆ **Les événements politiques**

Nous avons déjà évoqué le fait que la plupart des personnes qui ont de la famille à Alger et dans les environs de la capitale effectuent des appels qui sont liés aux événements. Retenons simplement un exemple ici. Il s'agit d'une homme dont la belle-famille habite à Alger :

« J'appelle quand il y a eu un décès ou quand je sais qu'il y a eu une explosion ou un faux barrage. On appelle pour savoir si tout le monde va bien, si personne de la famille ou de l'entourage a été touché ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

◆ **Pour les fêtes : l'Aïd et la fin du Ramadan**

Enfin, une occasion obligatoire d'appels est celle des fêtes religieuses en particulier la fin du Ramadan, l'Aïd el Kebir et la fête de la fin de l'année chrétienne. Il s'agit ici, pour l'ensemble de la population rencontrée, d'occasions incontournables d'appels. Ainsi, un des interviewés explique :

« Des fois, il peut se passer un mois sans que je n'appelle personne. Les appels réguliers, [au sens obligatoire] c'est trois fois par an : pour le nouvel an, pour l'Aïd et la fin du Ramadan. Sinon, j'appelle pour donner des nouvelles ou pour les vacances quand on doit partir là-bas ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Une autre personne raconte :

« Pendant les fêtes, on achète beaucoup plus de cartes. Pour l'Aïd, il faut appeler tout le monde, les cousins et les cousines. On appelle la Suisse, l'Angleterre, l'Algérie. Des fois on appelle un jour avant les fêtes, des fois, on appelle quatre jours après, quand on arrive à passer. Les Maghrébins ont souvent beaucoup de famille là-bas. Ils sont très attachés à leur famille. Ils se souviennent plus de leur famille que les Américains. Surtout ceux qui sont ici depuis peu de temps. Ils ont la

nostalgie, ils sont tous le temps accrochés au téléphone. Des fois, on rêve du téléphone gratuit ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Ce type d'appels relève plutôt de la contrainte dans la mesure où il s'agit d'une obligation sociale. Même si ces types d'appels ne sont jamais présentés comme une corvée, il n'empêche qu'ils sont incontournables.

4. Les moments de la semaine et de la journée

Pour certains, l'idée de se tenir à une heure ou une journée précises de la semaine n'a pas de sens. Les appels se font à toute heure et à tout moment de la semaine. Le seul élément qui peut jouer sur le choix du moment d'appel est celui de la présence et de la disponibilité de son interlocuteur :

« [On appelle] plutôt le soir quand on est sûr de les avoir. Ma mère je l'appelle n'importe quand. Le matin ou l'après-midi. Elle se couche tôt, donc après 10 h. c'est trop tard. Je l'appelle quand j'ai la nostalgie de là-bas. Il n'y a pas d'heure pour ça ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

« On s'appelle à tout moment. Il n'y a pas de moment ou de jours privilégiés. Sauf le vendredi où on est plus sûr de les avoir. Mais sinon c'est selon la disponibilité de chacun ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Une troisième personne est également concernée par ce cas de figure, il s'agit d'un jeune homme qui au sujet des moments d'appels relate :

« Ma mère je l'appelle à tous les moments, même le matin quand c'est très cher. Je peux l'appeler jusqu'à dix heures du soir. On a une sorte de télépathie. Elle sait à quel moment je vais appeler. Quand le téléphone sonne, elle sait que c'est moi qui l'appelle, elle devine ». (H, 30 ans, vétérinaire, 1994, Miliana)

Pour d'autres, les moments de l'appel sont placés à des heures et/ou des journées précises de la semaine :

« J'appelle le soir, principalement entre 20 et 24 heures. Le plus souvent j'appelle d'ici. Le soir, si je suis rentré et que j'ai un coup de fil à passer, c'est pas évident d'aller chercher une cabine dehors. Chez soi, on est à l'aise ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

« J'appelle le dimanche au moment où on a du temps libre. Quand on a terminé toutes les corvées de la maison. C'est souvent le soir vers 19 heures le dimanche ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Il semble ici qu'il n'y a pas de règle d'ensemble en ce qui concerne les moments des appels, mais que ceux-ci sont néanmoins choisis en fonction d'un certain nombre de **contraintes matérielles ou qui relèvent de « l'humeur » de la personne**. Ainsi, le déterminant peut être aussi bien les « *coups de nostalgie* », l'envie de parler à sa mère le matin, le fait de pouvoir appeler tranquillement de son domicile ou encore le moment de la semaine où toutes les obligations familiales et professionnelles sont remplies.

5. Le contenu des appels

L'analyse des occasions d'appels nous a permis de fait d'évoquer déjà en détail le contenu des appels. Rappelons rapidement ici que les sujets évoqués peuvent être les nouvelles à savoir les grands et les petits événements de la vie quotidienne, « *les petites histoires* », selon l'expression d'un jeune homme. Les appels portent aussi sur un problème professionnel particulier qui requiert l'assistance d'un proche pour être réglé ou d'un souci, une préoccupation ou un accomplissement d'ordre personnel. Il s'agit de partager ses peines et ses joies avec une personne de choix : une sœur, une mère ou encore un cousin ou un ami proche.

Nous remarquons ici que tous les interviewés disent **parler de « tout », en expliquant en même temps qu'il y a des choses dont on ne parle pas au téléphone, soit par pudeur, soit par souci de heurter, soit par précaution face au risque de nuire.**

◆ Les choses dont on parle

En plus des sujets déjà évoqués, les interviewés parlent de la santé des uns et des autres, de la difficulté de vivre « là-bas » ou des événements :

« On parle de tout. De la situation là-bas, de la santé de ma mère, ce qu'ils mangent, de la cherté de la vie, de ce qui se passe là-bas. J'appelle souvent le mardi, jeudi et vendredi. C'est les jours où ma sœur ne travaille pas, elle est plus facile à joindre. Je l'appelle vers la fin de l'après-midi ou le soir quand il y a moins d'étudiants ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Les interviewés parlent des petits problèmes des uns et des autres, de la difficulté de vivre « ici », des accomplissements scolaires des enfants ou des projets de retrouvailles. Une autre femme dont une partie de la famille habite à Alger raconte :

« La dernière fois, avec ma mère on a parlé de sa santé, des études des nièces. On a parlé des petits problèmes de ma sœur. Son mari lui a coupé le téléphone parce qu'ils ont reçu une note de 30.000 dinars. Le salaire d'un cadre moyen est de 10 ou 12.000 dinars par mois. Ils n'ont plus le téléphone depuis deux mois. On a parlé de ça. On parle de tout. De la vie là-bas, du travail ici. Comment ça va avec

l'entreprise. On parle toujours des vacances. Quand est-ce qu'on va se voir, combien de temps on reste, si mon mari va venir. On parle des problèmes qu'il y a là-bas, des enfants comment ils vont. On parle de beaucoup de choses. Par téléphone, on se dit les choses grosso modo. On ne rentre pas dans le détail ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Avec ses amis qui ont également émigré, mais en Amérique du Nord, un interviewé parle aussi des projets de se revoir :

« Quand j'appelle mes amis aux USA et au Canada, on parle de tout. On se raconte des petites histoires, les dernières nouvelles, on parle du travail et des études. Ceux qui sont au Canada font des études d'archi aussi. Ceux qui sont aux USA, l'un est graphiste et l'autre fait de l'archi aussi. La dernière fois, c'était avec un des copains qui veut partir à Londres. On a parlé d'une éventuelle rencontre à Londres ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

◆ **Les choses dont on ne parle pas**

On parle de « tout », sauf de « certaines choses » ! En effet, les personnes peuvent craindre de heurter leur interlocuteur, plus par le moyen de communiquer la mauvaise nouvelle que par son contenu même :

« Il y a des choses que l'on peut pas se dire au téléphone parce qu'on ne maîtrise pas la réaction de l'autre. Donc on attend de voir la personne pour lui dire de vive voix. On a envie de protéger la personne, on sait qu'elle va se faire du souci si on le dit comme ça au téléphone. Donc on attend d'être auprès d'elle pour le dire ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Deux personnes ont également soulevé la question des conversations politiques au téléphone :

« On ne parle jamais politique au téléphone, mais il n'y a pas de sujets tabous ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Notons enfin le fait que pour une personne on peut parler de tout au téléphone, mais on ne parlera pas d'argent dans une lettre destinée à une personne de la famille.

6. La réciprocité des appels

En ce qui concerne la réciprocité des appels, il existe trois cas de figure : dans un premier cas l'interviewé appelle plus qu'il ou elle est appelé. C'est le cas en particulier des personnes qui disposent soit de facilités d'appel, soit qui ont plus de moyens que leurs interlocuteurs.

Il s'agit ici entre autres d'une femme âgée de 48 ans qui appelle gratuitement de son bureau et d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années qui appelle très régulièrement ses beaux-parents à Alger, surtout lorsque sa femme et ses enfants s'y rendent pour les congés annuels :

« Ca n'arrive pas trop [qu'ils appellent de là-bas]. Peut être tous les deux mois. C'est pour les fêtes ou occasionnel. Ca dure peut être 10 minutes C'est avec et sans raison particulière. La dernière fois, ma mère m'a appelé pour me donner son nouveau numéro de téléphone. Il y a un but pratique, mais ça peut très bien aussi être juste pour donner des nouvelles. J'ai aussi des amis qui appellent d'Algérie pour l'Aïd el Kebir ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Un dernier exemple de ce cas de figure est celui d'une femme qui appelle également plus qu'elle est appelée. Elle explique ici pourquoi :

« Ma sœur ne m'appelle plus depuis que son téléphone a été coupé. Justement, avant elle m'appelait tout le temps. Ma mère m'appelle de temps à temps. Surtout quand je n'ai pas donné de nouvelles pendant quelques semaines. Ca ne dure pas plus de 5-10 minutes. Pour eux, téléphoner est très cher. Ma belle-sœur nous appelle aussi de la Suisse. Et mon oncle d'Alger appelle régulièrement. Il a un bon poste. Il a le téléphone au bureau. Il appelle toutes les 3 semaines ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

La même personne a poursuivi en relatant à quel moment elle se fait appeler :

« Des fois on laisse passer du temps comme en ce moment. On vient d'avoir une note salée et on a beaucoup appelé pour les fêtes. Des fois je n'appelle pas pendant 3-4 semaines. A ce moment, ils m'appellent de là-bas. Ils commencent à s'inquiéter ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Dans un autre cas de figure, **c'est plutôt les parents et les amis qui appellent de là-bas**. Ceci est en particulier vrai dans le cas d'un jeune homme qui dispose de ressources financières limitées. Nous avons déjà parlé du fait qu'il se fait appeler par son meilleur ami. Rajoutons qu'il se fait également appeler par sa fiancée une fois par semaine et que ses deux interlocuteurs l'appellent de leurs bureaux.

Enfin, un troisième cas de figure concerne les personnes qui se font appeler autant qu'elles appellent. Une personne en particulier représente ce cas de figure. L'interviewé explique en effet, qu'il n'y a pas de différence dans la fréquence des appels entre ceux émis par la famille en France et ceux émis la famille en Algérie. Toutefois il ajoute que la durée n'est pas la même selon l'origine de l'appel. Ainsi, les appels qu'il passe durent en

moyenne de quinze à vingt minutes alors que les appels qu'il reçoit durent de cinq à dix minutes. Il ajoute aussi que par moment, la famille appelle puis, si la conversation dure, il propose toujours de rappeler.

Notons pour clore que pour certains interviewés, la réciprocité des appels dépend également de l'interlocuteur en question. Ainsi, dans le cercle familial et amical, il y a des personnes qu'on appelle plus, puis des personnes par qui on est plus appelé.

7. Les usages collectifs du téléphone

Une dernière partie des pratiques téléphoniques internationales concerne les usages collectifs du téléphone. Il existe en effet, en dehors des appels qui se passent entre deux personnes, des appels qui rassemblent plusieurs personnes soit d'un côté du fil soit des deux. Des dix personnes rencontrées, huit nous ont relaté de quelles manières et à quelles occasions ces appels collectifs prennent place.

Pour certains **il s'agit d'appels entre deux interlocuteurs qui « spontanément » se transforment en appels collectifs**. Un homme nous a par exemple expliqué qu'il lui arrive d'appeler ses beaux-parents sans raison particulière, pour prendre les nouvelles. Puis, après avoir échangé quelques mots avec son beau-père, il passe le combiné à sa femme qui, elle parlera avec chacun de ses parents, puis passera le combiné à chacun de ses enfants pour qu'ils parlent à leurs grands-parents. Selon ses dires, ces appels peuvent durer jusqu'à deux heures.

Dans le même cas de figure se trouve une femme qui d'habitude ne passe que dix minutes au téléphone avec sa mère. Il lui arrive également d'avoir des appels collectifs de manière « spontanée » :

« Il m'est arrivé de rester 20 minutes au téléphone avec l'Algérie. Ça arrive quand tout le monde est là. Quand ils sont tous là, je parle à tout le monde. Mes neveux et nièces, je les entends crier derrière qu'ils veulent me parler. Tout le monde passe l'un après l'autre. Là-bas, ils sont souvent plusieurs autour du téléphone. Ici, soit j'appelle et je parle en premier avec ma mère, je passe le combiné à ma fille si elle est là. Soit elle appelle et me passe ma mère après ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Ou encore :

« Là-bas, c'est souvent mes nièces qui décrochent. A ce moment là on parle et j'entends les autres derrière parler fort et demander de passer le combiné ou ma mère dire qu'il faut faire attention, qu'il ne faut pas rester trop longtemps. Quand j'appelle, tout le monde veut me parler, même si c'est juste pour dire bonjour et demander comment ça va ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Cette même femme fera toutefois ressortir qu'il existe des règles plus ou moins implicites de l'usage collectif du téléphone :

« A chaque fois, c'est chacun son tour. J'ai quatre nièces. Elles veulent toutes me parler quand j'appelle. On parle de l'école, de leurs études. C'est souvent l'une d'elles qui décroche le téléphone. Elle me passe d'abord ma mère. On commence toujours par zizou [la mère] et après ça tourne. On finit par les nièces ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

En effet, si chacun parle à son tour, il y a malgré tout un ordre qui fait que la première personne avec qui l'on échange est la maîtresse de maison, puis éventuellement les autres adultes du foyer, puis enfin les enfants.

◆ **Les occasions des appels collectifs**

Parallèlement aux appels collectifs « spontanés », il existe des moments où il est prévu d'obtenir plusieurs interlocuteurs au cours du même appel. Ceci est par exemple le cas lorsqu'on appelle pour les anniversaires :

[A propos de l'utilisation du micro intégré à l'ordinateur dans les appels collectifs]
«...Il y a un micro. On entend tout le monde dans la pièce. Nous on est autour de l'ordinateur. Eux ils ont le combiné qu'ils se passent tour à tour. La dernière fois, mon fils a chanté 'happy birthday' à ma sœur ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Ou encore pour les fêtes religieuses :

« On appelle ensemble ou séparément. Ca dépend de l'occasion. Si c'est pour les fêtes, on appelle ensemble tous les trois. Comme pour l'Aïd où on a appelé la sœur de mon mari. On a dû rester peut être une demi-heure au téléphone. On a parlé à tout le monde, les parents, la sœur, les cousins et cousines. Ca fait une petite réunion ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

◆ **Les motifs des appels collectifs**

Dans un cas de figure, les appels collectifs peuvent être imposés par l'absence d'équipement de la famille en Algérie. Ceci est le cas d'un jeune homme dont la grand-mère ne dispose pas du téléphone. Pour la joindre, la famille a mis en place le système suivant :

« Quand on appelle ma grand-mère, c'est en passant par mon cousin, c'est lui qui a le portable. Ca dépend de qui est à la maison, mais généralement on parle à tout le monde, on dit bonjour au moins à tout le monde. Quand j'appelle, il y a toujours les

neveux et les nièces qui sont là, qui veulent dire un mot. On se passe le téléphone. Même si on a trois lignes à la maison. On est peut être trois à la maison, peut être tous les six ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Un dernier cas de figure concernant les appels collectifs est celui raconté par une des personnes interviewées. Ici, ce sont les émetteurs en France qui sont à plusieurs, ce qui a pour fonction, outre l'échange, de rassurer leurs correspondants en Algérie :

« Mon mari a un frère ici. Il leur arrive d'appeler leur sœur ensemble. Ça les rassure de l'autre côté. Ils aiment bien quand on les appelle ensemble. Ça donne l'impression qu'on est uni ici ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

C. LES MOYENS DE CONTROLE DES DEPENSES DE COMMUNICATION

Il s'agit ici de regarder de plus près les moyens de contrôle des dépenses de communication internationales mobilisés par les interviewés. Rappelons qu'aucun des interviewés ne nous a dit avoir établi un budget pour ses communications. De la même manière, nous avons déjà évoqué l'absence de contrôle strict sur la fréquence et la durée des appels. En effet, les appels ne sont pas « *chronométrés* » ou « *on n'a pas la manie de regarder la montre* » durant les appels. Une des personnes rencontrées a résumé cette logique de la manière suivante :

« On ne fait pas de budget pour le téléphone. [...] On ne contrôle pas du tout. On essaye de limiter l'achat des cartes. [...]. On fonctionne avec notre instinct et notre nostalgie ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Cela dit, même si cette femme dit fonctionner avec son « instinct » et sa « nostalgie » il existe bel et bien des moyens de contrôle et des seuils de montants de facture à partir desquels les interviewés commencent à s'imposer des restrictions sur la fréquence et/ou la durée des appels. Nous retiendrons par exemple que cette même personne dit aussi faire très attention à ne pas abuser du téléphone installé au domicile et effectue la quasi-totalité de ses appels « à l'extérieur » de son domicile avec des CIP ou des cartes France Telecom. Rajoutons à cela le fait que les interviewés ont dans leur ensemble une idée assez précise à la fois du montant de leur facture de téléphone France Telecom et de leurs dépenses mensuelles pour les CIP.

Dans la même optique, nous avons constaté qu'en dépit des affirmations sur l'absence de budget et de contrôle des dépenses, l'ensemble des personnes rencontrées intègrent dans leurs pratiques des éléments permettant, finalement, de limiter les coûts investis dans les communications internationales.

Aussi, notre propos ici consiste à faire ressortir ces différents moyens de contrôle après avoir décrit quelles sont les dépenses effectives telles que déclarées par les interviewés et la part que celles-ci représentent dans le budget des ménages d'origine algérienne rencontrés.

1. Les dépenses effectives déclarées

Si les interviewés disent ne pas avoir de budget, voire ne pas contrôler leurs dépenses, ils ont néanmoins des montants affectés à leurs communications téléphoniques assez réguliers :

« Je n'ai pas de budget pour le téléphone. En général, mes factures tournent autour de six ou sept cent francs tous les deux mois. Pour l'international, j'achète une carte à cent francs toutes les semaines ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Ainsi, nous constatons que les personnes rencontrées ont une idée assez précise des sommes dépensées dans leur abonnement France Telecom et leurs communications.

Pour certains la facture de France Telecom se situe dans une fourchette allant de 300 à 500 francs par mois. Il s'agit ici en particulier des personnes qui ont pris le service de l'accès modulable sélectif pour le national et l'international.

A ces dépenses, il faut rajouter une moyenne de quatre cent francs mensuels dépensés pour l'achat des CIP :

« On a une facture de 3-400 francs tous les deux mois. C'est raisonnable. On n'est jamais là. On rentre tard le soir. On n'appelle pas en province. C'est des appels locaux. Sinon c'est des appels avec la carte prépayée ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

« La facture France Telecom est 500 francs à peu près. Toutes les semaines, j'achète une carte à 100 francs. Par mois, j'en ai pour 400 francs avec la carte. C'est moins cher qu'avec France Telecom, mais il faut toujours avoir l'abonnement ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

Pour une autre personne dans ce cas de figure, l'achat des cartes varie selon ses occupations et obligations :

« Ca dépend de ce que je fais. Certains mois, j'achète beaucoup de cartes, d'autres mois j'achète pour 100 ou 200 francs. D'autres mois, pas du tout. A la maison, il y en a pour 300 francs tous les 2 deux mois ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Pour d'autres, la facture France Telecom se situe dans une fourchette allant de six ou sept cent francs jusqu'à mille francs. Il s'agit ici de personnes, qui tout en fonctionnant

avec des CIP pour les appels en international, effectuent des appels en local et national fréquents. Ici aussi, les dépenses pour les CIP se situent dans une moyenne de quatre à six cent francs mensuels avec des périodes d'achat plus intenses, par exemple pour les fêtes ou les préparations de départs.

Enfin, une dernière catégorie de personnes dépensent pour leur abonnement et leurs consommations à partir de la ligne France Telecom une moyenne de deux à trois mille francs. Il est ici question en particulier de deux hommes restaurateurs à la Goutte d'Or. L'un d'eux raconte :

« On n'a pas de budget pour le téléphone. On essaye de rester raisonnable. A la maison, la facture est de 1200 F. minimum par mois ! Au café, c'est 2800 F. tous les deux mois ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Pour l'autre commerçant il s'agit également d'une consommation qui n'est pas « surveillée », mais qui reste « raisonnable » :

« On ne surveille pas. On s'en sert raisonnablement. Ma femme s'en sert beaucoup, mais elle n'exagère pas quand même [...] On n'a pas de budget. Quand ils [sa femme et ses enfants] partent en vacances, la note grimpe très vite ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

2. La part des dépenses pour le téléphone dans l'ensemble des dépenses du ménage

Aux dires des interviewés, la part des dépenses pour le téléphone dans l'ensemble des dépenses du ménage varie entre cinq et vingt pour cent selon la fréquence et la durée de appels, mais également selon le niveau de revenu du ménage. En effet, alors que deux ménages rapportent des montants de consommation identiques, les dépenses représentent dans un cas cinq pour cent des dépenses générales et dans l'autre vingt pour cent. Cela dit, notons que dans les huit cas restants, il est estimé que les dépenses pour les communications internationales avoisinent les dix pour cent de leur dépenses générales domestiques.

3. L'évolution des dépenses : de l'absence de contrôle à la maîtrise relative

En ce qui concerne l'évolution des dépenses, nous avons constaté que plusieurs des personnes interviewées rapportent être passées d'une absence de contrôle des dépenses à une maîtrise relative des coûts investis dans les communications internationales. Pour certaines, cette maîtrise a été imposée par une baisse des revenus et donc des ressources disponibles :

« A l'époque où le commerce marchait, je ne regardais pas trop les notes, mais depuis que le commerce a chuté, je fais plus attention ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Pour un autre interviewé, la maîtrise relative est imposée « naturellement » par une réduction du temps disponible et, d'autre part, motivée par le fait qu'il a commencé à payer lui-même ses factures de téléphone :

« Avant j'appelais énormément. On s'éternisait au téléphone. Depuis que je travaille ici j'ai moins de temps à passer au téléphone et je paye aussi les factures alors je fais plus attention ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Enfin, une troisième personne explique de quelle manière elle a été amenée à modifier ses pratiques téléphoniques pour l'international :

«[A propos du fait qu'il n'a pas de budget établi pour le téléphone] Mais je m'intéresse de plus en plus à l'argent que je dépense pour le téléphone. Je fais de plus en plus attention, en particulier avec le téléphone. Parce que ça représente une part importante de mes dépenses. Je maîtrise de plus en plus. J'appelle très fréquemment, mais moins longtemps qu'avant. Je n'y arrive pas toujours. J'essaye aussi d'écrire plus souvent, de prendre cette habitude là et aussi de la donner aux autres. J'envoie des lettres et des cartes postales. Le plus souvent à mes amis, ça devient des e-mails. C'est dur de changer d'habitudes. Ça dure deux ou trois mois, puis après je me remets à téléphoner ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

D'autres personnes nous ont également fait part des changements introduits dans leurs usages du téléphone. Tout en affirmant l'idée d'une plus grande maîtrise des dépenses, elles ont augmenté les fréquences et durées d'appels, en particuliers grâce aux CIP. D'autres ont expliqué qu'en raison des nombreuses années passées en France, leurs réseaux amicaux en Algérie et les contacts avec la famille se sont relâchés, d'où une baisse dans la fréquence des appels en direction de l'Algérie.

4. Des règles implicites et explicites de l'usage du téléphone

La plupart des interviewés affirment qu'au sein de leur foyer, il n'y a pas réellement de règles implicites ou explicites organisant l'usage du téléphone. Une personne a utilisé le terme d'anarchie pour décrire la manière dont sa famille fait usage du téléphone :

« J'ai vu ma sœur et mon frère se battre pour le téléphone. Chez nous, c'est l'anarchie pour le téléphone. Il n'y a pas de règles ou d'interdits par rapport au téléphone ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Notons ici qu'il s'agit d'un jeune homme dont la famille paye des factures avoisinant les trois mille francs pour les appels domestiques. Lui, gérant du café restaurant familial, règle des factures qui sont d'un montant proche également des trois mille francs.

Cela dit, d'autres interviewés, utilisateurs des CIP, décrivent comment ils s'imposent des restrictions lorsqu'ils effectuent de manière exceptionnelle des appels à partir de leur ligne domestique sans l'utilisation d'une carte :

« Je fais très attention quand j'appelle l'international d'ici [ligne domestique]. Je calcule bien à ce moment là ». (H, 30 ans, Etudiant, 1993, Azazga)

Une autre interviewée souligne qu'il n'existe pas de règles explicites entre elle et son époux quant à l'utilisation du téléphone. Elle relate toutefois que celui-ci lui fait des remarques lorsque ses communications dépassent une certaine durée :

« Il n'y a pas vraiment de règles. Mais quand je reste plus de vingt minutes au téléphone avec ma sœur, mon mari commence à râler pour le coût et aussi pour le dérangement. Le téléphone est dans le salon et s'il veut regarder un film tranquillement, ça le dérange ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

De la même manière, un des hommes rencontrés lors de l'étude parle des « *petites réflexions* » faites à sa femme lorsque la facture du téléphone avoisine les 2000 francs :

« Des fois ça peut aller jusqu'à 2000 francs. Je râle sur le coût quand la note grimpe vers les 2000, mais sans plus. C'est plus des petites réflexions que je fais. Je ne l'engueule pas vraiment ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Finalement, il semble qu'en dépit des discours affirmant le contraire, **il existe bien des règles quant à l'usage du téléphone aussi bien que des contrôles plus ou moins stricts des sommes dépensées pour les communications internationales.** Dans ce qui suit, il s'agit plus précisément de relever quels sont les différents moyens mobilisés pour contenir les coûts des communications internationales.

5. Les moyens pratiques de contrôle des dépenses

a. Surveiller la durée et la fréquence

Une première pratique de contrôle des dépenses consiste à surveiller la durée des appels.

Nous avons déjà évoqué l'exemple d'un jeune homme qui, dans certaines circonstances, surveille de près la durée de ses appels. Nous avons également rencontré une femme âgée de 48 ans qui procède de la même manière :

« Je surveille la durée des appels, mais je ne mets pas de limite sur le nombre d'appels que je passe. J'appelle souvent, mais je fais attention à ce que ça ne dure pas trop longtemps. Je ne vais pas quand même chronométrer mes appels, mais je surveille et je raccroche quand je pense que je dépasse la limite ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Remarquons ici qu'il s'agit d'une interviewée qui bénéficie de la possibilité d'effectuer des appels gratuitement de son lieu de travail. Il est également intéressant de relever le fait qu'elle fasse attention à la durée des appels sans pour autant s'imposer de restrictions sur la fréquence.

Finalement, une personne rencontrée a résumé la logique de ce moyen de contrôle de la manière suivante :

« On fait attention à la durée et à la fréquence des appels, mais quand on est engagé dans un appel, on n'est pas à la seconde près en train de surveiller ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

b. Demander à être rappelé

Une autre manière de limiter le coût attaché aux communications internationales consiste à mettre en place un système d'appel et de rappel avec quelques unes des personnes proches qui en ont les moyens. C'est ainsi qu'un jeune homme réussit à maintenir un contact assidu avec sa fiancée et son meilleur ami - habitant à Alger - qui eux bénéficient de la possibilité de le rappeler à partir de leur lieu de travail.

c. Appeler avec les CIP

Un des moyens de contrôle le plus souvent utilisé par les personnes rencontrées consiste à acheter des CIP :

« On en prend une par semaine à 50 francs. J'en ai toujours une sur moi. Je prends les cartes à 50 francs parce que comme ça je contrôle plus le temps. On essaye de parler à tout le monde avec la carte. Avec les cartes, j'ai l'impression que j'appelle moins. En fait, je ne crois pas, simplement je maîtrise plus les dépenses et j'économise fin de compte ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Notons ici que la même personne a, par ailleurs, questionné le fait que l'achat des CIP permette effectivement de réaliser des économies. Elle dit en effet avoir l'impression par moment que l'achat des cartes ne lui a pas permis de réduire ses dépenses pour les

communications internationales. En revanche, les CIP permettent d'avoir des conversations plus longues pour le même prix que l'achat d'une carte France Telecom.

d. *S'abonner au service de l'accès modulable sélectif*

Avec l'utilisation des CIP, une majorité des personnes interrogées ont choisies de prendre le service de l'accès modulable sélectif pour l'international et/ou le national :

[A propos des CIP] « On sait qu'on a dépensé 50 francs. Sinon, avec la ligne ouverte sur l'international c'est la ruine. On sait qu'on perd de l'argent dans le téléphone parce qu'on a notre famille là-bas ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

e. « Arranger » son téléphone

Enfin, un des interviewés rencontrés rapporte de quelle manière il a « arrangé » le pavé numérique de son téléphone pour éviter tout appel à partir de ce poste :

« Au magasin, il y a le téléphone, mais on ne peut pas appeler. On peut que m'appeler. J'ai enlevé le zéro avec une épingle alors on ne peut plus faire de numéro ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

CONCLUSION

Au terme de cette partie consacrée aux pratiques de communication à l'international, nous pouvons conclure en résumant les constats suivants :

- ❖ Dans le maintien du lien avec la famille en Algérie, l'écrit occupe une place tout à fait marginale. Pour quelques personnes, la pratique épistolaire est utilisée comme moyen d'appoint ou de complément au téléphone. Les seuls moments où l'écrit semble obligatoire sont les moments des fêtes ou lorsqu'une urgence impose l'utilisation du fax. En ce qui concerne les amis, en Algérie ou ailleurs, l'écrit est souvent l'outil principal, sinon unique de communication.
- ❖ Le téléphone occupe une place prépondérante dans la communication avec la famille. On distingue trois caractéristiques attribuées au téléphone : il est cher, c'est un outil essentiel ou encore un « luxe indispensable ».
- ❖ Les occasions et le contenu des appels sont nombreux et variés. Nous avons toutefois retenu le rôle qu'occupent les nouvelles courantes « du village », les événements politiques et leurs conséquences, les événements familiaux et enfin les « problèmes » d'ordre professionnel ou personnel à régler.

- ❖ L'usage collectif « spontané » du téléphone est courant. Si la plupart des appels se passent entre deux interlocuteurs, il existe de nombreuses occasions et moments où un appel se transforme en usage collectif du téléphone.
- ❖ Il existe un certain nombre de règles explicites et implicites de l'usage du téléphone qui visent entre autres à contrôler les ressources dépensées dans les communications internationales. Parmi celles-ci, nous avons retenu la surveillance de la fréquence et de la durée des appels, la demande d'être rappelé, l'abonnement au service modulable sélectif et l'utilisation des CIP.
- ❖ Nous avons également fait le constat qu'aucun des interviewés déclare n'avoir établi un budget pour ses communications internationales. De la même manière, tous affirment ne pas « chronométrer » leurs appels. Toutefois, il paraît également clair qu'un certain nombre de moyens et de stratégies sont mobilisés qui visent justement à maîtriser les dépenses liées aux communications internationales. Le recours aux nouveaux opérateurs fait partie de ces stratégies.

IV. LES PERCEPTIONS VIS-A-VIS DES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS

Il s'agit dans cette dernière partie de décrire quelles sont les perceptions que les personnes d'origine algérienne rencontrées ont de France Telecom et des autres opérateurs nationaux et internationaux. Nous allons ici tenter de comprendre quelle est l'image de France Telecom et des autres opérateurs, les modes de connaissance de ces services, ainsi que les avantages et les inconvénients attribués par les interviewés à chaque opérateur utilisé.

A. LES PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE FRANCE TELECOM

Nous traiterons tout d'abord en particulier de France Telecom. Nous allons dans un premier temps voir quels sont les tarifs, les services et les options connus par les interviewés. Puis nous décrirons quels sont les avantages et les inconvénients de France Telecom tels que perçus par les interviewés.

1. La connaissance des tarifs, services et options tarifaires de France Telecom

Toutes les personnes originaires d'Algérie rencontrées au cours de l'étude ont connaissance d'au moins un des services et/ou une des options tarifaires proposés par France Telecom. Rappelons que six des interviewés payent pour le service de l'accès modulable sélectif.

Certains ont cité la réduction du prix d'appel entre 19 h. et 8 h. du matin

D'autres connaissent l'abonnement forfait local ou Primaliste, soit parce qu'ils y souscrivent ou y ont souscrit, soit parce qu'une personne de leur entourage y souscrit. Notons ici que des trois personnes connaissant l'abonnement **forfait local, une a résilié son abonnement et l'autre pense le faire, n'ayant pas constaté de baisse visible de ses factures.** Remarquons également, la connaissance approximative sur les différents options et services de France Telecom. Par exemple, bien souvent, **les interviewés confondent Primaliste et le forfait local.**

Lorsque nous avons demandé aux interviewés de citer les modes de connaissance des services et options tarifaires de France Telecom, certains ont cité un ou deux, d'autres ont parlé de trois ou quatre moyens de connaissance différents :

« J'ai reçu des courriers de France Telecom avec les différentes offres. Primaliste j'en ai entendu parler dans une pub à la télévision. Il y a aussi eu un appel d'un

commercial de France Telecom pour me parler des offres, je ne me rappelle plus desquelles ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

◆ **La télévision**

La télévision est un des deux modes de connaissance les plus souvent cités. La plupart des interviewés ont en effet été mis au courant des services et options tarifaires par des publicités télévisées. En particulier, la connaissance sur l'abonnement Primaliste Pays et les nouvelles plages horaires pour les tarifs réduits a été acquise en regardant les spots publicitaires.

◆ **La radio communautaire**

Une personne cite une radio communautaire comme mode de connaissance d'une baisse de tarifs :

« On sait qu'il y a eu une baisse de tarifs vers le Maghreb. J'ai entendu ça sur une des radios communautaires et à la télé. Il y a aussi les plis qui sont envoyés avec la facture et les prospectus qui sont collés sur les publiphones ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

◆ **Les courriers de France Telecom**

Un autre moyen de connaissance qui est très souvent cité est celui des courriers d'information envoyés avec la facture de France Telecom :

« Je ne connais pas en détail. Ca m'arrive de regarder la brochure qu'ils envoient avec le courrier. Il y a toujours un bulletin. Je connais le forfait local, c'est 40 % sur les numéros le plus souvent appelés. Je sais qu'ils ont baissé les tarifs et augmenté l'abonnement ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Remarquons ici qu'aucune des personnes interviewées affirme lire ces bulletins de manière systématique et/ou intégrale. Toutefois, la plupart d'entre eux disent avoir eu connaissance par cette voie soit de l'abonnement Primaliste ou du forfait local, soit de la nouvelle baisse des tarifs, soit du changement de la plage horaire pour les réductions.

◆ **Les appels de commerciaux de France Telecom**

Trois personnes ont été contactées par téléphone dans le cadre d'une démarche commerciale de France Telecom.

◆ Le bouche à oreille

Enfin, plusieurs personnes ont entendu parler des services et options de France Telecom par l'intermédiaire d'une sœur, d'un frère ou ami :

« Je connais le Primaliste par ma sœur et par les bulletins d'information qu'on reçoit avec les factures. Au bureau, on a les options de transfert d'appel, le double appel, le numéro qui s'affiche ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Finalement, un interviewé résume l'attitude d'une partie des personnes rencontrées qui consiste à suivre l'évolution des offres et réductions sans pour autant investir beaucoup dans la recherche systématique du moins cher, à tout prix :

« Je ne cherche pas à connaître les différents tarifs. J'ai entendu parler de Primaliste, comme ça, par les brochures qu'ils envoient avec la facture. Je pense de temps à temps à m'en occuper, mais dans ma tête, je me dis toujours c'est pour plus tard et finalement je ne le fais jamais ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

En effet, cet interviewé a affirmé savoir que France Telecom a récemment baissé les tarifs, mais il sait pas de combien, ni que le prix de l'abonnement a augmenté. Il explique enfin :

« Les brochures qui viennent avec les factures, je les regarde vite fait. De toute manière, ça ne change rien, je paye la facture. J'ai la facture détaillé, mais je ne regarde jamais ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

2. Les avantages et désavantages de France Telecom

Parmi les opinions des interviewés sur France Telecom, retenons en particulier l'idée du **prix élevé, voire excessif des coûts de l'opérateur et celle de l'assurance d'un service fiable**. En effet, dans l'ensemble, les personnes rencontrées soulignent le fait que les prix des communications pour l'international sont trop élevés et non compétitifs avec d'autres opérateurs. L'un des interviewés affirme que les prix de France Telecom pour l'international sont les plus élevés pratiqués pas les compagnies de télécommunications européennes. En même temps, plusieurs personnes remarqueront également le fait que France Telecom offre la **garantie de services de bonne qualité et des produits fiables**. En fin de compte, deux personnes font valoir que la différence des prix pratiqués entre France Telecom et les autres opérateurs est justifiée par le fait que ce premier est facilement accessible à ses utilisateurs.

a. « Avec France Telecom, on n'a pas de problèmes »

Une première perception de France Telecom concerne précisément le fait que France Telecom assure des services qui permettent à la fois l'installation rapide de ligne, mais aussi **un service de recours** en cas de problèmes sur la ligne, avec le montant ou le paiement de la facture :

[A propos de la fiabilité de France Telecom] « C'est dans le sens où si on demande une ligne, elle est là en 24 heures. Je n'ai jamais eu de problèmes avec France Telecom. Il n'est jamais arrivé que la ligne ne marche pas. Ils sont faciles à joindre. Ils sont proches de leurs abonnés ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Dans le même esprit, l'interviewé ici fait confiance à France Telecom :

« Oui je leur fais confiance. La facture elle vient, je ne la regarde pas, pas le détail, je fais le chèque et j'envoie. Je n'ai jamais eu de problèmes ». (H, 49 ans, restaurateur, 1964, Tizihibel)

Un autre interviewé tient le même discours tout en détaillant le propos :

« Ils ont une bonne couverture nationale et il y a une assistance si on a un problème. Ils sont fiables en couverture. On peut être joint à n'importe quel moment. On peut joindre tout le monde à n'importe quel moment. Du côté technique ils sont fiables, par rapport au réseau. Ils sont accessibles dans la mesure où il y a des agences un peu partout. C'est bien desservi ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

Le même interviewé formulera toutefois l'avis suivant sur les méthodes « **draconiennes** » de France Telecom :

« Le désavantage est qu'ils ont le monopole donc ils peuvent se permettre de fixer les tarifs et de couper la ligne par exemple s'ils le veulent. Ils peuvent se permettre d'être draconiens et ils le sont. J'ai du changer de numéro deux fois parce que la ligne a été coupée ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

b. L'assurance d'un recours « en cas de pépins »

Pour d'autres personnes, France Telecom est avant tout l'assurance d'un service disponible en cas de problèmes. Deux personnes en particulier ont fait ressortir cet aspect en comparant avec d'autres opérateurs :

« France Telecom c'est un service plus sûr, ils sont joignables si jamais j'ai un problème. Avec les autres on ne sait pas. Si on a un problème avec une carte, on ne sait pas où se renseigner. Par exemple, avec ces numéros qui ne marchent pas, qui

nous font perdre des unités, on ne sait pas qui appeler ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

« France Telecom c'est plus sérieux. Avec toutes ces nouvelles boîtes, on ne sait pas trop. Je pense qu'elles feraient n'importe quoi pour s'implanter. Si j'achète une carte Cosmos et qu'elle ne marche pas, à qui je peux me plaindre ? France Telecom ils sont à côté, je peux y aller ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

France Telecom a ainsi, auprès des interviewés, l'image d'un opérateur qui assure un service fiable et des produits de bonne qualité. Cela dit, il convient également de souligner que l'ensemble des interviewés pensent que les prix pratiqués sont trop élevés, voire excessifs.

c. Le prix élevé ou excessif

Les avis formulés sur les prix pratiqués vont tous dans le même sens : France Telecom, c'est cher, trop cher ou bien excessivement cher !

Souvent, cet avis est basé sur une comparaison avec d'autres opérateurs, notamment ceux qui mettent à disposition les Cartes Internationales Prépayées :

« Une fois, j'ai appelé l'Algérie avec la carte France Telecom Au bout de 8 minutes, il n'y avait plus rien. Pour le même prix avec une carte Kin Call, je peux appeler l'Algérie pendant 45 min ». (H, 38 ans, sans profession, 1961, Paris)

« France Telecom ; c'est plus cher. Beaucoup plus par rapport aux autres. Avec les cartes, c'est presque 100 francs moins cher. Ca vaut le coup d'acheter les cartes à code ».(H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Pour d'autres, la pratique des tarifications de France Telecom a contribué à ternir l'image de France Telecom :

« France Telecom c'est plus cher. Tout ce qui est services ; le 12 etc., c'est cher ! C'est dangereux de faire payer les services aussi cher. Ca ternit l'image qu'on a de France Telecom comme une entreprise publique ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Enfin, plusieurs personnes ne ménagent pas leurs propos lorsqu'elles évoquent les stratégies de contrôle du marché et les tarifications de France Telecom. Une personne en particulier affirmera même que les avantages sont tous du côté de France Telecom et non des consommateurs :

« Je ne vois pas les avantages de France Telecom. Pour eux oui, ils ont des avantages du fait qu'ils ont le monopole sur le réseau. Les désavantages, c'est qu'ils

sont les plus chers. Ils ne laissent aucune marge pour les autres opérateurs. Il n'y a pas de concurrence loyale avec France Telecom. Ils savent bien qu'ils sont obligés de baisser les tarifs à cause de la concurrence. Du coup ils augmentent l'abonnement. C'est de la tricherie ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Il s'agit ici d'un jeune homme, le seul parmi les personnes d'origine algérienne rencontrées, à avoir pris un abonnement chez Télé 2 pour ses communications nationales.

Il convient enfin de remarquer qu'en dehors de la pratique de prix excessifs, trois personnes affirment être très satisfaites des services et produits de France Telecom.

d. France Telecom a perdu de la vitesse

Trois personnes en particulier relèvent le fait qu'en matière de compétence technique et application des nouvelles technologies, France Telecom semble être concurrencé par les nouveaux opérateurs :

« Avant l'arrivée de la concurrence, on avait l'image de France Telecom comme une entreprise très stable avec une technologie très avancée. Avec les nouveaux opérateurs, on a plus l'impression que France Telecom perd de la vitesse. Ils ne sont plus aussi rapide qu'avant. On a l'impression qu'ils cherchent à se faire de l'argent coûte que coûte et que tout devient payant chez France Telecom. Ils se sont fragilisé avec la concurrence ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

A propos de l'idée de France Telecom comme d'une entreprise moderne, à la pointe des nouvelles technologies en matière de télécommunications, une autre personne âgée de 26 ans, gérant d'un café restaurant, a émis la remarque suivante :

« Ils ont eu du mal à rentrer sur le marché de l'Internet. [Récemment], ils m'ont proposé les services de Minitel. Ca fait quand même un peu arriéré. Ce n'est que maintenant qu'ils proposent le service Wanadoo ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

e. Des efforts pour informer la clientèle mais des offres mal ciblées

Enfin une personne a relevé le fait que France Telecom semble faire plus d'efforts en matière de communication. Cela dit, elle est également de l'avis que la clientèle est mal ciblée aussi bien que la spécialisation des produits et services est très peu développée :

« Ils font des efforts pour informer les clients, envoyer un courrier. [Mais] ils ciblent très mal leur clientèle. Ils ont juste fait un effort pour séparer entre les professionnels et les privés. Mais il n'y a pas plus de spécialisation. Tout le monde reçoit la même chose, le même courrier ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

3. Les obstacles à l'utilisation de France Telecom

En guise de conclusion, nous retenons que l'obstacle principal à l'utilisation de France Telecom pour les appels en international est le prix des communications. En effet, d'autres remarques défavorables ont été formulées au sujet de la position de France Telecom sur le marché en matière de technologie ou encore de ciblage et de communication. C'est toutefois essentiellement le prix qui paraît être le déterminant dans le choix de l'interviewé en faveur d'un autre opérateur.

B. LES PERCEPTIONS DES AUTRES OPERATEURS

1. La connaissance des tarifs, services et options tarifaires des autres opérateurs

Tous les interviewés originaires de l'Algérie ont une connaissance de l'existence d'au moins un opérateur international. La plupart ont entendu parler des nouveaux opérateurs nationaux tels que Cégétel, Télé2 ou encore Kertel. Seul un interviewé avait, au moment où nous avons effectué les entretiens, pris un abonnement chez Télé2 pour ses communications en province. Des autres interviewés, une personne a rapporté avoir discuté de la question avec ses parents, mais pour le moment aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Notons aussi que pour la plupart des interviewés, la souscription à un abonnement chez un autre opérateur n'est pas pertinente du fait que leurs communications téléphoniques avec la province est ponctuelle, voire exceptionnelle.

Remarquons enfin que la connaissance sur les opérateurs nationaux est, pour la plupart des interviewés, assez approximative. En effet, seules deux personnes ont fait la démarche de se renseigner pour connaître plus précisément les avantages de prix et les contraintes des nouveaux opérateurs nationaux.

Nous retiendrons ici que la connaissance sur les opérateurs internationaux s'acquière essentiellement par le bouche à oreille et celle sur les opérateurs nationaux par la publicité et le reportage télévisés.

◆ Le bouche à oreille

En ce qui concerne l'utilisation des CIP, tous les interviewés rapportent avoir été mis au courant par une personne de leur entourage. Pour certains, c'est un frère ou un conjoint, pour d'autres c'est un ami :

« Pour les cartes, c'est Abdel qui m'a mis au courant. J'ai essayé et j'ai trouvé que ça marchait bien. J'étais satisfait. Je peux appeler plus souvent. Si je passais le

même nombre d'appels avec la même durée, avec France Telecom ça me coûterait 2500 francs. J'aurais des notes beaucoup plus salées que ça ». (H, 30 ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Une seule personne a, en plus, connu le système des cartes en tant que client d'une télé boutique les mettant en vente.

◆ **La publicité et le reportage télévisés**

Pour ce qui est des modes de connaissance des opérateurs nationaux, le bouche à oreille, la publicité télévisée et le reportage ont été cités :

« J'en ai entendu parler à la télévision. Dans les publicités. Et il y a aussi le bouche à oreille des amis qui ont commencé à acheter les cartes. On s'en sert depuis qu'elles sont sorties ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Une seule personne dit avoir connu Télé2 par ces trois modes en parallèle :

« J'en ai entendu parlé dans les pub, puis le bouche à oreille par des copains qui l'utilisent et j'ai vu un reportage à Capital sur la 6 où ils ont exposé toutes les pratiques en France ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga).

2. Les avantages et les inconvénients des autres opérateurs

Nous avons déjà évoqué la question des avantages et des inconvénients des autres opérateurs tels que perçus par les interviewés. En effet, dans l'analyse concernant le choix des modes de communication, nous avons consacré une partie à la description des motifs qui ont amenés les interviewés à utiliser les CIP. Rappelons rapidement ici le fait que l'avantage cité le plus souvent est celui de la possibilité de réaliser des économies dans les communications. Pour certains, il s'agit plutôt d'augmenter le temps de parole pour un prix égal à celui du coût d'une communication passant par France Telecom.

a. Les avantages

◆ **Le plaisir de parler plus longtemps pour le même prix**

L'avantage principal ou le plus souvent cité est celui du prix. Aux dires des interviewés, une CIP à 100 francs permet une communication de 70 minutes avec l'Algérie. Pour le même prix une carte France Telecom permet un temps de parole égal à 20 minutes :

« L'avantage, c'est qu'on a plus de temps pour se parler pour le même prix. Avec une carte France Telecom à 100 francs on peut parler 20 minutes ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

Remarquons toutefois que ce gain de temps de parole ne se traduit pas nécessairement en économie d'argent réelle. En effet, bien souvent l'interviewé réinvestit immédiatement l'argent économisé et augmente soit la fréquence, soit la durée des appels :

« Avec les nouvelles cartes, finalement, on ne réalise pas d'économie, mais on parle plus. C'est ça le plaisir. S'il y avait une carte de 1000 francs je parlerais pour 1000 francs ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

◆ **Une facturation à la seconde près**

Un des interviewés qui s'est récemment abonné à Télé2 pour ses communications nationales argumente sur le fait que les nouveaux opérateurs facturent les communications à « *la seconde près* » contrairement France Telecom.

◆ **La flexibilité**

Deux personnes en particulier ont souligné la flexibilité que permettent les cartes en ce qui concerne le point d'appel. Tous les deux tiennent un commerce situé dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et habitent dans la banlieue de la capitale. Ayant des horaires de travail ou des activités de loisirs qui les contraignent à rentrer tard, les CIP offrent la possibilité d'effectuer des appels en pleine journée, de n'importe quel ligne, sans avoir à penser aux plages d'horaires de tarifs réduits appliquées par France Telecom.

◆ **Un moyen de contrôle plus concret**

Enfin un dernier avantage important aux yeux des personnes rencontrées est celui de la possibilité de contrôler de plus près ses dépenses et surtout celles de la communication qui est payée sur le moment de sa consommation. Il s'agit ici d'un avantage non négligeable pour les personnes avec des budgets limités ou des revenus qui varient considérablement d'un mois à l'autre. L'intérêt des CIP est ici d'éviter le souci de la facture qui arrivera à un moment où l'absence de disponibilité de ressources serait un obstacle à son règlement. **En résumé, les CIP permettent de payer, puis de consommer à l'inverse de France Telecom où l'on consomme avant de payer.**

b. Les inconvénients

Il existe également un certain nombre d'inconvénients liés à l'utilisation des CIP. Cela dit, ils ne sont que rarement relevés par les interviewés. Dans l'ensemble, les personnes rencontrées ne semblent pas être particulièrement gênées par la lourdeur qu'implique la démarche de l'acquisition et de l'usage des CIP. Quelques unes des personnes qui ont un usage fréquent des CIP ont mentionné quelques aspects négatifs des cartes.

◆ **La lourdeur de la démarche**

Deux interviewés ont souligné la lourdeur de la démarche liée à l’usage des CIP. Le premier est un consommateur régulier au contraire de la deuxième personne, qui à la suite de quelques essais a décidé que l’énergie déployée dans l’utilisation ne justifiait pas les économies – en apparence réalisées :

« Les désavantages, c’est qu’il y a quand même toutes les démarches à faire pour accéder à la personne. Il faut aller acheter la carte, ce qui implique qu’on calcule le temps pour y aller, qu’on retire l’argent, qu’on s’arrête en cours de route. On n’accède pas directement à son interlocuteur. Il y a des numéros à faire, on passe par un standard » (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga).

« D’autres fois, il faut faire le numéro vert et le code deux ou trois fois avant d’aboutir. Si on se trompe de numéro, il faut tout recommencer, ça c’est énervant. Par rapport à France Telecom, c’est une démarche qui est beaucoup plus longue. Et si la ligne est occupée de l’autre côté, il faut tout recommencer. Avec les cartes, on tombe sur un serveur vocal, on passe par plusieurs relais avant d’aboutir. Avec France Telecom on aboutit directement là où l’on veut ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

◆ **Des unités qui sont débitées que l’appel débouche ou non**

Deux interviewés ont souligné le problème des unités qui sont débitées de la CIP que l’appel aboutisse effectivement sur un interlocuteur ou non :

« Les cartes, c’est l’arnaque souvent parce que le numéro gratuit qu’ils donnent derrière la carte ne marche pas toujours. Même quand on n’arrive pas à avoir son correspondant, des unités sont débitées sur la carte. Quand les lignes sont encombrées par exemple ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

« Avec la carte prépayée, je ne sais pas si on fait vraiment plus d’économie qu’en appelant de la maison. C’est souvent un peu bizarre. Si les lignes sont occupées, on a beau essayer une quinzaine de fois, on n’arrive pas à avoir le correspondant ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

Cette même personne a également raconté comment, à l’occasion d’un appel en Algérie, des unités avait été débitées de sa carte sans qu’elle réussisse à joindre son correspondant.

◆ **La qualité de l’écoute**

Enfin, un dernier inconvénient relevé est celui de la qualité de l’écoute des conversations qui passent par des opérateurs autres que France Telecom. Une personne

nous a fait part du problème des conversations parallèles qui couvrent la voix de l'interlocuteur.

En dernière analyse, nous remarquons qu'en dehors des quelques avantages procurés par l'utilisation des CIP, il est possible également de retenir un certain nombre d'inconvénients. Nous avons déjà évoqué plus haut la logique des interviewés qui consiste à **accorder une place prioritaire à la réalisation d'économies en occultant la perte de temps qu'implique l'acquisition et l'utilisation des CIP**. Il est également intéressant de relever le fait que **certains usagers continuent à acheter des cartes tout en ayant parfaitement conscience du fait qu'ils ne réalisent pas vraiment des économies**.

C. LES IDEES ET LES SUGGESTIONS D'AMELIORATION POUR FRANCE TELECOM

Une toute dernière partie concerne les idées et les suggestions qui ont été formulées au cours des entretiens. Nous allons ici distinguer entre les idées et suggestions qui ont trait au prix des communications, celles qui concernent les offres promotionnelles, les Carte Internationales Prépayées, l'application de nouvelles technologies et enfin les suggestions sur la communication de France Telecom.

1. Le prix des communications

La majorité des personnes rencontrées ont suggéré que France Telecom baisse les prix des communications internationales et améliore sa compétitivité sur ces communications. Plusieurs personnes ont émis l'idée d'élargir les plages horaires de réductions.

a. Des réductions pour l'international

Pratiquement tous les interviewés ont spontanément proposé que France Telecom procède à une baisse des tarifs pratiqués sur les communications internationales. Certains autres ont également fait valoir la nécessité pour France Telecom d'être plus compétitif dans ce domaine. Une personne, par ailleurs grande consommatrice de CIP, a affirmé qu'elle serait incitée à appeler plus si France Telecom baissait ses tarifs de communication.

b. Elargir les plage horaires de réduction

Plusieurs personnes ont suggéré un élargissement des plages horaires de réduction. Pour une de ces personnes, l'intérêt principal serait de contourner le problème des lignes encombrées.

2. Des offres promotionnelles

Selon plusieurs interviewés, une manière de contribuer à la fidélisation à France Telecom serait que l'entreprise fasse des offres promotionnelles.

a. Les abonnements gratuits

Une personne a suggéré que France Telecom offre l'équipement ou une année d'abonnement gratuit à Internet.

b. Pour les fêtes

D'autres ont apprécié l'idée d'une offre promotionnelle pour les fêtes religieuses telles que l'Aïd ou pendant la période du Ramadan :

« Pour les fêtes, France Telecom pourrait faire un petit effort. Avoir des horaires ou des tranches d'heures moins chers. C'est quand même incroyable : des fois c'est plus cher d'appeler la province que l'étranger [avec une CIP]. Il pourrait faire un petit quelque chose ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Une autre personne, qui s'oppose à l'idée d'une offre promotionnelle pour les jours de fêtes, a formulé l'idée d'une journée particulière, en dehors de fêtes, où cinq minutes de communication seraient offertes gratuitement :

« Il ne faut pas que ça soit un jour de fête parce que tout le monde appelle de toute manière. Que ça soit à prix réduit ou non. Un autre jour de l'année, n'importe lequel, de toute manière on appellera. [Mais] on pourrait avoir un jour où pour cinq minutes d'appel, France Telecom offre les prochaines cinq minutes gratuitement ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

3. Les Cartes Internationales Prépayées de France Telecom

Deux personnes ont suggéré que France Telecom lance la vente de CIP au même prix que celui pratiqué par d'autres opérateurs. Une de ces personnes a toutefois remarqué que France Telecom devrait alléger le procédé de la démarche pour qu'un tel produit soit intéressant. Autrement dit, les CIP de France Telecom devraient être à la fois au même prix et plus faciles d'usage que les CIP des autres opérateurs.

4. France Telecom et la technique

Plusieurs personnes ont formulé des suggestions en rapport avec l'aspect technique des communications.

◆ Adapter des nouvelles techniques

Pour un interviewé, France Telecom pourrait développer et appliquer les nouvelles techniques, impliquant l'utilisation de fibres optiques, qui sont utilisées pour le téléphone mobile.

◆ Une assistance technique aux télécommunications algériennes

Plusieurs personnes ont parlé du besoin d'améliorer la communication entre l'Algérie et la France pendant les jours de fête et le week-end. En effet, il semble qu'à ces moments, les lignes soient très fréquemment encombrées. Une personne a évoqué le fait que France Telecom accorde une assistance technique pour le développement des réseaux de communication dans certains pays :

« Pour d'autres pays, France Telecom a des contrats pour aider à développer leur système de télécommunications. S'ils pouvaient faire la même chose pour l'Algérie, ça serait bien ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

5. La communication de France Telecom

En ce qui concerne la communication de France Telecom, une personne pense que celle-ci n'est pas suffisamment bien ciblée.

L'idée suggérée par nous qui consiste à proposer une communication dans la langue d'origine des communautés a été accueillie avec plus ou moins d'enthousiasme.

◆ Cibler les offres

Un interviewé a parlé de l'idée d'améliorer le ciblage dans la communication. Ce jeune homme a en effet relevé le fait que tous les ménages semblent recevoir les mêmes types de communication, quelle que soit leur taille, leur fréquence et durée d'appels et les destinations de leurs communications.

◆ Une communication en arabe et kabyle

Remarquons ici l'enthousiasme relatif avec lequel les interviewés ont accueilli cette suggestion. En effet, certains ont approuvé, en argumentant que cela pourrait être utile pour d'autres :

« Une brochure en langue kabyle ? Pour moi, personnellement, non. Ca n'a pas d'utilité, mais pour d'autres oui. Pour la Chine oui, je pense que ça fait avancer les choses. Je pense qu'il y a les plus âgés qui n'arrivent pas à lire le français. Mais en

même temps le kabyle n'est pas une langue écrite alors il y a des complications à faire une brochure en kabyle aussi ». (H, 26 ans, restaurateur, 1975, Asrou)

ou encore :

« Des brochure en kabyle ? Pour moi, ça n'a absolument aucune utilité, mais peut être pour les personnes qui maîtrisent moins bien le français ». (H, 30 Ans, Etudiant, 1994, Azazga)

Pour une autre femme, l'argent investi dans une communication en arabe serait mieux utilisé s'il servait à opérer des baisses de tarifs :

« Une communication en arabe ? il faut voir. Pour moi ça n'a aucun intérêt. Beaucoup de Maghrébins en France sont francophones. Il faut plutôt diminuer le coût des communications ». (F, 48 ans, secrétaire, 1973, Alger)

Un femme estime que cela permettrait de privilégier, pour une fois, les arabophones par rapport aux anglophones :

« C'est une bonne idée de faire des brochures en arabe pour les gens qui ne comprennent pas le français. Les Anglais sont très privilégiés par rapport aux autres. Il y a aussi beaucoup de gens qui lisent l'arabe : Il y a tous les Maghrébins, les Egyptiens, les Libanais...Ca serait bien qu'on prévoie des choses pour eux aussi ». (F, 39 ans, femme au foyer, 1993, Tizi-ouzou)

Aucun des interviewés n'a estimé qu'une telle communication pourrait leur être utile personnellement ou à une personne de leur entourage.

Une personne a remarqué que cela pouvait avoir un effet positif sur l'image de France Telecom :

« C'est une bonne idée d'avoir une communication en kabyle ou en arabe à la radio. Moi, je me rappelle encore de la pub à la radio, il y a un an ». (F, 30 ans, assistante DRH, 1969, Kendira)

En revanche quelque personnes ne pensent pas beaucoup de bien de cette idée :

« Pour les brochures en arabe, je ne sais pas. Pour quoi faire ? On est en France, pas en Algérie. Peut être en anglais, c'est bien parce que c'est une langue internationale ». (H, 30 ans, coiffeur, 1992, Alger)

◆ Des supports de communications plus variés

Enfin, une dernière suggestion concerne les supports de communication utilisés par France Telecom. Un interviewé a formulé l'idée d'élargir les supports de la communication aux journaux et à la radio communautaire.

CONCLUSION

En ce qui concerne les points importants des représentations et perceptions de France Telecom et des autres opérateurs sur le marché, nous avons retenus :

- ❖ Toutes les personnes d'origine algérienne rencontrées ont connaissance d'au moins un service proposé par France Telecom. Pratiquement tous les interviewés citent l'accès modulable sélectif. Quelques uns citent le transfert d'appel, le signal d'appel ou encore Primaliste et le forfait local.
- ❖ Les modes de connaissance des services de France Telecom sont variés. Ils comprennent les publicités télévisées, la radio communautaire, les courriers ou les appels informatifs de France Telecom et enfin le bouche à oreille.
- ❖ Les avantages et inconvénients de France Telecom peuvent se résumer aux points suivants : France Telecom représente la garantie d'un service accessible et fiable et assure une bonne qualité d'écoute et l'aboutissement des appels. De l'autre côté, France Telecom est également perçu comme une entreprise qui profite de sa position de force et de son monopole sur le marché national. Quelques personnes ont parlé de tarifs abusifs, d'incompétence des agents commerciaux ou de services et d'informations mal ciblées. Toutefois, l'élément dissuasif le plus souvent relevé est celui du prix des communications internationales.
- ❖ Pour ce qui est des autres opérateurs, nous avons vu que seule une personne sur les dix interrogées a pris un abonnement avec un des opérateurs concurrents de France Telecom pour les communications en national.
- ❖ Cela dit, sept des personnes rencontrées utilisent exclusivement des CIP avec d'autres opérateurs pour leurs appels en international.
- ❖ Les modes de connaissance pour les opérateurs nationaux et internationaux sont principalement la télévision et le bouche à oreille.
- ❖ Les avantages des autres opérateurs se résument en premier au prix et à la flexibilité que permet l'utilisation des CIP. Les CIP constituent également un moyen direct et concret de la maîtrise des dépenses liées à la communication internationale.
- ❖ Enfin, plusieurs suggestions ont été formulées concernant différents aspects des tarifs, options et services de France Telecom, notamment sur une baisse de tarifs des communications à l'international, les offres promotionnelles et les informations communiquées ainsi que leur supports.

CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ORIGINAIRES D'ALGERIE RENCONTREES

N° Ent	H/F	Lieu & Année naissance	Statut matri. Compos. foyer	Profession	Niveau Etudes	Lieu Habitat.	Type habitat	Origine parents	Appart. ethnique	Année arrivée	Projet Immig.	Res. Ou Pro.	Opérat. national	Opérat Intern.	Services FT
1	H	Paris 1961	Marié 3 enfants	Petits boulots	Primaire	75018	A F3	Batna	Berbère	1961	Né à Paris	Pro	FT	CIP*	AMS*
2	H	Alger 1969	Marié 1 enfant	Coiffeur	Primaire	93	A F4	Alger	Arabe	1992	Travail	Pro	FT	CIP	AMS dom SA* pro. TA* pro.
3	H	Asrou 1972	Célibataire	Restaurateur	BTS	94	A F5	Asrou	Kabyle	1975	RF*	Pro	FT	CIP	AMS pro. TA pro. SA pro. C3* dom. FL* dom.
4	H	Miliana 1969	Fiancé	Vétérinaire Agent de sécurité	Bac+ 4	75009	studette	Miliana	Arabe	1994	Travail Etude	Res	FT	CIP	Aucun
5	F	Kendira 1969	Mariée 1 enfant	Assistante DRH	Bac + 3	93	A F3	Kendira	Kabyle	1969	RF	Res	FT	FT	Aucun
6	H	Tizihibel 1955	Marié 2 enfants	Restaurateur	Primaire	75018	A F5	Tizihibel	Kabyle	1964-69 1974	Travail	Pro	FT	CIP	AMS pro.
7	F	Alger 1975	Célibataire	Assistante DRH	Bac + 5	75010	Duplex F4	Kabylie	Kabyle	1990	Etudes	Res	FT	CIP	AMS
8	H	Azazga 1969	Célibataire	Architecte Réceptionniste Hôtel	3 ^{ème} cycle	75019	studio	Azazga	Kabyle	1993	Etudes	Res	Télé2 FT	CIP	Aucun
9	F	Alger 1951	Célibataire 1 enfant	Secrétaire	Bac	94	A F3	Alger	Arabe	1973	Travail	Res	FT	CIP	SA
10	F	Tiziouzou 1959	Mariée 2 enfants	Femme au foyer	Bac + 3	94	A F3	Alger	Kabyle	1993	RF	Res	FT	CIP	AMS FL

Abréviations : Regroupement Familial (RF) Résidentiel (Res), Professionnel (Pro), Domicile (dom), Carte Internationales Prépayées (CIP), Accès Modulable Sélectif (AMS), Transfert d'Appel (TA), Signal d'Appel (SA), Conversation à trois (C3), Forfait Local (FL)